

Pas de hausse de taxes à Montréal

par Florian BERNARD

Les Montréalais ne subiront aucune hausse des taxes municipales durant le prochain exercice.

L'administration Drapeau a décidé de suivre l'exemple des gouvernements d'Ottawa et de Québec en soumettant un budget extrêmement conservateur, sans la moindre extravagance, où les dépenses ont été comprimées le plus possible.

Si l'on exclut le budget du service des parcs et de la récréation où des

crédits additionnels de \$660,000 ont été alloués, tous les autres services ne subiront pas de hausse spectaculaire des dépenses.

N'eût été une subvention de \$8 millions du Québec dans le cadre du programme d'aide aux municipalités et le remboursement, par le gouvernement Bourassa, d'une dette de \$17 millions au chapitre du Bien-Être social, les Montréalais auraient subi une hausse sensible des taxes.

Cette rentrée de capitaux aura donc permis au maire Drapeau de présen-

ter un budget équilibré, sans diminution des services, mais sans extravagances non plus, tout en conservant le taux actuel de la taxe foncière générale à \$1.82 par \$100 d'évaluation.

La métropole dépensera donc \$370 millions en 1973-74, comparativement à \$336 millions l'an dernier. La hausse des dépenses est de \$34 millions, soit approximativement 10 pour cent, ce qui constitue un accroissement normal. Parallèlement, les revenus n'atteindront que \$355 millions. L'écart de près de \$16 millions sera donc comblé

par l'aide de Québec (\$8 millions) et par le remboursement d'une dette de \$17 millions dont le chèque a déjà été... encaissé.

TDH en permanence

Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a profité du dépôt du budget pour annoncer la concrétisation d'un vieux rêve, soit la permanence de Terre des Hommes comme institution culturelle et touristique.

Cette décision a été rendue possible grâce à une entente de dernière heure

conclue avec le gouvernement Bourassa. Dorénavant, et peu importe le montant du déficit annuel d'exploitation de TDH, le gouvernement du Québec contribuera une somme qui ne sera jamais inférieure à \$4 millions par année. Les ententes antérieures prévoyaient un plafonnement de la contribution provinciale, peu importe l'étendue du déficit. Pour la première fois, et ceci à la suite des demandes de Québec, le conseil de Montréal présentera, mardi, un bilan consolidé du coût d'exploitation de TDH. Jusqu'ici

il fallait jouer à saute-mouton à travers le budget pour connaître le coût réel de Terre des Hommes.

Autres projets

Au nombre des rares innovations du budget, soulignons que les dépenses du service des parcs et de la récréation seront augmentées de \$660,000. Cet argent sera principalement utilisé à l'amélioration et à la réfection des

Voir TAXES, page A 2

Autres informations en page A 11

Des boeufs de l'Ouest broutent au Québec

par Hélène SABOURIN

Apprendre que le fameux "Boeuf de l'Ouest" puisse arriver directement de la Mauricie ou des Cantons de l'Est plutôt que de Calgary ou de Winnipeg, fut la première surprise qui nous attendait lors de notre visite, jeudi, dans un abattoir de l'Est de Montréal.

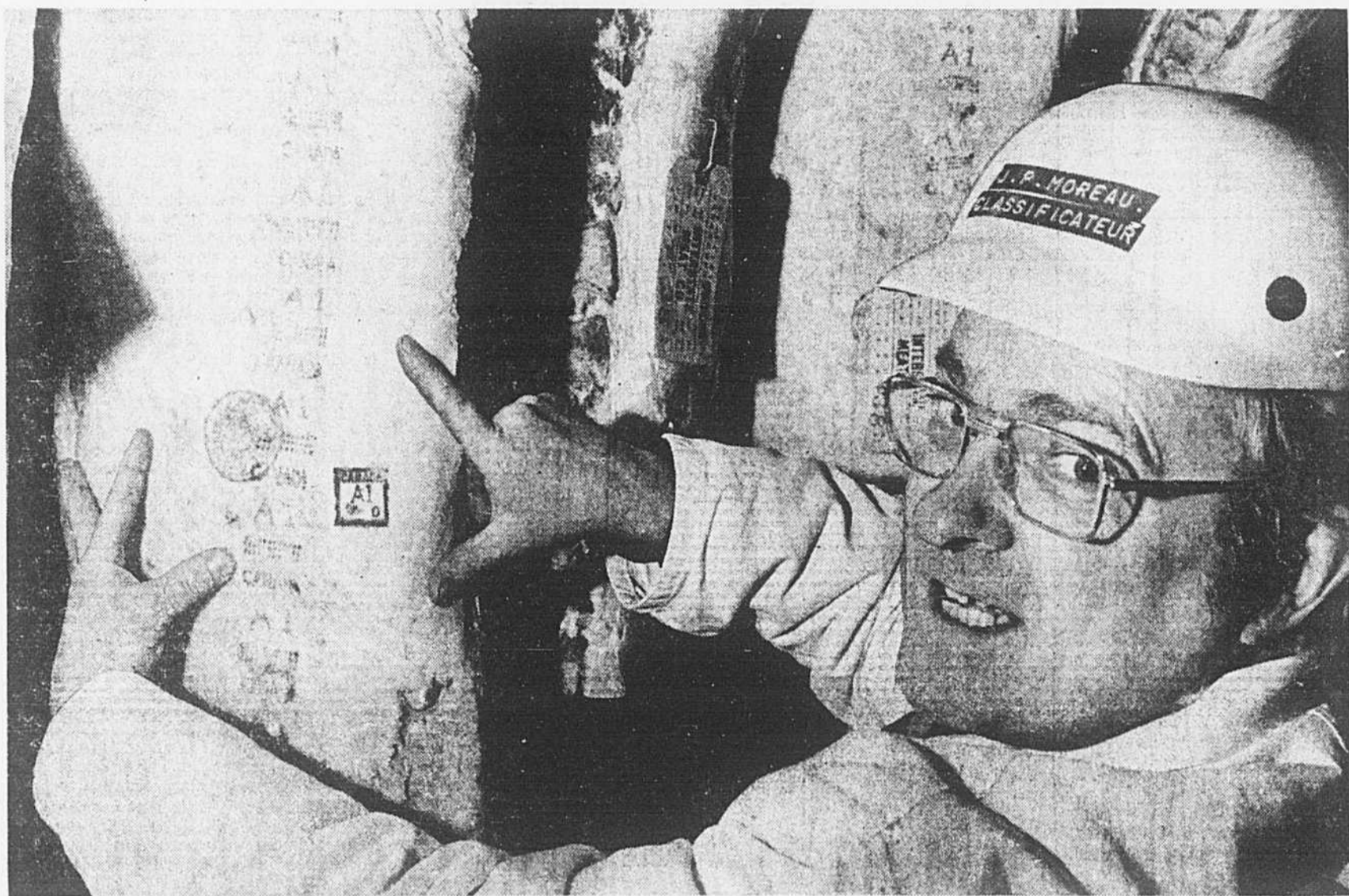
Constater que la viande de boeuf, de porc ou d'agneau n'est pas obligatoirement classifiée selon sa qualité comme le sont les volailles ou les oeufs, nous a ensuite laissés stupéfaits.

Une chose nous a rassurés: la viande vendue au Québec est saine. Inspectée par des médecins vétérinaires. Et marquée du sceau "Canada Approved".

Qu'en est-il alors de ces catégories "A", "Marque Rouge", "Mérite", "Super Right", "Jeune boeuf vieilli naturellement", que les chaînes d'alimentation offrent comme des viandes de choix et à des prix de choix il va sans dire?

M. Jean-Paul Moreau, inspecteur-classificateur du ministère de l'Agriculture, explique que tant que le gouvernement du Québec n'adopte pas les règlements sur la classification des viandes émis d'après la loi fédérale sur les animaux de ferme et

Voir BOEUF5, page A 2



Une carcasse de boeuf doit obligatoirement être marquée du sceau "Canada Approved", c'est-à-dire propre à la consommation. Mais la classification par catégories n'est pas exigée par une loi provinciale.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Québec octroie \$4 millions au cinéma

par Luc PERREAULT

Grâce à l'essor prodigieux que connaît le cinéma québécois et compte tenu de disponibilités budgétaires qui n'existaient pas auparavant, le gouvernement québécois serait maintenant prêt à créer un Centre du cinéma et à légiférer d'ici cet été pour créer une loi-cadre du cinéma.

Ce centre sera doté d'un budget initial de trois à quatre millions de dollars et plutôt quatre que trois, a spé-

cialisé le ministre des Affaires culturelles, le Dr François Cloutier, devant les membres de l'Association des producteurs de films du Québec réunis en congrès dans les Laurentides.

Notant que l'industrie du cinéma au Québec représentait un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars et que cette industrie était créatrice d'emplois, le moment est venu, selon le ministre, de légiférer à ce niveau. Cette loi, a-t-il précisé, tentera de concilier la responsabilité gouverne-

mentale touchant la définition des politiques et le désir légitime de participation du milieu.

A cet égard, le ministre a révélé aux journalistes que le futur Centre cinématographique du Québec jouira d'une large autonomie. Après avoir éliminé la formule du type "régie" et celle du type SOQUEM ou SOQUIP, le gouvernement a retenu celle de la Société déléguée qui permettrait un conseil d'administration comprenant probablement onze membres, c'est-à-dire

six représentants du gouvernement et cinq de l'industrie. Le partage des pouvoirs n'est pas encore déterminé, a révélé le ministre, mais pourrait tenir compte des fonctions que l'on accorderait au Centre.

"Pour ma part, a ajouté Monsieur Cloutier, j'ai tendance à croire que la fonction du Centre, c'est avant tout de pouvoir injecter des sommes aussi importantes que possible dans l'industrie, dans la distribution et également dans les techniques. Le gouvernement

devra se réserver un mot à dire dans la réglementation touchant la politique générale du cinéma. Mais, à partir d'orientation générale, la loi pourrait être administrée par le Centre."

Le deuxième congrès annuel de l'APCQ se poursuit aujourd'hui. Au programme, trois tables rondes portant sur l'industrie cinématographique et ses rapports avec clôture du congrès, ce soir, une allocution sera prononcée par Monsieur Jean Boucher, sous-ministre au Secrétariat d'état.

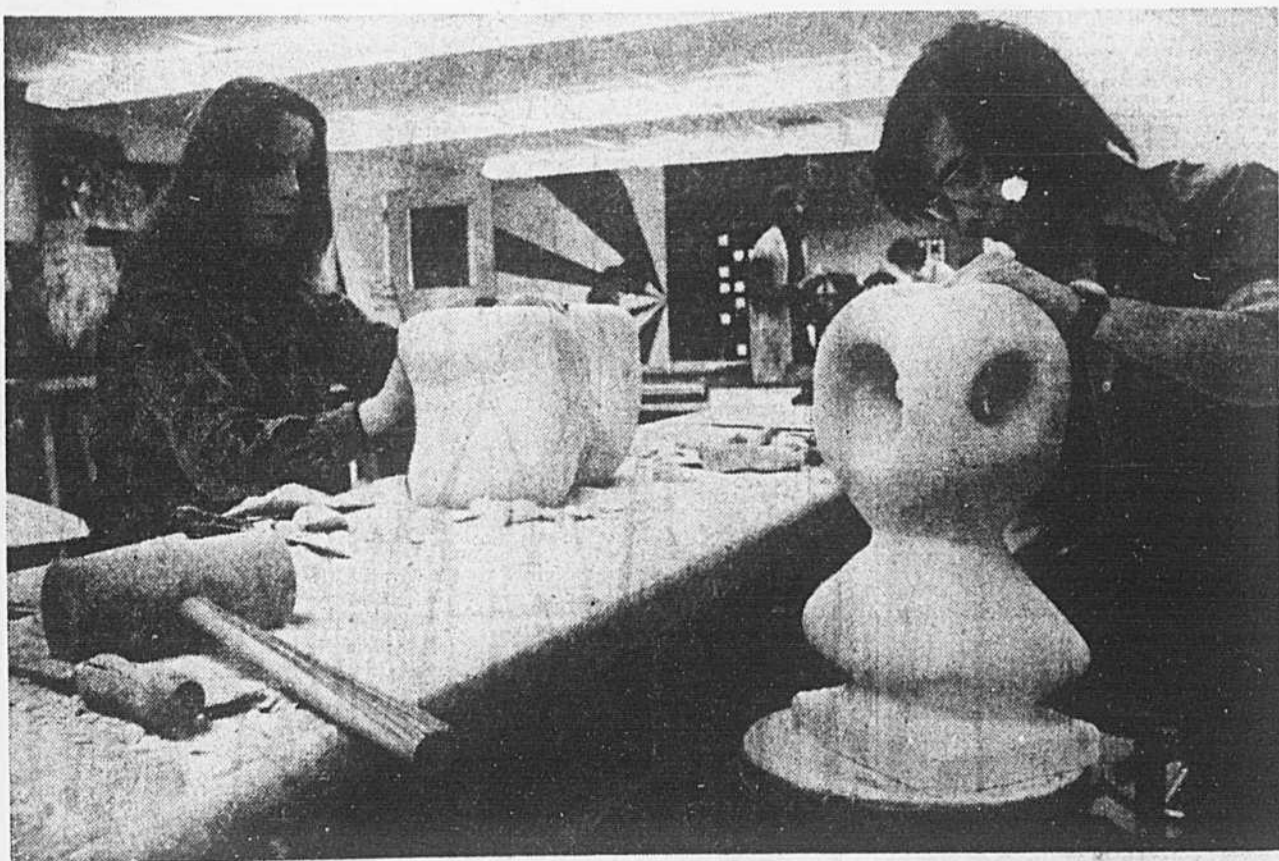


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le "gel des cours" n'empêche pas ces étudiants de mettre la dernière main à des travaux dans l'atelier de sculpture et de modelage du collège Ahuntsic.

"Ça nous retombe sur la tête!"

par Jules BELIVEAU

"C'est encore les étudiants qui écopent!"

Lorsque cette phrase se retrouve sur bien des lèvres, et qu'elle est lancée à la cantonnade sur les ondes radiophoniques aux heures des lignes ouvertes, il n'est plus besoin de se demander qui "fait la grève"...

Des 37 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) que compte le Québec, huit ou neuf étaient frappés hier d'un "gel des cours" (or, dans un cas, d'un "gel des notes") décrété par les professeurs, et au moins de trois autres doivent connaître le même sort à partir de lundi prochain.

Mais comment les étudiants acceptent-ils, ou subissent-ils, au bout du compte, leur rôle d'éternelles victimes des querelles auxquelles se livrent périodiquement leurs professeurs et le gouvernement?

Cette fois, on commence à s'en douter, il est question de la crise suscitée dans les cégeps par le reclassement des enseignants — et, dans une moindre mesure, par un certain nombre de mises à pied ici et là.

Dans les collèges où la crise s'est

manifestée avec le plus d'éclat depuis bientôt deux mois, les étudiants n'ont ouvert la bouche que pour exprimer leur appui à leurs professeurs. Et s'il se trouve quelque part des étudiants qui auraient plutôt tendance à approuver les mesures décrétées par le gouvernement en matière de reclassement des enseignants, ils se sont jusqu'à maintenant abstenus de le clarifier.

Quoi qu'il en soit, les étudiants n'en constatent pas moins que "chaque fois que quelque chose ne tourne pas rond chez les profs, ça nous retombe sur la tête". Avec la différence, cette fois, que plusieurs d'entre eux se sentent aujourd'hui concernés plus que jamais.

"Que vaudra, à la fin de nos études, notre diplôme d'études collégiales (DEC) si les diplômes de nos professeurs sont dévalués?" se demandent-ils. Il semble que personne n'a encore pu répondre à cette question.

Loin de les rassurer, il faut le dire, certains professeurs ont même prédit aux plus brillants de leurs élèves qui ont accédé aux études collégiales sans avoir effectué une 12e année que cet

Voir TETE, page A 2

AUJOURD'HUI

Les prix de la viande se sont stabilisés

Le boycottage et la mini-guerre des prix déclenchée par les chaînes d'alimentation ont-ils enfin fait baisser les prix de la viande? Pour essayer d'éclairer un problème aussi difficile, LA PRESSE a commandité à nouveau une enquête auprès de sept des plus importantes chaînes à Montréal. Trois semaines avant le boycottage, les prix s'étaient déjà stabilisés.

— page A 11

NOS CAHIERS DU WEEK-END

ARTS ET LETTRES

TOURISME

TÉLÉ-PRESSE

PERSPECTIVES

A partir de lundi



C'est le livre que LA PRESSE reproduira sous forme de feuilleton à partir de lundi. Un livre exceptionnel, qui permettra aux lecteurs de LA PRESSE de mieux comprendre l'enquête en cours sur le crime organisé. A ne pas manquer, du lundi au samedi.

Après le "petit catéchisme"

Il y a 10 ans que l'enseignement de la religion, dans les écoles, a commencé son renouvellement. Le "petit catéchisme", on en est bien loin.

Mais quel enseignement est actuellement donné dans les écoles secondaires? Quelle est la nouvelle catéchèse? Comment est-elle reçue?

Autant de questions auxquelles notre chroniqueur à la religion, Jean-Guy Dubuc, apporte des éléments de réponse, après une enquête qu'il a menée dans diverses écoles de la CECM.

La série de reportages se répartira en quatre jours, à compter de lundi.

SOMMAIRE

- Arts et Lettres : D 1 à D 17
- Bandes dessinées : E 13
- Bâtir au Québec : F 1
- Bricolage : F 3
- Bridge : E 11
- "Chacal" : F 5
- Cinéma : D 8
- Critique du samedi : H 18
- Décès, naissances, etc. : H 19
- "Dites-moi, docteur" : A 17
- Echecs : E 11
- Economie : E 13 à E 15
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur? : G 4
- Horoscope : A 16
- Informations étrangères : A 9
- Informations nationales : A 8
- Jardinage : F 2
- Loisirs et récréation : E 12
- "Mot-mystère" : H 3
- Mots croisés : G 3
- Petites annonces : F 3 à F 7, G 1 à G 7, H 1 à H 17
- Polichinelle : E 11
- Radio et télévision : D 7
- Religion : A 16
- Sciences : A 10
- Sports : B 1 à B 7
- Timbres : E 11
- Tourisme : E 1 à E 10
- Tribunaux : F 8, H 19
- Vivre aujourd'hui : A 15 à A 18
- Enigme de la semaine : A 10

miniloto TIRAGE: 02 VENDREDI, le 13 avril 1973

6 8 1 1 9 — 24 gagnants de \$5,000.
8 1 1 9 — 192 gagnants de \$500.
1 1 9 — 1944 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

2e course, le 12 avril 1973

| | | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------|-----------------|---|---|---|
| ORDRE \$982.10 (161 PRIX) | VENTES TOTALES \$658,822.00 | RÉSULTAT | | | |
| DÉSORDRE: \$35.20 (4,489 PRIX) | | A | B | C | D |
| | | 4 | 5 | 2 | 8 |

mini-presse

le monde

Sept explosions ont déchiré les réservoirs de pétrole desservant l'oléoduc américain Tapline à Sidon, au Liban. Les gardes avaient au préalable été ligotés.

Le gouvernement israélien annonce une nouvelle politique consistant

à attaquer préventivement les groupements de guérilla arabes.

Au conseil de sécurité de l'ONU, l'Union soviétique demande des sanctions contre Israël et se montre favorable à l'expulsion d'Israël de l'Organisation des Nations unies.

le Canada

Dans un livre vert déposé hier aux Communes par Gérard Pelletier, le gouvernement fédéral s'engage à intervenir le moins possible dans le domaine de l'informatique.

David Lewis est d'avis qu'une commission de révision des prix serait beaucoup plus juste et efficace qu'un gel des prix. Le chef du NPD déclare que le gel des prix

n'apportera aucune amélioration, ni pour le consommateur, ni pour l'agriculteur.

Un dernier sondage de l'Institut Gallup nous apprend que l'opinion des Canadiens face à M. Trudeau est à peu près la même qu'en 1968, la première année de son mandat. Dans l'ensemble, l'opinion publique est marquée par une grande stabilité.

le Québec

Le gouvernement du Québec dépensera près de 57 millions cette année pour l'Université du Québec à Montréal.

De la prison d'Orsainville, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a critiqué le plan de \$100 millions pour le développement des langues. "L'instrument précis et avoué du rapport Gendron", déclare-t-il.

René Lévesque a invité les mi-

lieux économiques à s'ériger en "ombudsman" des finances publiques en déplorant le silence des Québécois devant le projet de la Baie James.

Alors qu'il s'opposait en février dernier au projet de l'Hydro sur la Jacques-Cartier, le député libéral de Chauveau, André Harvey, a fait une volte-face hier en déclarant qu'il approuvait maintenant le projet.

méto

Le témoin vedette de l'enquête sur le crime organisé, Théodore Aboud, qui avoue avoir trempé dans à peu près toutes les sortes de crimes au cours de sa longue carrière, a déclaré hier qu'il avait fait plusieurs voyages aux Etats-Unis en compagnie de Di Iorio, de Lanzo et d'Orlando, trois chefs reconnus de la pègre de Montréal.

Un chauffard est activement recherché par la police de Montréal, depuis 8 heures, hier soir, à la suite de la mort de deux piétons qui ont

été tués sur le coup, au moment où ils traversaient la chaussée à l'angle des rues du Havre et Notre-Dame.

Deux autres prisonniers ont réussi à s'enfuir de l'Institut Leclerc, vers 7 heures, hier soir. Il s'agit de Rodney Tombs, 34 ans, et d'Albert Campeau, 19 ans.

Les principaux d'école de Laval tenteront de dissuader les parents d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise. Cette directive leur a été donnée par la Commission scolaire de Chomedey.

le sport

Si le temps le permet, les Expos cet après-midi, au parc Jarry, contre les Pirates de Pittsburgh. Gene Mauch explique que les lanceurs du club local ont été affectés par le froid.

Au Forum, peu importe la température extérieure. La semi-finale entre les Flyers de Philadelphie et les Canadiens commencera ce soir également et le pilote Fred Shero, des Flyers, prévoit de la bagarre au Forum!

De Chicago, le reporter Pierre Foglia a entrevu un Francis prudent, un Billy Reay songeur et un Jean-Pierre Bordeleau impatient.

Les Alouettes ont accordé un contrat à Pierre Perreault, Pierre Lefebvre et Brian Marcil et il y a longtemps que les Alouettes avaient les yeux sur Perreault.

Le président Scallen, des Canucks de Vancouver, se retrouve derrière les barreaux.

LA MÊTEO

Retour à la normale

Le mercure ne dépassait le point de congélation qu'en de rares endroits du Québec, tôt ce matin, ce qui est assez exceptionnel pour ce temps-ci de l'année, rapporte le bureau météorologique de Montréal. Le ciel était dégagé partout sauf le long de la rive sud du fleuve en bas de Québec et en quelques autres endroits en montagne.

Un système de haute pression de grande étendue et associé à du temps clair passera sur le sud du

Québec durant le weekend. En plus du beau temps, ce système nous apportera un adoucissement graduel des températures de sorte que demain, les lectures du thermomètre devraient atteindre la normale.

Plus au nord, une zone frontale de faible intensité en bordure du centre de haute pression apportera quelques nuages dans le nord-ouest québécois demain.

Bref, une fin de semaine ensoleillée.

à Montréal

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|--------------------------------------|
| Maximum 45° • Minimum 15° Ensoleillé | Généralement ensoleillé et plus doux |

au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------|------|------|--------------------------|-------------------------|
| Abitibi | 15 | 45 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Saint-Maurice | 10 | 40 | Temps clair | Généralement ensoleillé |
| Outaouais | 15 | 45 | Ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Laurentides | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Cantons de l'Est | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Québec | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Rimouski | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Baie-Comeau | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Sept-Îles | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |
| Gaspé | 10 | 40 | Temps généralement clair | Généralement ensoleillé |

au Canada

| | AUJOURD'HUI | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|-----------------------|-------------|------|------|---------------|------|------|
| Colombie-Britannique | Ensoleillé | | | Vancouver | 38 | 55 |
| Alberta | Nuageux | | | Edmonton | 20 | 35 |
| Saskatchewan | | | | Régina | | |
| Manitoba | Averses | | | Winnipeg | 35 | 45 |
| Ontario | Ensoleillé | | | Toronto | 30 | 55 |
| Nouveau-Brunswick | Ensoleillé | | | Saint-Jean | 15 | 40 |
| Nouvelle-Ecosse | Ensoleillé | | | Halifax | 20 | 42 |
| Île-du-Prince-Édouard | Ensoleillé | | | Charlottetown | 20 | 40 |
| Terre-Neuve | Dégagement | | | Saint-Jean | 28 | 38 |

si vous partez

| Aux Etats-Unis | | | | | | | | |
|----------------|------|------|---------------|----|----|-------------|----|----|
| | Min. | Max. | | | | | | |
| New York | 33 | 46 | Chicago | 29 | 45 | New Orleans | — | — |
| Washington | 31 | 47 | San Francisco | 51 | 60 | Miami | 60 | 81 |
| Boston | 31 | 47 | Los Angeles | — | — | | | |

| Vers les capitales | | | | | | | | |
|--------------------|------|------|------------|---|---|-----------|---|---|
| | Min. | Max. | | | | | | |
| Paris | — | — | Moscou | — | — | Hong Kong | — | — |
| Londres | — | — | Stockholm | — | — | Lisbonne | — | — |
| Rome | — | — | Tokyo | — | — | Sydney | — | — |
| Berlin | — | — | Athènes | — | — | Tunis | — | — |
| Amsterdam | — | — | Casablanca | — | — | Vienne | — | — |
| Bruxelles | — | — | Genève | — | — | Varsovie | — | — |
| Madrid | — | — | Le Caire | — | — | | | |

| Vers les plages | | | | | | | | |
|-----------------|------|------|----------|----|----|----------------|----|----|
| | Min. | Max. | | | | | | |
| Acapulco | 77 | 91 | Bermudes | 63 | 70 | Nassau | 64 | 77 |
| Mexico | 54 | 79 | Barbade | 73 | 84 | Rio de Janeiro | — | — |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

TETE

SUITE DE LA PAGE A 1

exploit pourrait bien ne jamais leur être crédité.

Et il y a l'inquiétude, déjà manifestée par plusieurs, que la présente session puisse être prolongée, entraînant des répercussions plus ou moins graves sur les emplois d'étudiants. A cet sujet, on sait que le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a tenté d'apaiser les craintes, jeudi dernier, en se disant d'avis que l'ensemble des cégeps touchés par le gel des cours ont déjà couvert une bonne partie de leur programme. Il n'en demeure pas moins, cependant, que la décision finale relativement à cette question devrait appartenir à chaque cégep.

De nouvelles victimes d'une confrontation enseignants-gouvernement, les étudiants ne sont donc pas indifférents.

"Nous sommes en train de nous organiser pour sensibiliser le plus de monde possible à ce qui se passe", a déclaré un leader étudiant du Cégep Ahuntsic (Montréal).

Hier cet effort de sensibilisation a pris la forme d'une manifestation, aux abords du Parlement du Québec, de quelque 200 étudiants et professeurs venus des cégeps Saint-Laurent, Dawson et Vanier. Plus tôt cette semaine, il se traduisait par une ligne de piquetage dressée par des étudiants à l'intérieur même du Cégep Ahuntsic. A Jonquière, il a donné lieu à une marche d'étudiants dans les rues de la ville. Au Cégep de Sherbrooke, un groupe d'étudiants a harangué... l'assemblée générale des professeurs pour que ceux-ci décident de passer résolument à l'action.

Si le gel des cours décidé par les enseignants d'une douzaine de collèges présente des inconvénients pour une foule d'étudiants (les cégeps groupent en moyenne 2.400 étudiants), certains savent y trouver leur profit.

C'est ainsi qu'un étudiant du Cégep Saint-Laurent a déclaré à son professeur: "Je viens d'apprendre le travail personnel... Je travaille mieux maintenant que je ne suis pas dérangé par mes cours".

Dans les collèges en gel de cours, toute activité académique, en effet, n'est pas paralysée: pour plusieurs, c'est l'occasion ou jamais d'approfondir certaines matières, d'achever des travaux, de s'attarder dans les ateliers, à la bibliothèque ou au laboratoire, ou encore, de rencontrer individuellement son professeur, qui demeure à la disposition des étudiants.

Mais l'absentéisme sans cesse croissant des étudiants dont a parlé, il y a quelques jours, l'administrateur du gouvernement au Cégep de Saint-Laurent?

Certains l'ont expliqué par l'inutilité de s'imposer une ou deux heures d'autobus chaque jour pour se rendre au collège lorsqu'il est possible d'effectuer sérieusement chez soi un travail académique.

"Quant aux étudiants qui, par nature, n'aimaient auparavant au collège, ils sont allés niaiser ailleurs..."

BOEUF

SUITE DE LA PAGE A 1

leurs produits, rien n'empêchera qu'il que ce soit de faire sa propre classification. D'utiliser les expressions les plus aléchantes et les plus farfelues pour s'attirer ou conserver une clientèle.

Comparer les prix, d'une chaîne d'alimentation à l'autre, est un exercice relativement facile pour n'importe quel consommateur; mais entreprendre de comparer les qualités est pratiquement impossible.

"Il reste qu'une quantité importante de carcasses de boeuf sont classifiées dans les abattoirs canadiens d'après le système fédéral, fait remarquer M. Moreau. Mais, encore là, personne ne semble avoir intérêt à informer le consommateur sur les différentes catégories. On préfère jouer sur les appellations.

Un exemple: On parle beaucoup de boeuf catégorie "A". Mais, on oublie de spécifier qu'il existe dans cette catégorie quatre qualités: A-1, 2, 3, 4. De même qu'on n'explique pas au consommateur que l'expression "Marque Rouge" est synonyme de "A".

Quel détaillant, d'autre part, ose dire qu'il vend du boeuf classé (ou qui devrait l'être) B, C, D et même E. Non, on préfère parler du prix plutôt que de la qualité. C'est un langage que comprend le client: \$1.43, ça parle "tout seul"; bouvillon sélectionné et vieilli naturellement, ça ne dit pas grand chose à personne.

Dans certaines chaînes, il arrive que l'on offre des coupes dont la catégorie est indiquée clairement — par ordre de qualité, à l'encre rouge (A), bleue (B), brune (C), noire (D et E).

Mais, on observe que, dans la plupart des cas, seuls les morceaux de choix sont ainsi estampillés. Et rarement est-on renseigné sur la provenance des morceaux de boeuf en cubes, délicatés ou hachés.

On profite de la situation

Faut-il blâmer les détaillants, faut-il les taxer de vouloir consciemment rouler le consommateur? M. Mollere, agronome et responsable du marché des bestiaux à Montréal, croit plutôt que les chaînes d'alimentation profitent de la situation. "Le gouvernement provincial leur donne carte blanche. Pourquoi n'en profiteraient-ils pas? Et puis, ils doivent se dire que l'éducation du consommateur revient d'abord au ministère concerné.

Hausse de 25%?

"Pourquoi, poursuit M. Mollere, les consommateurs n'entreprennent-ils pas une campagne dans ce sens-là plutôt que d'essayer d'obtenir des réductions de prix qui sont presque toujours temporaires?"

D'ailleurs, le représentant de ministère fédéral de l'Agriculture est perplexe en ce qui touche les résultats à long terme du récent boycottage de la viande de boeuf. "A mon avis, la tendance est à la hausse des prix. Et cela s'explique facilement: tous les spécialistes de la mise en marché

Deux prisonniers réussissent à s'enfuir de l'Institut Leclerc

Deux bandits ont réussi à s'enfuir de l'Institut Leclerc, hier soir, vers 19 h.

Ils ne sont pas considérés comme dangereux.

Il s'agit de Rodney Tombs, 34 ans et d'Albert Campeau, 19 ans.

Tombs mesure 5 pieds et 11 pouces et pèse 161 livres. Il a les cheveux et les yeux bruns. Il portait son costume de prisonnier au moment de son évadissement.

Quant à Campeau, il mesure 5 pieds et 4 pouces et pèse 135 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns.

Deux piétons tués par un chauffard

Un délit de fuite a été commis hier soir à 7 h. 51 par un chauffard qui venait de causer la mort de deux piétons et d'en blesser un autre. L'incident est survenu à hauteur du 8858, rue Hochelaga. Les morts sont Mme Annunziata Sabetti, âgée de 36 ans, et son fils de cinq ans, Erico.

En outre, M. Riccardo Sabetti, âgé de 37 ans, a été blessé à la tête et à la hanche, en plus de souffrir d'un choc nerveux. Il a été transporté à l'hôpital Jean-Talon.

M. et Mme Sabetti, et leur fils, domiciliés à 2872, rue Taillon, avaient traversé la moitié de la rue Hochelaga et s'étaient arrêtés sur la ligne blanche avant d'effectuer la seconde portion de ce trajet. C'est alors qu'un Ford verte, de modèle 1966, les heurta. Les époux Sabetti furent projetés à une distance de 23 pieds, et l'enfant, à 50 pieds.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur cette affaire est priée de téléphoner à 872-4450.

Garçonnet happé par une voiture

Un garçonnet, Gilles Bélanger, 10 ans, du 829 Marie-Anne, à Montréal, a été happé par une auto, hier, devant le 4221 Saint-Hubert. Il a eu le crâne fracturé et son état est jugé très sérieux.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

ici et là

DIMANCHE
Congrès du Parti conservateur à l'Hôtel Reine-Elizabeth.
9:30 Congrès régional du Parti libéral avec l'Honorable Robert Bourassa. Au 100 est, rue Sauve.

LUNDI
Le YWCA de Montréal, situé à 1355, rue Dorchester ouest (à l'angle de la rue Crescent) offre un "COURS DE READAPTATION POUR LES VEUVES", qui consiste en une série de conférences et discussions traitant des problèmes émotifs et du nouveau mode de vie de ces personnes. Ces cours, d'une durée de neuf semaines, commenceront le 16 avril et sont sous la direction d'experts en sociologie et leurs invités, des conférenciers de marque, spécialistes en la matière. Les personnes intéressées voudront bien communiquer avec le YWCA en téléphonant au Centre de la femme au 866-9941, poste 44.

L'Association des entrepreneurs de travaux mécanisés du Québec Inc. tiendra son congrès annuel les 16 et 17 avril au Château Frontenac de Québec.

11:30 Conférence de presse de Monsieur Michel Bélanger à l'Association des assureurs-vie de Montréal. Au salon Jolliet de l'Hôtel Reine Elisabeth.

12:15 Monsieur William Dodge, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail, sera conférencier au déjeuner-causerie du Club canadien de Montréal qui se tiendra à l'Hôtel Ritz-Carlton. Le sujet: "Surtout à cause des viandes!"

TAXES

SUITE DE LA PAGE A 1

équipements sportifs et culturels actuels. Aucune immobilisation n'est prévue, jusqu'ici, au chapitre des Jeux de 1976. Ces prévisions seront toutefois divulguées, mardi, lors de la présentation d'un budget quinquennal.

Quelques achats de véhicules neufs sont prévus, de même que la réfection de quelques rues. On veut également poursuivre le programme d'enfouissement des fils électriques. En ce qui a trait à l'habitation, Montréal mettra en chantier 8.200 unités. On construira aussi 1.200 logements pour les personnes âgées.

Le budget sera soumis à l'approbation des membres du conseil le 18 avril prochain. Il est déjà plausible de prédire que cette adoption se fera sans difficultés. Les quelques conseillers interrogés hier après-midi, dont M. Paul-Emile Robert, laissent entendre qu'un budget "sans hausse de taxes" est déjà adopté lors de sa présentation...

DANS LE COEUR DU VIEUX MONTREAL DANS UNE AMBIANCE TYPIQUEMENT VIEILLE FRANCE

La Vieille France

vous offre son excellente cuisine française dans un nouveau décor typiquement français.

Ouvert tous les jours à 11 h. a.m., dimanche à 9 h. p.m. Facilités de stationnement

SERGE ET SON ACCORDEON MUSETTE
TABLE D'HÔTE TOUTS LES SOIRS
A COMPTER DE \$2.50

POUR RESERVATIONS 845-1575 50 OUEST, RUE ST-JACQUES

AGNÈS ROSENSTIEHL

LA NAISSANCE

Les enfants et l'amour

Pour les enfants qui veulent savoir
Pour les parents qui doivent expliquer

Un document sobre et respectueux
Un document plein de tracheur
Un document qui a une amie
celle d'un enfant

Jean-Yves Desjardins
professeur de psychologie U.Q.A.M.

Paru simultanément à Paris et à Montréal.

En vente partout **les éditions la presse**

Notre erreur

Regardez l'annonce en pleins couleurs des Spéciaux de Printemps Sunflight dans le journal d'aujourd'hui. Malheureusement, nous avons fait une erreur. Sous l'entête "Trois par chambre" lisez...

LA JAMAÏQUE UNE SEMAINE \$256 par personne
\$3 par chambre

Le prix comprend des bons remboursables à la Jamaïque d'une valeur de \$20. (Nous avons indiqué un prix de \$235 pour la Jamaïque) Faites réserver votre Spécial de Printemps auprès de votre agent de voyages.

Sunflight

ANNONCE

DAVID
10 001 (0) = 52 70 01

La raison pour laquelle il est nu, c'est que SAUVÉ FRÈRES n'existait pas dans ce temps-là!

Théodore Aboud: "Je continuerai de collaborer avec la police aussi longtemps que je vivrai"

par Bernard MORRIER

Les relations entre la pègre mont-réalaise et le monde interlope américain, le vol et le recel de marchandises, les incendies criminels, le trafic des drogues, le prêt usuraire et la fraude, voilà autant de domaines dans lesquels le témoin vedette de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Théodore Aboud, a sinon totalement trempé, du moins a-t-il eu connaissance de plusieurs faits s'y rattachant.

Sur la sellette pour la quatrième journée consécutive, dans une salle où le public est toujours exclu par mesure de sécurité, Aboud a déclaré, qu'entre 1967 et 1970, il avait effectué plusieurs voyages aux États-Unis dans plusieurs endroits, dont New York, mais surtout à la piste de courses de Saratoga.

Ces voyages, il en a fait plusieurs avec Albert Di Iorio et Angelo Lanzo et peut-être même avec Jose Orlando, mais il n'est pas certain dans ce dernier cas.

Il raconte qu'un jour, alors qu'il était à Saratoga avec Lanzo, celui-ci s'est séparé de lui durant plusieurs minutes pour aller causer avec quelqu'un. Lors d'un autre voyage à New York, où il était toujours en compa-

gnie de Lanzo dans une boîte de nuit, ce dernier a encore quitté Aboud pour aller s'entretenir avec la même personne durant une vingtaine de minutes. Le témoin dit qu'il ne savait pas qui était ce quelqu'un et ce n'est que lorsqu'il a vu sa photo dans le journal qu'il a appris son nom. C'était Joseph Bonano, dont une information du FBI américain écrit que "des rapports indépendants et des enquêtes permettent d'établir un lien entre les activités criminelles de la famille (Bonano) aux États-Unis et au Canada."

Vu que le témoin était toujours tenu à l'écart, il n'a cependant pu dire de quoi Bonano et Lanzo s'étaient entretenus.

Par ailleurs, dans son rapport, la Commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec rapporte, à la page 215 de son troisième volume, ceci: "De passage à Montréal, Salvatore "Bill" Bonano (le fils de Joseph) et quelques-uns de ses acolytes de New York sont arrêtés pour port d'armes illégales. La surveillance policière permet d'établir qu'ils ont rendu visite à Vincent "Vic" Cotroni et Louis Gréco." Ce dernier, décédé en décembre dernier, est décrit dans le même rapport comme "étant généralement considéré par les autori-

tés américaines comme le successeur de Carmine Galante au poste de dirigeant de la famille Bonano à Montréal..."

LOUIS GRECO

A propos de Gréco, Aboud dit qu'il ne l'a rencontré que deux fois. La première, c'était au Pep's Hamburger Stand, rue Laurendeau, à Ville-Émard, propriété de Marcel Vendetti (ex-garde du corps de Gréco et Armand Bordelais).

Ces derniers étaient toujours en chienne au sujet de l'argent que rapportait le restaurant et, un jour, Aboud a vu Bordelais tirer des coups de feu partout dans la place, sans toutefois atteindre Vendetti.

Le lendemain, le témoin vit Gréco et Vendetti attendre l'arrivée de Bordelais. "Gréco, qui s'affairait alors tranquillement à jouer au billard a parlé gentiment à Bordelais et lui a dit que, pour mettre fin aux querelles, il achèterait le restaurant, a précisé Aboud. Gréco a remis \$1,000 à Armand Bordelais, en lui disant: c'est ta part. Le restaurateur fit part de son mécontentement, lui qui avait investi \$6,000 dans l'entreprise. Gréco lui a redit: c'est ta part et Marcel aura aussi \$1,000. Ça finit là." La deuxième fois que Aboud vit

Gréco, c'était au Club Sabra, possession de Gréco et Michel Pauzo, où Aboud a vendu 5,000 gallons de peinture volés à raison de 50 cents chacun pour peindre les deux maisons à appartements qui appartenaient à Gréco.

Plus loin, Aboud décrit comment il a été impliqué dans un racket de fausse monnaie américaine par l'entremise de Jim Garofolla, un Bostonnais que lui avait présenté Vendetti. Il a contacté un faussaire qu'il connaissait, Jose Rotanda, et celui-ci a pu produire pour \$200,000 en argent canadien en dénomination de \$10, que Aboud a vendu à Garofolla à raison de \$25 du \$1,000.

Le même Garofolla voulait également du témoin, de l'héroïne, ainsi que de la marijuana et du haschisch. A ce moment, Aboud se tenait dans une boîte de lieu plusieurs fusillades. Il était en compagnie de Tom Brady et Paul April. Brady devait partir avec Aboud pour livrer la marchandise, mais une auto de police les interceptait. A ce moment, April avait sur lui \$2,000 ou \$3,000, tandis que son compagnon en avait \$400. Ils furent arrêtés et conduits d'abord au poste 18, puis au poste 10, où les policiers ont cherché à savoir si l'argent ne prové-

nait pas d'un vol à main armée, car Brady avait une arme.

Les policiers ne trouvèrent pas l'héroïne que Aboud avait en sa possession et il fut libéré, tandis qu'une accusation de port d'arme illégal était portée contre Brady, qui fut condamné à l'amende. Par la suite, il a revu Brady qui lui a révélé avoir ouvert un salon de massage, à Châteauguay, avec Vendetti. "C'est pour ça qu'il avait tant d'argent", note-t-il.

LES INCENDIES CRIMINELS

Par ailleurs, Aboud a fait la connaissance de celui qui avait incendié le restaurant Dunn's Delicatessen, rue Sainte-Catherine (ouest). Il s'agit de Jose Rotando qui, selon le témoin, a reçu \$5,000 pour son travail. "Rotando s'arrangeait toujours pour ne pas mettre la vie humaine en danger dans ce travail, commente Aboud. Pourtant, il y a eu un mort et Rotando a reçu comme compensation \$2,500 additionnels."

Aboud dira ensuite qu'il a participé à deux incendies criminels avec Rotando: un à Berveley, près de Boston, et l'autre à Sudbury, Ontario. Les rapports de police confirment ces faits.

LA "BARBOTTE" VOLANTE

Aboud a eu l'occasion une fois de tenir une "barbotte" volante chez lui pour une somme de \$300. L'arrangement avait été pris pour une nuit entre lui-même, Raymond "Chapeau" Gagné et son associé Yvon Monette. Quelque temps après, le témoin a appris qu'Yvon Monette avait été assassiné. "Je savais qu'il était pris dans

le prêt usuraire par-dessus la tête", a-t-il remarqué Aboud.

"De toutes les choses odieuses que j'ai vues dans ma vie de criminel, a dit Aboud, le prêt usuraire est la plus vicieuse. Par ce moyen, on s'empare de commerces légitimes, on se permet de battre des gens, même des infirmes, c'est de l'intérêt par-dessus l'intérêt, morts par-dessus morts, violence par-dessus violence. Si je suis en prison aujourd'hui, c'est le "shylock" qui m'y a conduit", a fait remarquer Aboud d'une voix tremblante.

Ses exemples ont d'ailleurs été très éloquentes à ce sujet. Parmi les gros de Montréal impliqués dans le "shylock", il a nommé: Teddy Young (Yanovitch), Harry Smity, Myer Bowen, Bryan Nix, Peter Skylar, Hugh McGarnham et plusieurs autres. Certains d'entre eux ont déjà comparu à des audiences antérieures de la Commission.

On s'étonnera peut-être que je parle tant. C'est que mon expérience dans la vie criminelle m'a démontré que l'arme la plus puissante dans le crime organisé, c'est le "shylock". Et j'en ai été complètement dégoûté. Je suis une victime du "shylock" et, ce n'est pas un secret, si depuis mon arrestation en 1970, j'ai toujours collaboré avec la police, c'est parce que je voulais rester en vie et voir ma famille en faire autant. Et tant que je vivrai, je collaborerai avec la police à qui je dois la vie", a conclu Aboud.

Celui-ci doit encore poursuivre son témoignage fleuve lundi, témoignage qui n'a pas fini de faire couler de l'encre.



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Grève chez Cooprix?

Les employés des magasins Cooprix ont pris un vote de grève, hier soir. Au cours de la journée, le travail aurait été ralenti au point que les clients avaient peine à trouver sur les tablettes les biens de consommation qu'ils ont l'habitude de se procurer. Tous les policiers de Montréal ont reçu instruction, en soirée, de surveiller étroitement les établissements de Cooprix.

Lang inquiet des accusations à l'emporte-pièce à l'enquête

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de la Justice du Canada, M. Otto Lang, s'inquiète des accusations à l'emporte-pièce qui sont portées devant la commission sur le crime organisé au Québec.

Au cours d'une entrevue donnée hier, M. Lang a mentionné, qu'à son avis, les procureurs généraux des provinces devraient s'inquiéter davantage également.

Le ministre a laissé entendre qu'il aimerait rencontrer les procureurs généraux des provinces pour discuter de cette question avant de songer à présenter une loi devant le parlement fédéral, qui aurait pour effet de limiter la diffusion publique des accusations qui sont portées devant la commission d'enquête sur le crime organisé. De toute évidence, il songeait à M. Jérôme Choquette.

"Il n'y a aucun correctif adéquat pour une personne qui est l'objet d'une accusation au cours d'une enquête très ouverte," a dit le ministre.

M. Lang a fait ces remarques avant d'ajouter que cette enquête sur le crime organisé le touchait de très près depuis les accusations qui ont été portées contre son ami d'enfance, Glenn Hall, l'ancien gardien de buts des Red Wings de Détroit.

Il est difficile de conclure à la suite de ces propos, qu'Ottawa entend intervenir pour diminuer la portée considérable de certaines accusations qui ont été portées jusqu'à maintenant devant cette commission, mais il est bien évident que M. Lang n'a guère apprécié ce qui a été dit au détriment de son ami Glenn Hall.

Le ministre n'a pas fait ces commentaires en chambre, mais à quelques journalistes qui l'ont interrogé.

Appel aux parents de Laval pour les dissuader d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises

par Pierre VENNAT

Les principaux d'écoles de Laval ont été invités officiellement à "dissuader" les parents francophones qui le désirent de transférer leurs enfants des écoles françaises aux écoles anglaises.

Face à un épineux problème de "transfuges" auquel LA PRESSE a déjà fait écho, les autorités de la Commission scolaire de Chomedey, la deuxième plus importante commission scolaire du Québec, ont en effet décidé de passer à l'action en "compliquant" la tâche des parents francophones désireux de faire instruire leurs enfants en anglais, tel que leur en donne maintenant droit la Loi 63.

C'est par le truchement d'une directive "interne" que la Commission scolaire de Chomedey a décidé de passer à l'action, "directive interne" qui, d'ailleurs, a commencé à soulever une levée de boucliers dans certains mi-

lieux de Laval qui y voient une atteinte aux droits des parents.

Quoi qu'il en soit, le directeur de l'enseignement primaire à la commission, M. Patrick Dubé, a fait parvenir à tous les principaux sous sa juridiction, la directive suivante:

"Sujet: directive concernant les inscriptions.

"Me-501

"Message:

"Si les parents ou ceux qui en tiennent lieu désirent que les enfants reçoivent les cours en langue anglaise, ils doivent en faire la demande au moment de l'inscription en remplissant au bureau de la commission ou à tout autre endroit désigné par elle, l'annexe à la formule officielle d'inscription, la carte verte 501.

"Donc un parent qui désire le changement de langue d'enseignement doit se présenter à votre bureau et rem-

plir sa carte Me-501 à votre école seulement.

"Vous aurez alors l'occasion, si vous le jugez à propos, de discuter afin de dissuader ce ou ces parents d'un tel changement".

C'est cet appel à la dissuasion, apparemment anodin, qui provoque des protestations à Laval, le journal tri-hebdomadaire local, pour un, y voyant une atteinte aux droits constitutionnels des parents d'inscrire leurs enfants à l'école dans la langue de leur choix.

Quoi qu'il en soit, le problème des "transfuges" est des plus sérieux sur le territoire, francophone à 80 p. cent, de la Commission scolaire Chomedey.

En 1970-71, sur le territoire de la nouvelle commission scolaire unifiée, les parents de 40 enfants avaient de-

mandé qu'ils soient transférés au secteur anglophone, après le début de leurs études en français.

L'an dernier, ce chiffre grimpa à 81.

Et cette année, pas moins de 193 étudiants francophones d'origine ont été transférés, à la demande de leurs parents, du secteur français où ils avaient commencé leurs études au secteur anglais.

C'est pour empêcher que ce nombre double encore en septembre prochain que les principaux ont été invités à tenter de "dissuader" les parents "transfuges".

Au grand déplaisir de plusieurs qui vont même jusqu'à inviter le ministre de l'Éducation à juger "inconstitutionnelle" une telle directive interne.

Enquête sur l'incendie de l'avenue du Parc

QUEBEC (La Presse) — Le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, annonce que l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un certain nombre de personnes dans l'incendie qui a détruit un immeuble de l'avenue du Parc, à Montréal, le 8 avril, débutera lundi, à 10 h., aux quartiers généraux de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Cette enquête sera présidée par Me Paul-Émile L'Écuyer, c.r., nommé coroner "ad hoc" pour la circonstance. Me L'Écuyer, qui est commissaire-enquêteur suppléant aux incendies pour la ville de Montréal, est chargé de faire une enquête complète et approfondie sur les circonstances de cette tragédie. Conformément à la Loi des coroners, il pourra faire toute recommandation qu'il jugera à propos.

Agence "Detect of Canada Ltée"
PIERRE-D. MASSUE, DÉTECTIVE
 "Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
 Licencie par la Cité de Montréal
 • INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
 • FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
 CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE **387-8757**

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
 Livraison à domicile 874-6911
 du lundi au vendredi: 8 h. à 8 h. p.m.
 le samedi: 8 h. à 5 h. p.m.

RÉDACTION
 Le jour du lundi au vendredi
 Pupitre 874-7061
 Éditorial 874-7030
 Sports 874-7018
 Spéc. Télé-Presse 874-7029
 Finance 874-7016
 Arts et lettres 874-7014
 Vivre aujourd'hui 874-7023
 Nuit (en tout temps) 874-7061

| PUBLICITÉ | |
|---|----------|
| Petites annonces | |
| Commandes | 874-7111 |
| du lundi au vendredi: 9 h. à 5 h. p.m. le samedi: 9 h. à 5 h. p.m. | |
| Pour changer ou annuler | |
| du lundi au vendredi: 9 h. à 4 h.30 p.m. le samedi: 9 h. à 1 h.30 a.m. | 874-7205 |
| Grandes annonces | |
| Détailants | 874-7300 |
| National, Télé-Presse, vacances, voyages | 874-7306 |
| Carrières et professions, nominations | 874-7320 |
| COMPTABILITÉ | |
| Grandes annonces | 874-6892 |
| Petites annonces | 874-6900 |
| PROMOTION | |
| | 874-7100 |
| RELATIONS DE TRAVAIL | |
| | 874-7383 |

CONSERVEZ CE NUMÉRO
CLINIQUE MÉDICALE ST-DENIS
 6737, RUE ST-DENIS
MÉDECINS de GARDE
277-2121

BARILS PRATIQUES
 • Original
 • Décoratif
Boutique du Baril
 15 boul. Labelle, Ste-Rose, Laval
625-0481

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
 3333, chemin de la Reine-Marie, tél.: 343-6090 (JOUR), 343-6992 (SOIR)

SESSION MAI - JUIN

COURS DU JOUR

- Les arts anciens au Québec
- Les Québécois dans le roman et le théâtre actuels
- Littérature: lectures de vacances
- Introduction à la psychologie
- Fondements psychologiques des relations interpersonnelles
- Espagnol intensif

COURS DU SOIR

- Les arts anciens au Québec
- Tourisme culturel: itinéraires à travers le Québec
- Comment mettre en valeur notre patrimoine national?
- Musique et chanson au Québec
- Communication avec soi et avec autrui
- Entraînement intensif à l'animation
- Relations parents-enfants
- Éléments d'économie
- Éléments de sociologie
- Étude normative du français parlé et écrit
- Espagnol intensif
- Présentation de l'Espagne
- Allemand intensif
- Présentation de l'Allemagne
- Français, langue seconde (session intensive)
- Examen de classement et date limite d'inscription: 17 avril
- Anglais, langue seconde (session intensive)
- Examen de classement et date limite d'inscription: 17 avril.

BROCHURE SUR DEMANDE

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
editorialiste en chef

Pour une attitude constructive

Les syndicats profitent des manifestations qu'ils font en faveur de la libération de leurs chefs emprisonnés pour se lancer également à l'assaut du projet de loi 89. Le projet de loi 89, qui veut réglementer le droit de grève dans les services publics, devient à leurs yeux un autre symbole de l'oppression dont le monde ouvrier serait l'objet dans notre province.

C'est le droit du mouvement syndical de réagir et même de réagir vigoureusement contre ce que propose le ministre du Travail. Le ministre Cournoyer lui-même n'a jamais pensé que sa formule était la seule valable et qu'elle devait être acceptée sans modification aucune.

Il le pense si peu, au fait, qu'il passe son temps à répéter que son projet n'est qu'un document de travail et qu'il est ouvert à toutes les suggestions. Il n'a jamais donné l'impression également de vouloir en précipiter l'adoption. Au contraire, il veut que tout le monde prenne le temps de l'étudier à fond avant que le débat ne s'engage à l'Assemblée nationale ou devant une de ses commissions parlementaires.

Il y a, dans les propositions Cournoyer, un but général qui est recherché. C'est celui d'une meilleure protection du public quand survient un conflit de travail dans des services à caractère monopolistique. Le projet de loi cherche à prévoir ce qui devrait être fait à cette fin.

Il est bien évident que la formule doit être assez souple pour ne pas équivaloir, en pratique, à une dénegation de la force de négociation des travailleurs syndiqués. L'intérêt public, certes, doit être sauvegardé, mais il faut trouver le moyen, en même temps, d'être juste et équitable pour les intérêts particuliers.

Ceci doit pouvoir dire, dans le concret, par exemple, que si on limite le recours à la grève, il faut prévoir, en contre partie, des mécanismes qui garantiront aux employés des services publics qu'ils ne seront pas dans une position d'infériorité par rapport à leurs confrères du secteur privé.

Nous avons déjà dit nous-mêmes que le projet de loi Cournoyer, tout en comportant des bons points à d'autres chapitres, était faible à cet égard. Nous n'avons donc jamais pensé que les syndicats y souscriraient avec enthousiasme.

Par contre, comme nous estimons qu'une législation s'impose pour éviter que ne se répètent les événements disgracieux que nous avons connus en ces dernières années, nous avons cherché à formuler des suggestions qui rendraient le projet de loi plus équitable et, donc, plus acceptable. Nous sommes simplement parti du postulat que la population ne pouvait indéfiniment servir d'otage dans les conflits qui opposent des syndicats aux employés des services publics. Il y a sûrement une limite aux inconvénients qu'on peut faire subir à cette population.

Il est toujours hasardeux de penser parler au nom de qui que ce soit. Nous croyons tout de même pouvoir dire avec une certaine certitude que les citoyens, en général, désirent une législation qui aille dans le sens prévu par le projet de loi 89. Il serait malheureux que les syndicats donnent l'impression qu'ils méprisent un tel sentiment.

Or, ils donnent cette impression quand ils proclament que le projet Cournoyer est pure malice et qu'il faut le dénoncer sans la moindre nuance.

En d'autres termes, on dirait qu'il n'y a rien de positif dans l'attitude des centrales. Elles rejettent tout en bloc, alors qu'elles n'offrent aucune solution de rechange. De là à conclure qu'elles veulent à tout prix maintenir un statu quo que la population juge intolérable, il n'y a qu'un pas qu'on est bien tenté de franchir.

Cette façon d'agir est d'autant plus surprenante qu'un chef syndical ou l'autre voudra bien concéder, à l'occasion, que le droit de grève ne peut s'exercer de la même façon dans le secteur public que dans le secteur privé. Mais, si c'est le cas, pourquoi ne pas vouloir discuter des différences qui devraient se refléter au niveau de la législation? Pourquoi, par exemple, ne dirait-on pas ce qu'on souhaiterait comme compensation à un droit de grève réduit?

Les syndicats ajouteraient grandement à leur crédibilité s'ils voulaient cesser leur opposition systématique et dire clairement comment ils conçoivent la conciliation du bien commun avec la défense des intérêts de leurs membres. Les démarches positives sont toujours plus sympathiques que les attitudes purement négatives.

Vincent PRINCE



(Droits réservés)

L'image Canada-Québec

L'action entreprise par les associations mondiales du travail pour dénoncer le comportement du Canada et du Québec dans l'affaire des chefs syndicaux emprisonnés n'est pas à prendre à la légère. Ne serait-ce que parce que les personnages qui nous ont fait l'honneur de venir se rendre compte sur place de l'étendue de la "répression" ne sont pas des enquêteurs impartiaux mais des militants.

L'un d'entre eux, M. Bouladou, a exercé les fonctions de président d'une grande centrale chrétienne. Sauf erreur, M. Bouladou était président de l'ancienne centrale CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) au moment même où MM. Gérard Picard, Jean Marchand et Gérard Pelletier étaient eux-mêmes fort actifs au sein de l'ancienne CTCC (devenue la CSN). Les relations entre les deux centrales (elles ont perdu à peu près en même temps leur caractère confessionnel, il y a quelques années) étaient sinon quotidiennes du moins fréquentes. Dans la me-

sure où, en tant que président de la Confédération mondiale du travail, organisation internationale, M. Bouladou reproche au Canada son comportement anti-syndical, il met indirectement en cause ses anciens frères de combat, devenus ministres à Ottawa, capitale d'un pays qui a déchu, dit-il, "au rang de l'Espagne franquiste."

Ce qui indignait toujours les militants syndicaux, où qu'ils soient à travers le monde, c'est la pensée même qu'on puisse emprisonner des chefs syndicaux pour faits de grève. Ce type de réaction gouvernementale rappelle tant de mauvais souvenirs ailleurs! Aussi, le combat mené au Québec devient-il, pour les organisations internationales de travailleurs, le combat de tous les syndicats. D'ailleurs, chaque fois que les forces de l'ordre sont intervenues durement contre les forces ouvrières, en quelque point du globe que ce soit, quels cris d'écorchés nos gens dits de gauche n'ont-ils pas eux-mêmes poussés ici?

Le dossier d'Ottawa et de Québec est-il si noir, depuis les affrontements du printemps de 1972, qu'il faille considérer notre régime politique comme foncièrement antidémocratique et intrinsèquement pervers? Peut-être. Mais où sont les preuves d'un abaissement aussi complet?

Les syndicats européens trouvent toujours dans les partis communiste et socialiste de leur patrie respective des véhicules plus ou moins adaptés à leurs revendications politiques. Chez nous, ces partis n'ont pas de clientèle. Ce qu'on aimerait faire connaître à l'opinion internationale, c'est que rien n'interdisait aux séquestrés d'Orsainville de prendre eux-mêmes le pouvoir par les voies normales. Rien, mais absolument rien! ne leur interdisait de se constituer en parti et de concurrencer, au cours d'élections générales, MM. Bourassa et Choquette. Notre démocratie va au moins jusque là...

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Une banlieusarde sceptique

A la lecture des deux longs articles publiés par Daniel L'Heureux dans votre édition du 24 mars, au sujet des "fusions sur l'île de Montréal" et sur notre nouveau ministre des Affaires municipales, M. le Dr Goldbloom, je ne puis m'empêcher d'être quelque peu sceptique de cette avalanche soudaine d'attentions aux problèmes de banlieusards qui ne font que s'aggraver surtout depuis quelques mois.

Je suis portée à sourire en relisant les journaux sur le service de police imposé à Ville Mont-Royal, le système téléphonique de Montréal-Nord, pour ne pas mentionner ce qui se produit à Pointe-Claire, Lachine, enfin toutes les autres villes de banlieue. Tout cela en dépit des "promesses formelles" du Dr Goldbloom et de Maitre Choquette à l'effet que la protection des citoyens de banlieue ne serait diminuée d'aucune façon.

M. Daigneault, directeur de police de la C.U.M. (devrais-je écrire Cité de Montréal?) semble se moquer éperdument du Conseil de Sécurité et même du Cabinet de M. Bourassa. Cela ne me surprend pas trop vu l'attitude de son patron de l'hôtel de ville de Montréal et d'un certain M. Marcell, grand manitou des policiers. Le mot d'ordre: renflouer la grande cité aux frais et aux dépens des autres.

Le gouvernement se doit de corriger cette situation immédiatement. M. Choquette est le père légitime du "bébé" portant le nom de Bill 281 et c'est là le gros bobo de la C.U.M. J'espère que le Dr Goldbloom, pédicêtre reconnu, saura convaincre le père que l'enfant se porte très mal, coûte très cher et a gravement besoin de se faire caser une fois pour toutes.

Des élections provinciales auront probablement lieu l'an prochain et nos représentants devraient tenir compte qu'ils ne pourront continuer à se faire redire s'ils ne respectent pas les vœux de presque un million d'électeurs

indignés, inquiets et surtaxés, et ne s'occupent que d'une poignée de dictateurs, nonobstant les propos de M. Daigneault que personne ne se plaint et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La grande majorité ne se laissera pas éternellement leurrer par de fausses promesses de ministres ou députés même si ces derniers sont des modèles de suavité ou d'entêtement.

Mlle G. DESFORGES
Lachine, P.Q.

Décision contraire au principe de justice

La mauvaise décision du gouvernement libéral de Québec de se débarrasser de l'hôpital de la Miséricorde, soit en le vendant ou en le démolissant, est contraire au principe de justice auquel tous les députés, quels qu'ils soient, doivent adhérer.

Cette décision manifeste jusqu'à quel point le ministre Castonguay ainsi que tous ses confrères, et aussi le premier ministre, sont de parfaits imbéciles. Un hôpital comme celui de la Miséricorde ne doit pas être détruit pour n'importe quelle raison.

Les députés péquistes, au lieu de sortir de la chambre, à l'occasion de la lecture du discours du trône (une partie) lue en anglais, auraient mieux fait de se joindre à tout mouvement de protestation et d'accomplir des choses valables, au lieu d'agir comme des imbéciles, eux autres aussi.

Les grands journaux, défenseurs de la justice, devraient soulever une protestation énergique avec le support du public, car une décision comme celle-ci est abominable.

Fernand LAMARCHE
Montréal.

Appui au "Manifeste contre le joual"

J'ai lu dans LA PRESSE du 9 février dernier le "Manifeste contre le joual" signé par Mme Yvette Méral. Je m'y associe pleinement et je vous remercie de lui avoir accordé la publicité qu'il mérite. Notre langue est l'héritage de tous que nous devons maintenir.

Jean HOUPERT
Ancien doyen de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke et ancien président de l'Institut de diction française.

BIAIS

La semaine de l'éducation

L'éducation a beau être permanente, il n'y a pas de quoi être défrisé par "une semaine" de l'éducation, au contraire. D'autant que celle-ci nous propose un retour à la terre avec le thème "Le Québécois et sa culture", un sujet bien de cheu-nous. Que le président du comité organisateur ait pour nom Claude Desjardins... n'est sans doute qu'une coïncidence.

Ainsi donc, du 8 au 14 avril, le tout Québec scolarisé et conscientisé sera invité à parler d'élevage, d'agriculture ou de grise culture. A moins que ce ne soit de "sous-culture" si l'on se rappelle le slogan "qui s'instruit, s'enrichit". Toutes les "grosses légumes" de nos villes et villages, qui se recrutent très souvent d'ailleurs parmi les gens qui n'ont jamais eu besoin de savoir que le mot "légume" est masculin, vont se retrouver pour le simple plaisir d'être dans les patates avec d'autres.

Bien sûr, tous ceux et celles pour

qui c'est l'occasion annuelle de parler éducation en récolteront certains fruits. Apprendre par exemple que l'école (j'allais dire l'étable) s'est microsiliconnée et baignée saunarisée, ça fait chaud au cœur. On a évolué depuis les douches dénoncées par les bérêts blancs. Découvrir que les professeurs d'université parlent "joyal" pour être sûrs d'être compris par leurs étudiants, cela aussi est une ouverture sur le progrès. Le français langue de travail, c'est déjà dépassé!

Bref, pourvu qu'on permette à ces éternels consultés de mettre la charrie avant les Vœux, tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles comme disait un volterrien bien connu. Au fond, c'est mon oncle Gaston qui a raison, l'éducation c'est comme la montre Timex, plus on lui donne de coups, mieux elle se vend.

Raymond TURCOTTE
(collaboration spéciale)

BILLET

Picasso, heureux homme

Picasso, libérateur des formes. Picasso, pionnier d'un nouveau monde pictural. Picasso, primitif de l'art moderne.

Picasso est mort? Ce n'est plus possible. Picasso ne meurt pas. Pour ceux qui ont le don de la jouissance visuelle, il survit comme l'un des grands faiseurs de la peinture moderne telle que nous la connaissons.

Inlassable et étonnamment fécond, ce peintre jouit désormais d'une stature qui s'apparente à celle d'Albert Einstein en science, ou à celle de Charles Chaplin dans le domaine du cinéma. Tout comme ce dernier a su incarner, à lui seul, le septième art, et Einstein, la science nucléaire et spatiale, il incarne, à lui seul, la peinture moderne. C'est un génie, et comme tous les génies, il résiste à toute classification.

Tout a été dit sur Picasso. Des hommes illustres l'ont exalté, et des crétins l'ont dénigré. Il a suscité le ravissement des uns, et fait éclater la bêtise des autres. On a pu dire de lui — et c'est le plus grand hommage qu'on puisse lui rendre — qu'il fut l'un des plus prodigieux inventeurs de formes nouvelles et qu'il sut ne jamais se répéter. Aucune école n'a réussi à l'accaparer. Il les transcende toutes. Génial touche-à-tout, il a excellé en tout: peinture, aquarelle, gouache, fusain, lithographie, sculpture, céramique, mosaïque et même décor de théâtre.

Je ne sais pas pourquoi, mais le simple mot Picasso opère en moi une sorte de magie. Il me reporte à mes années d'études: époque où je croyais avoir une vocation de peintre ou de musicien. Pauvre de moi! Il fait remonter à la surface de mes souvenirs les noms de ceux qui, en ce temps-là, nous faisaient, nous autres, étudiants, vibrer ou fulminer: Apollinaire, Cocteau, Braque, Satie, Diaghilev, Matisse...

Je me suis d'abord cabré devant ce qu'on appelait alors les "excentricités" de Picasso, tout comme j'ai eu du mal à accepter Debussy,

Stravinsky, Schoenberg. Comme nos maîtres ne jurèrent que par les canons du plus pur classicisme, j'étais naturellement enclin à n'attacher d'importance qu'aux grandes époques: celles de Vélasquez, Poussin, Watteau ou Botticelli en peinture, ou celles de Palestrina, Bach, Mozart ou Beethoven en musique.

J'ai vite senti que, si je ne comprenais rien à Picasso et aux autres, ce n'était pas la faute à l'art moderne, mais ma faute à moi. Il me manquait la petite lumière qui confère l'état de grâce. J'ai donc entrepris de faire, avec patience, la quête de cette petite lumière, et c'est progressivement qu'elle s'est allumée. Un jour, j'ai compris que la beauté de Picasso ne contredisait aucunement celle de Raphaël ou de Michel-Ange. Picasso conquis, j'ai pu entrer, de plain-pied, dans l'univers de Braque, de Gris, de Matisse, de Klee, de Modigliani, et j'ai même redécouvert Van Gogh, Rouault, Gauguin et d'autres que je croyais connaître.

Quel est le chef-d'œuvre de Picasso? *Guernica*? *Les demoiselles d'Avignon*? *Les trois musiciens*? Je laisse volontiers dissenter les connaisseurs. Pour moi, le chef-d'œuvre de Picasso reste sa vie, et sa vie en a été une de bonheur. La preuve? Il a vécu 91 ans, et la longévité m'apparaît comme un signe de bonheur.

Qu'est-ce qui a rendu Picasso heureux? La gloire? Les honneurs? La fortune? Bien sûr que non. Picasso était millionnaire, mais ce millionnaire a su rester pauvre. Il a su protéger son univers intérieur. Il a vécu en reclus, avec quelques amis, attiré d'un simple pull-over, d'un short et de sandales. Il a su conserver la naïveté d'un gamin au milieu de choses simples: des ateliers encombrés, des femmes aimantes et dissipées, un jardin, des fleurs, un horaire rigoureux.

Dans sa solitude et son débraillé, Picasso a vécu de peu, mais intensément, et sa vie, c'était le travail — il produisait, en moyenne, 200 œuvres par an. Jus-

qu'à sa mort, cet homme a connu l'exaltation de la création. Le phénomène semble unique en son genre. Les grands artistes meurent d'habitude après leur période de créativité, c'est-à-dire, longtemps avant leur mort physique. Picasso a créé jusqu'à la dernière heure. Il a pris la tête de l'avant-garde, dans sa jeunesse, et ne l'a jamais perdue.

Picasso m'apparaît comme un grand novateur, et ce, au même titre que les grands inventeurs. La voiture, l'électricité, le téléphone, l'avion, le disque, l'appareil-photo, le ruban magnétique: autant de nouveautés qui ont transformé nos vies et notre milieu. A cause de ces nouveautés, le théâtre, le spectacle, la peinture, la musique ont recouvré une vie nouvelle.

Affranchis par la technique, les arts ont pu marquer, d'une façon insoupçonnée jusqu'ici, leur caractère créateur et autonome. Issues d'un génie comme Picasso, les couleurs et les formes ont complètement transformé notre vision du monde. L'esthétique débouche sur de nouveaux horizons. Les arts peuvent tous désormais revendiquer leur autonomie propre.

J. P.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE, 874-8911

pleins feux sur l'actualité

L'Amérique latine secoue le joug des USA

CHARLES DAVID
chroniqueur à l'information étrangère



A DEFAUT de ne pouvoir vivre "loin des Etats-Unis et près de Dieu" — pour paraphraser la célèbre boutade du président Diaz — les Etats américains du sud du Rio Grande viennent de manifester à deux reprises, en moins d'un mois, leur nette volonté de prendre en mains leur destin et, par là-même, tenter, une fois de plus, de se dégager de l'emprise américaine jugée excessive, démesurée et, à tout prendre, anachronique.

Ainsi, tant lors de la session du Conseil de Sécurité de l'ONU, tenue à Panama, qu'à la réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains (OEA) à Washington, les 23 pays membres de

cet organisme ont franchement remis en question l'influence prépondérante des Etats-Unis au sein de l'Amérique Latine et refusé clairement l'action contraignante de cette puissance qui, de la guerre hispano-américaine aux activités douteuses de l'ITT, s'arroge le droit d'imposer ses propres vues et n'en finit pas de s'immiscer et d'intervenir dans leurs affaires intérieures.

Droit "divin" mis en doute

Situation d'autant plus insupportable aux yeux de l'Amérique Latine, devant l'évolution des lignes de force qui conditionnent actuellement la nouvelle refonte de l'équilibre international, que cette pression constante des Etats-Unis s'est toujours exercée et continue de se matérialiser au nom d'une doctrine élaborée de toutes pièces, sans aucun fondement juridique mais basée intégralement sur la loi de la Force, révisée en fonction des circonstances et au gré de l'humeur des occupants de la Maison-Blanche quant à son application pratique, pour servir toujours et avant tout les intérêts supérieurs des Etats-Unis.

Véritable pierre d'angle de la politique étrangère américaine, la fameuse déclaration du président James Monroe, le 2 décembre 1823,

devant le Congrès américain, a reconnu, en effet, aux Etats-Unis le droit "divin" de s'attribuer des droits "matériels" en Amérique Latine "pour sauvegarder l'ordre et faire respecter le droit". 150 ans après, l'Amérique Latine voudrait faire valoir simplement son droit de vivre et de se départir de la tutelle américaine.

La misère et la dictature

Car, en dépit de leurs déclarations de principe prônant une coopération de bonne volonté et de bon voisinage, les dirigeants américains, de Monroe à Roosevelt, de Kennedy à Nixon, ont toujours souscrit, en fait, par des moyens divers certes, à l'essentiel de l'énoncé de la politique du président Cleveland qui proclamait, dès 1895, à la Grande-Bretagne et au monde entier que "les Etats-Unis étaient pratiquement souverains sur le continent et que leur volonté avait force de loi".

A moins de vouloir, en défiant le bon sens le plus élémentaire, se persuader à tout prix que "l'eau qui provient d'une même source peut être à la fois douce et salée", il serait curieux de croire que l'Amérique Latine, en proie actuellement à un nationalisme exacerbé, puisse, désormais, accepter, sans



"Les Etats-Unis sont pratiquement souverains sur ce continent et leur volonté a force de loi... Jusqu'à quand?"

rechercher, les méfaits d'une doctrine qui a déterminé fondamentalement la politique américaine. D'autant que cette conception du pan-américanisme, tant par la formule du "big stick" que par la "diplomatie du dollar" n'a réussi qu'à vouer des millions d'hommes à la misère et à la dictature.

L'Amérique Latine parle haut

A ce titre, la session à Panama du Conseil de Sécurité, malgré les résultats négatifs dus au veto américain, n'a fait que confirmer la détermination évidente des Etats-Unis de maintenir à tout prix, à rebours de l'opinion et des sentiments profonds des pays latino-américains, leurs privilèges spéciaux et de concrétiser, par un acte de force, la défense de leurs intérêts.

Mais, par contre, elle a aussi mis en lumière la fermeté du nouvel état d'esprit qui règne dans ce continent et donne une nouvelle impulsion à sa recherche d'une véritable indépendance politique et économique.

Décidée coûte que coûte à échapper à un dialogue particulier avec les Etats-Unis dont le poids écrase, l'Amérique Latine soucieuse de dignité, entend se servir de tous

les moyens et de toutes les tribunes de toutes les institutions internationales pour dévoiler à la face de l'opinion publique mondiale, et plus spécialement des autres pays du tiers-monde, les dessous d'un contentieux qui a ravale pendant longtemps ses membres au rang de républiques de bananes et de colonies de choix des Etats-Unis.

Les USA et OEA

Cette tendance d'une révision brutale des relations inter-américaines s'est affirmée, d'ailleurs, avec plus d'éclat, lors de la réunion de l'Assemblée générale de l'OEA où, sans détours, la majorité des membres de cette organisation a posé le problème de la présence des Etats-Unis au sein de cet organisme.

En abordant, dès la séance d'ouverture, la question brûlante de la levée des sanctions contre Cuba, les pays latino-américains ont fait valoir le droit inaliénable que détiennent les peuples de ce continent de choisir, inconditionnellement et sans pression, la voie de leur développement. D'autant que l'OEA ne peut que s'offrir de l'obstination des Etats-Unis à établir, paradoxalement, un cordon sanitaire autour

de Cuba, à utiliser vis-à-vis de ce pays des mesures d'une époque révolue, au moment où le tandem Nixon-Kissinger visite Pékin, commerce avec Moscou et envisage de reconstruire Hanoi... mais contraindre la majorité des pays de l'Amérique Latine, à la suite d'une résolution prise, neuf ans plus tôt, en "rachetant" la voix d'Haiti, à tenir la Havane en pestiférée.

Des alliances révélatrices

Il est vrai que déjà six pays de l'OEA ont renoué avec la Havane, passant outre à l'usage américain et qu'un camp des rebelles, on le sait notamment le Chili d'Allende, le Pérou des militaires réformistes, le Panama de Torrijos, l'Equateur et, bien entendu, le Mexique qui, de tout temps, a refusé de rompre avec Cuba, viennent s'ajouter très bientôt un membre de poids avec l'Argentine de Campora. On peut douter sérieusement de la position morale des Etats-Unis et de "sa profonde préoccupation" envers l'Amérique Latine quant à l'appui de ses thèses se rejoignant péle-mêle les militaires et les prétendus technocrates du Brésil et les "progressistes" de l'Haiti de Jean-Claude Duvalier.

la semaine revue et résumée

PAR RÉGINALD SPINHAYER



UNE collecte de \$500,000, prétendument organisée parmi les membres de la pègre métropolitaine au profit de la réélection du maire Jean Drapeau, en 1960, a été le clou de la longue déposition faite par un autre témoin, qui purge incidemment dix années de prison pour une fraude de \$1.5 million, comparissant à Montréal devant la commission d'enquête sur le crime au Québec.

Pretextement démenti par les dirigeants de l'administration municipale et d'autres éminentes personnalités, le témoin, âgé de 53 ans et qui se décrit comme un professionnel du crime, disant entre autres avoir vendu lui-même pour des \$ millions de marchandises volées au Canadien National avec la complicité de membres du personnel, a aussi jeté le discrédit sur l'organisation des courses hippiques et du hockey professionnel.

L'individu, que le monde interlope aurait condamné à mort pour trahison, a témoigné dans le plus strict huis-clos et des mesures de sécurité extraordinaires.

Militaire québécois tué au Vietnam

Un Québécois, le capitaine Charles-Eugène Laviolette, 42 ans, figure parmi les neuf observateurs de la paix qui ont trouvé la mort dans la destruction de leur hélicoptère par l'artillerie communiste au Vietnam du Sud, où la continuation des combats aurait pu ailleurs fait jusqu'à présent plus de 21,000 tués depuis la signature du cessez-le-feu", voici deux mois et demi.

L'attentat contre l'hélicoptère, désarmé et peint de couleurs particulières, a aussi coûté la vie à deux Hongrois, un Indonésien et deux communistes sud-vietnamiens, ainsi qu'à deux aviateurs américains et un Philippin. Le capitaine Laviolette devait être inhumé aujourd'hui à Québec.

Pendant ce temps, au Cambodge, pays d'Indochine où aucun accord de paix n'est encore intervenu, les troupes communistes ont virtuellement encerclé la capitale, Phnom Penh, qui compte 1,500,000 habitants, et plusieurs missions diplomatiques ont évacué précipitamment du personnel par avion.

C'est propre... et augmenté de 8.4 p.c.!

C'est maintenant définitif: le gouvernement québécois a décidé de maintenir la permission donnée à l'Hydro-Québec en vue d'augmenter ses tarifs et les Québécois paieront leur électricité 8.4 p.c. de plus à compter de vendredi prochain.

Cette nouvelle hausse du coût de la vie ne manquera pas d'étonner désagréablement ceux qui l'avaient écartée de leurs préoccupations d'économie domestique en se souvenant de la dispense fiscale de \$10 millions accordée voici quinze jours à l'entreprise para-gouvernementale dans le budget provincial.

L'affaire a aussi fait lever des

sourcils à Ottawa, où le gouvernement Trudeau a cédé au mécontentement populaire et a interdit, tout au moins provisoirement, la compagnie de téléphone Bell de majorer ses prix pour la 4ème fois en 3 ans et demi.

Requiem pour une étude gouvernementale

Alléguant l'existence de problèmes plus importants, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, a révélé que le gouvernement Bourassa, en contradiction avec ses engagements antérieurs, avait cessé d'étudier en chiffres absolus la rentabilité du fédéralisme pour les Québécois.

Le vice-premier ministre, M. Gérard Lévesque, a dit que le gouvernement avait changé de critères d'évaluation et le ministre Garneau a invité le Parti québécois à prouver lui-même ses assertions sur la non rentabilité du régime fédéral actuel.

Précédemment, deux méthodes de calcul avaient conclu à une perte pour le Québec. L'une aboutissait à un déficit de \$91.9 millions, l'autre à un déficit de \$11.5 millions.

Picasso n'est plus

Le célèbre et prolifique peintre Pablo Picasso, qui signa quelque 200,000 oeuvres au cours de soixante-dix-sept années d'une vie artistique souvent controversée, est décédé à l'âge de 91 ans dans sa propriété voisine de Vallauris, dans le sud de la France.

Fils aîné d'un professeur de dessin de Malaga, en Espagne, Picasso était un artiste accompli dès l'âge de 14 ans et il en avait 20 quand il s'installa définitivement en France, où il commença par gagner fort modestement sa vie avant d'acquiescer la gloire et une fortune officiellement estimée à \$50 millions. Considéré comme l'un des pères du cubisme, il menait depuis dix ans une existence reclus, mais toujours très active.

L'artiste est mort sans avoir rédigé de testament et laisse dans le deuil son épouse âgée de 45 ans, ainsi que quatre enfants, dont trois illégitimes.

Nouveaux incidents au Moyen-Orient

La république du Chypre, dont le territoire insulaire méditerranéen est lui-même déchiré par des troubles civils souvent meurtriers, a servi de terrain à une dizaine de maquisards arabes qui y ont commis à une demi-heure d'intervalle deux attentats ratés, l'un contre la résidence de l'ambassadeur d'Israël, l'autre contre un aéroport israélien en escale à l'aéroport de Nicosie, la capitale chypriote.

Douze heures après, dans la nuit, plusieurs groupes de militaires israéliens, dont bon nombre en vêtements civils et se déplaçant dans des autos munies de plaques libanaises, attaquaient diverses localités du Liban et même la capitale de ce pays, Beyrouth. Les deux séries d'incidents ont fait plus d'une dizaine de morts, parmi lesquels trois éminents activistes palestiniens, des femmes, des commandos israéliens et un policier chypriote.

niens, des femmes, des commandos israéliens et un policier chypriote.

Exécutions en pays socialistes

Le gouvernement de la Yougoslavie a annoncé l'exécution de trois séparatistes croates, extrémistes de droite diis Oustachis, membres d'un groupe d'une vingtaine d'exilés dont la plupart avaient péri dans un engagement armé avec la police, en décembre dernier. Les suppliciés, âgés de 33, 35 et 40 ans, avaient émigré en Australie et pris la nationalité de ce pays, qui a protesté auprès des autorités yougoslaves.

D'autre part, un réfugié albanais en Italie a confirmé une rumeur déjà évoquée par le pape Paul VI, selon laquelle un prêtre catholique d'Albanie a été passé par les armes pour avoir baptisé un enfant.

Selon ce réfugié, âgé de 32 ans, les autorités albanaises auraient d'ailleurs fait fusiller quelque 150,000 dissidents politiques, dont d'autres religieux, depuis 1944. Environ 300,000 personnes seraient aussi détenues dans des prisons et camps divers.

L'insaisissable Bormann est mort... en 1945

Condamné à mort in absentia pour crimes de guerre après la défaite de l'Allemagne dans le conflit mondial de 1940-1945, et prétendument "repéré" dans une vingtaine de pays différents au cours des 23 dernières années, Martin Bormann, le principal adjoint d'Adolf Hitler, est effectivement mort dans la nuit du 2 mai 1945, après avoir échoué dans sa tentative de traverser les lignes de soldats soviétiques qui envahissaient Berlin.

Du moins sont-ce là les conclusions du gouvernement de l'Allemagne de l'ouest, qui vient de fermer officiellement le dossier Bormann en prêtant foi aux résultats de longues analyses d'un squelette découvert le 7 décembre dernier par des terrassiers berlinois. L'identification de la dentition, qui contenait les restes d'une ampoule de cyanure comme celles distribuées à 950 chefs nazis lors de la débâcle, aurait été déterminante, de même qu'une fracture à un bras.

Des policiers mal motivés, en Ontario?

La Fédération ontarienne du travail a préconisé le recours à des examens psychologiques approfondis pour éviter l'engagement de recrues mal motivées ou pour rejeter les policiers au caractère potentiellement douteux parmi les gardiens de Pordre de cette province canadienne.

Recommandant aussi qu'un diplôme d'enseignement secondaire devienne un prérequis pour les aspirants, la Fédération déplore dans un mémoire officiel la présente probabilité que "beaucoup d'aspirants policiers choisissent ce métier parce qu'ils le croient facile et d'un revenu assuré, soit par attrait de l'uniforme, par goût pour l'autorité, ou par sadisme".

Non loin de là, à Détroit, dans le Michigan, un haut gradé du détachement local du FBI a été suspendu en attendant les conclusions d'une enquête sur la corruption par le crime organisé.

Au pays de l'abondance, Pauvreté est vice...

par Jean POCHET (collaboration spéciale à Los Angeles)

ÊTRE PAUVRE aux Etats-Unis, c'est être un mauvais élève du capitalisme. La pauvreté ne suscite pas la pitié, mais l'étonnement et l'impatience. L'abondance ne crée pas mauvaise conscience — au contraire. Ici, pauvreté est vice. Aide-toi et le ciel t'aidera, n'est pas pris dans son sens spirituel, mais d'une manière très pragmatique. Le ciel, et l'Américain moyen n'ont rien à faire de celui qui s'englué dans la pauvreté — comme le mauvais élève qui "s'obstine" à ne pas comprendre.

Le dogme que la vertu est toujours récompensée et que le succès dépend de l'effort, est plus vivace que jamais. Ce qui a changé, c'est que cette attitude largement prônée aux WASP (White Anglo Saxon Protestants) s'est, d'après une récente étude, développée chez les catholiques.

D'après la même étude, ni le manque d'écoles, ni le manque de centres d'apprentissages, ni le manque d'emplois, ni les circonstances imprévisibles ou accidentelles, ni le manque de chance, ne sont des facteurs d'excuses. La vraie raison de la pauvreté, c'est la faillite individuelle ou le manque de caractère.

Les récentes décisions de l'Administration de pratiquer des coupes sombres dans les programmes de lutte contre la pauvreté ne soulèvent pas l'indignation — en tous cas pas d'indignation nationale. Si le président Nixon peut prendre de telles mesures sans beaucoup d'autres effets que des protestations éparpillées, c'est qu'une grande partie du pays y est indifférente et qu'une minorité agissante y est favorable. S'il existe encore une conscience

collective, elle a perdu la voix — et peut-être la foi.

Pas conforme au "rêve américain"

Les grandes réformes sociales amorcées par les présidents Kennedy et Johnson n'ont pas été suffisamment profondes et vigoureuses pour que des résultats convaincants aient pu se faire sentir.

L'Amérique a toujours été réticente aux programmes de prévoyance sociale patronnés par l'Etat. L'Américain y voit avant tout un encouragement à la paresse. Pour être durables et efficaces, les réformes auraient dû être globales. En plus de l'aide directe, il aurait fallu développer rapidement et intensivement de nouveaux programmes d'éducation, d'apprentissage, de santé, d'habitations. Il aurait fallu beaucoup d'argent et beaucoup de compréhension de la part du plus grand nombre.

Il aurait aussi fallu, du côté des libéraux, moins d'arrogance et plus de patience. Il aurait fallu qu'ils se rendent compte que ces programmes étaient tolérés par la majorité mais ni souhaités, ni supportés, ni même compris.

La pauvreté est l'antithèse du "rêve américain"; son corollaire. L'aide est pauvre, est contraire aux principes qui ont secrété la prospérité individuelle. "L'Etat donne l'argent des taxes que je paye avec le fruit de mon travail, à ceux qui ne font rien".

Il existe une véritable haine — c'est le terme qu'emploie Dean Ginsberg, ancien délégué de la prévoyance sociale à New York — vis-à-vis de ceux qui émargent des secours d'Etat.

Les "arguments" sont purement émotionnels: "Mon père et mon grand-père étaient pauvres. Mais ils en sont sortis. Pourquoi "eux" ne réussissent-ils pas?". "Eux" ou "ils" est une clé à l'explication de cette haine. "Eux" ne sont pas de la même race. "Eux" sont la tare

d'une société qui serait sinon sans tâche.

Assez de paternalisme

Ceux qui ont réussi, ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'ils soient riches, ont rencontré une forte opposition chez les ouvriers aussi croient encore au mythe de la frontière — si vous ne réussissez pas ici, essayez ailleurs. Mais il n'y a plus d'ailleurs. Le dernier "passage", c'est celui qui va de la campagne désertée aux taudis des villes surpeuplées — et un bureau de chômage le plus proche. Là, ils font la queue, passifs, nonchalants, échangeant l'histoire de leurs misères avec d'autres, ou plus déshérités qu'eux, reproches vains et durement ressentis par ceux qui ont la bonne conscience "d'en être sortis".

La légende, qui verse l'huile sur le feu de la haine, veut aussi "qu'ils" soient tous noirs. Les chiffres témoignent que le groupe le plus important (49%) est blanc. Mais que faire des chiffres qui ne justifient pas la "conscience"?

Et de plus, il est vrai que dans les grandes villes, là où le plus de monde ont l'occasion de les voir, la grande majorité est noire, portoricaine ou mexicaine. Il est plus facile d'accepter ceux que déjà on n'aime pas.

Le président Nixon agit en toute sérénité, selon des principes qui lui sont chers. Il a derrière lui le raz de marée électoral de novembre et il n'a pas devant lui le spectre d'un troisième mandat à renouveler. Assez de paternalisme n'est-il décrié, traquons la pauvreté là où elle est, chez les pauvres. En occupant les crédits, "ils" seront bien obligés de trouver du travail. Quel travail? Veux pas le savoir.

Le président Nixon peut d'ailleurs témoigner d'une manière probante qu'il suffit de vouloir pour pouvoir. L'enfant pauvre, né en Californie du Sud et devenu président des Etats-Unis, est l'histoire édifiante de la volonté "d'en sortir" de Richard Mulhous Nixon.

Il n'y a malheureusement qu'un seul emploi de ce genre et il est occupé pour quatre ans encore.

pleins feux sur l'actualité

BILLET

Pitié pour les pingres!

COMME tout le monde, je soupçonne depuis un bon moment que les gros souscripteurs aux caisses électorales sont tentés parfois de faire des pressions auprès du pouvoir, pressions d'autant plus efficaces qu'elles sont discrètes.

Mais comme tout le monde aussi, je m'intéressais de m'entendre sur le sujet, n'ayant pas de preuves.

Si je me suis accommodé au fil des ans de ce doute persistant, c'est que je n'ai par ailleurs jamais mis en doute la parole de nos chefs de partis qui ont tous juré, l'un après l'autre, ne pas connaître l'identité de leurs généreux pourvoyeurs de fonds.

Si rassurante soit-elle, je trouve parfois cette attitude de nos leaders injuste; imaginez une grosse compagnie qui se saigne à blanc pour placer "son" homme en poste et qui se fait dire: je ne veux pas savoir qui a payé!

Tant que les psychiatres n'auront pas apporté une explication scientifique à ce comportement étrange, je me contente de mettre ça au compte des bizarreries de la politique. Et je me rassure intérieurement en me disant que moi, de toutes manières, je suis irréprochable: je ne souscris PAS.

Mais voilà que ma belle assurance vient de s'évanouir. Après avoir affirmé ne pas connaître l'identité des souscripteurs, nos chefs reconnaissent, l'un après l'autre, savoir les noms de ceux qui ont donné PAS. Ce n'est guère plus rassurant.

Par exemple, M. Bourassa confie qu'il sait que M. William O'Bront n'a PAS fourni à sa caisse. Par les temps qui courent, il faut se demander s'il est plus confortable de figurer dans la liste de ceux qui ont souscrit ou ceux qui ont négligé de le faire.

N'ayant point fourni je m'en contesse humblement auprès du premier ministre — la caisse libérale, il me reste à souhaiter qu'on ne m'en tienne pas rigueur.

M. Bourassa étant un homme de compromis, il n'y a pas trop à craindre de ce côté. Mais un malheur ne vient jamais seul. Voilà que M. Jean Drapeau, lui aussi, après avoir soutenu ne pas connaître l'identité de ses appuis financiers, affirme savoir les noms de ceux qui ne l'ont PAS aidé. (Inutile de préciser que je suis de ceux-là).

Parce qu'il a accès à la liste des non-souscripteurs — celle des souscripteurs est inaccessible au maire, comme chacun sait — M. Drapeau est donc en mesure d'affirmer que la peur n'a PAS souscrit à sa caisse.

L'ennui, quand on connaît l'humour du maire, c'est que je ne sais vraiment pas ce qu'il attend de ceux qui ont osé ne pas avoir la bonne idée de souscrire à la bonne caisse. Ce n'est guère agréable de se voir classer par le maire dans la catégorie des pingres.

Au fond, c'est Yvon Dupuis qui a la meilleure formule. Il nous avertit d'avance qu'il saura qui souscrit et se verra auprès des négligents. Je ne prendrai donc plus de chances avec les créditistes. Mais imaginez mon embarras quand je me trouve face à face avec M. Bourassa et Drapeau.

Marcel PEPIN

Les comités de citoyens 10 ans après...

Un bel exemple: la Maison de citoyens de "la Pointe"

par Jeanne DESROCHERS

— 3 —

SUZANNE PLAMONDON représente bien la nouvelle race des animateurs sociaux, ceux qu'on dit "issus de la base". Mère de six enfants, ayant vécu "sur le bien-être avec sa famille pendant trois ans, c'est elle qui coordonne les activités du centre communautaire de Pointe-Saint-Charles depuis que les comités de citoyens qui administrent ce centre ont décidé, il y a cinq ou six mois, qu'un des leurs pouvait tout aussi bien faire l'affaire qu'un professionnel.

Le centre communautaire a été un grand rêve pour la Pointe, rêve de bonne entente, espoir d'abolir les distances entre ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui font profession d'aider. Au cours des années, on a dû abandonner quelques illusions. Tant bien que mal, on a récolté les morceaux du vieux rêve, et une Maison de citoyens est en train de naître de ce qui jusqu'ici était connu comme les services communautaires de Pointe-Saint-Charles.

Dans le grand presbytère de trois étages de la paroisse Saint-Charles, délaissé par les prêtres qui préféraient s'installer plus près de leur monde, les Services Communautaires se sont installés en 1968. Ils réunissaient sous un même toit les différentes agences de services sociaux desservant le quartier en anglais et en français. Tout cela chapeauté par un conseil d'administration où les citoyens ont pris la majorité dès la deuxième année de fonctionnement.

La cohabitation fut difficile. Particulièrement pour les fonctionnaires municipaux talonnés par les "avocats populaires" formés dans les comités, connaissant toutes les subtilités de la loi d'assistance sociale, et qui accompagnaient les prestataires pour s'assurer qu'on tenait compte de tous leurs besoins admissibles.

De leur côté, les comités anglais et français ne travaillaient pas toujours en harmonie, chacun devant ménager la susceptibilité des autres.

L'exode

Les Anglais des quartiers défavorisés, qui ne font partie ni de la

minorité privilégiée ni de la majorité pauvre qui les entourent, sont souvent sur la défensive. Cette attitude a peut-être contribué à ce que "la boîte à services", comme on appelait le presbytère de la rue Centre, soit peu à peu désertée par lesdits services. L'exode commença par le service social anglophone, qui alla s'installer dans un embryon de centre communautaire anglophone, là où la population de langue anglaise pouvait déjà avoir recours à divers organismes.

Les fonctionnaires quittèrent à leur tour, pour s'installer dans un édifice plus moderne, plus spacieux, s'accordant mieux avec la tradition de l'administration.

Et maintenant, on s'attend à ce que la clinique de santé, logée "de l'autre côté de la track", dans le deuxième presbytère du quartier, celui de la paroisse Saint-Jean, prenne bientôt l'allure officielle d'un centre de services communautaires tel que défini par la loi 65.

La boîte de la rue Centre cederait alors à la clinique de la rue Dublin non seulement le nom que le gouvernement lui a emprunté, mais aussi les deux diététistes qui font un travail de pionnier dans la Pointe depuis quatre ans. Dépouillé de son nom et de sa fonction originale, mais travaillant en accord avec la clinique, le Centre a commencé à se transformer en Maison de Citoyens, comme celles du centre-ville et du centre-sud, qui sont subventionnées par la Campagne des Fédérations.

C'est donc d'une Maison de Citoyens que Suzanne Plamondon devient coordonnatrice, d'une Maison de citoyens abritant quatre organismes communautaires, dont un de langue anglaise, un personnel de secrétariat, des salles de réunions, des locaux attribués au comité de logement (actuellement subventionné par les Initiatives locales) à l'ADDS (association de défense des droits sociaux, organisme qui forme les "avocats populaires") et tout un étage loué à la clinique juridique.

Un rapprochement

Quand on cherche à établir le bilan de ce que les comités de citoyens ont accompli en dix ans dans les quartiers populaires, on peut d'abord regarder ce que deviennent les institutions traditionnelles. A la Pointe, elles portent la marque des luttes livrées par les regroupements populaires.

Il y a d'abord les deux presbytères, qui se sont si bien adaptés aux



Mme Suzanne Plamondon, parfait exemple de l'animateur issu des comités de citoyens, est devenue coordonnatrice des Services communautaires de Pointe-Saint-Charles.

besoins de la population que le gouvernement en emprunte les principales caractéristiques pour prôner un réseau de "soins de première ligne" se rapprochant plus de la population que ne le font traditionnellement les hôpitaux et les agences de service social. Ce rapprochement était déjà chose faite à la Pointe, parce que les citoyens y ont travaillé.

Le quartier a une belle école polyvalente, qu'il n'aurait pas eue si les parents ne s'en étaient pas mêlés. Le plan original prévoyait une école de 3,000 élèves à Saint-Henri. Les pressions ont réussi; les deux quartiers ont chacun une école de 1500 élèves, et moins d'autobus.

Les écoles primaires sont moins reluisantes, mais des démolitions et des rénovations sont prévues, qui ne se feront pas sans que les parents s'en mêlent. Il n'est plus possible de les ignorer.

Une autre institution dont le quartier semble bien fier, c'est le Carrefour d'éducation populaire, qui a bouleversé les notions habituelles d'éducation des adultes, taillant des cours "sur mesure", transformant les salles de classes en salles de discussions, adaptant les cours de cuisine aux besoins d'un budget serré, fournissant des services de garderie, s'ingéniant à devenir de toutes les façons possibles un véritable carrefour pour les citoyens, et un instrument de vraie éducation.

Côté loisirs, la Pointe possède un centre municipal bien équipé, flanqué d'un grand parc, et onze comités de loisirs qui essaient de ne pas se marcher sur les pieds.

Reste la question épineuse, celle du logement.

C'est le problème toujours débattu et toujours à débattre dans les quartiers ouvriers du centre-ville. Toutes les villes d'Amérique du Nord ont de ces quartiers qui se détériorent lentement, qui ne se modernisent pas au même rythme que les autres, dont les maisons

sont dépourvues d'eau chaude et de salles de bain.

Et puis tout à coup, des urbanistes, des architectes ou quelque autre technocrate décide de "valoriser" le centre-ville. Quand la Ville commence, avec ses boulevards et ses édifices administratifs, dit Suzanne Plamondon, l'industrie s'empare avec ses gratte-ciel et ses piscines. "Ceux qui sont partis il y a 15 ans parce que c'était trop pauvre seront prêts à revenir. Ce seront les patrons qui voudront habiter si près du cœur de la ville. Et leurs ouvriers seront refoulés vers les banlieues. Vers les vieux quartiers des banlieues, qu'on laissera détériorer à leur tour."

Un quartier chaleureux

"Dans 15 ans la Pointe n'existera plus", souligne la militante, qui se reprend aussitôt avec des plans pour sauver les vieilles maisons, pour garder son allure et sa chaleur à ce quartier que ses enfants ne voudraient pas quitter pour un voisinage plus cosmé.

Suzanne Plamondon s'est jetée corps et âme dans la bataille "Action Boulevard" menée contre un projet municipal qui menacerait directement le logement de 10 pièces où elle habite avec sa famille depuis 1968, époque où elle émigra de Chambly pour se rapprocher du travail de son mari. Nulle part ailleurs, à cette époque, elle n'avait pu trouver de logement à prix raisonnable, dont le propriétaire voulait bien accepter six enfants.

"Action boulevard" s'oppose à l'élargissement de la rue Laprairie et de la rue Hibernia, élargissement qui faciliterait l'accès du centre-ville aux automobilistes venant de la Petite Bourgogne et de la Rive Sud. "Action boulevard" a mobilisé plusieurs centaines de citoyens de la Pointe qui veulent retarder le plus longtemps possible le moment où la Pointe sera avalée, entre Verdun et le centre-ville.

Nous devons maintenant, dit Su-

zanne Plamondon, dépasser la revendication et la contestation, trouver des alliés parmi les architectes et les urbanistes et chercher des alternatives valables aux projets qui menacent la vie de notre quartier.

La Maison des citoyens est selon elle l'endroit idéal où établir des stratégies, des luttes concertées. C'est l'endroit de la réflexion collective. "On s'est donné trois ans pour savoir où on va, dit-elle, pour devenir une force qui compte. 19,000 personnes (c'est le nombre des habitants de la Pointe), ça devrait avoir un mot à dire dans la chose publique."

Devenir une force qui compte, c'est le Crédo, c'est la philosophie de Suzanne Plamondon, c'est selon elle la raison d'être des comités de citoyens.

Les animateurs, et surtout les jeunes, parlent beaucoup de combattre le système, de changer le système. Quant à elle, dans n'importe quel système, elle croit que les petites gens doivent devenir et rester une force qui compte.

Elle se sent en confiance dans son rôle d'animatrice, même si elle n'est pas "passée par l'Université", parce qu'elle a eu longtemps sous les yeux l'exemple d'une animatrice "qui te charrie pas, qui t'aide à faire un autre bout de chemin".

C'est dans le même esprit qu'elle veut accomplir son travail, même si le manque de technique lui fait parfois faire des erreurs. Elle aimerait trouver, au milieu du tourbillon des comités, des assemblées, des responsabilités familiales, le temps de chercher les techniques et les informations qui lui manquent. D'étudier sans arrêter d'agir. D'acquiescer, à mesure qu'elle en a besoin, une vraie formation d'animateur populaire. De ne pas être obligée de toujours improviser.

C'est une chose qui reste encore à inventer, à la Pointe où l'esprit inventif ne manque pas.

— FIN —

Castonguay ne fait pas confiance à la population

—Léon Dion

par Gilles LESAGE

de notre bureau de Québec

LES REFORMES de M. Clau- de Castonguay dans le domaine de la santé et des services sociaux sont de style "extrêmement bureaucratique", mathématisé même. Elles manifestent un très grand et très grave manque de confiance dans la possibilité des gens du milieu de mettre en oeuvre les réformes qui leur conviennent. Bien plus, elles détruisent des énergies et des bonnes volontés.

Qui porte ce jugement sévère sur le ministre des Affaires sociales, qui est peut-être, des 25 membres du Cabinet québécois, le ministre le plus respecté et le plus prestigieux? Le chef du Ralliement créditiste, M. Yvon Dupuis? Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier? Ou l'un de leurs acolytes? Vous n'y êtes pas du tout. C'est un universitaire de grand renom, un homme de précieux conseil pour un certain nombre d'hommes politiques qui écoutent d'autres voix que celles de leurs bailleurs de fonds, un sociologue et essayiste de grande classe, M. Léon Dion, professeur et chercheur de l'Université Laval.

M. Dion a fait part de ses réflexions à LA PRESSE et au journal Le Soleil, au cours d'une récente entrevue à son domicile.

Récupération de la contestation

Il n'est pas d'accord avec la

royance générale voulant que les gouvernements soient très forts à l'heure actuelle. La preuve du contraire en est que les gouvernements n'ont rien de mieux à faire que de tenter de récupérer les mouvements de contestation, par le truchement des programmes les plus divers.

Entre les gouvernements et les gouvernés, il y a une incompatibilité, un fossé de plus en plus grand. Les premiers fondent leur action sur des critères économiques, logiques, rentables à court terme. Les seconds pensent en termes sociaux, qu'il s'agisse des Comités de citoyens qui surgissent partout, des Opérations Dignité en Gaspésie, des groupes de chômeurs qui revendiquent, et le reste.

Entre les bureaucrates et le monde ordinaire, il y a un antagonisme profond.

A mesure que la contestation s'organise et prend forme, les bureaucrates tentent de la récupérer, soit en prétextant de lui venir en aide, soit en resserrant les contrôles de toutes sortes. Ce sont les Initiatives locales, Perspectives Jeunesse, Horizons nouveaux. On organise la participation, mais par en haut.

Or, selon M. Dion, c'est exactement ce que M. Castonguay et ses technocrates ont fait en créant les Centres locaux de services communautaires, les fameux CLSC qui voient le jour un peu partout au Québec depuis un an. En ne reconnaissant pas les buts spécifiques des groupes spontanés qui existaient déjà, le ministre démontre son peu de confiance envers les in-

stances locales, envers les solutions imaginées par la base.

Exemple pathétique

Bien sûr, le professeur ne conteste pas les buts et les motifs de l'actuaire devenu ministre après avoir présidé la Commission qui porte son nom. Il n'en dit pas moins que la loi 65 portant sur la réforme des services de santé et des services sociaux constitue un "exemple pathétique" de la distance énorme qu'il y a entre ce qu'il appelle la rationalité bureaucratique et la rationalité sociale.

"La Commission Castonguay-Nepveu, les encadrements prévus par la loi, montrent bien jusqu'à quel point cette tentative de recréer une société par en haut vient heurter les mouvements qui, depuis des années, se sont déjà manifestés à la base. Un autre exemple, c'est le détournement ou la déformation de la vocation des conseils régionaux de développement (les CRD), qui devaient être des intermédiaires ou des lieux d'interaction mais qui ne servent strictement à rien, parce qu'ils n'ont pas de pouvoirs réels."

M. Dion fait même un parallèle avec la réforme du système d'enseignement menée par M. Paul Gérin-Lajoie entre 1960 et 1966. "Il avait de magnifiques projets, mais quand ça a été appliqué au niveau de la clientèle, ça devenait épouvantable, intolérable". Il estime que M. Castonguay continue et même amplifie ce type d'action bureaucratique. "C'est le fonctionnaire par excellence. Si ça pouvait se réaliser comme il se l'imagine dans sa tête, ce serait un système

parfait. Mais ce n'est certes pas le cas, loin de là."

Un autre phénomène frappe le sociologue: celui de la désaffection des gens envers la politique et les politiques en général. "Les gens en ont assez des politiciens. Ils en ont assez de la politique."

Il y a un mur d'incompréhension, note M. Dion, entre les dirigeants et les dirigés, non seulement au niveau politique, mais dans tous les secteurs; il n'y a pas d'arrimage entre la base et le sommet.

"La politique est tellement loin qu'elle n'est plus visible. C'est la dépolitisation complète". Il en résulte plusieurs conséquences: suspicoin réciproque, dépense d'énergies inutilement, gaspillage de participation, et le reste. "On ne veut plus rien avoir à faire avec le gouvernement, sauf retirer de l'argent... On rejette les partis politiques. Tous les partis apparaissent actuellement suspects aux yeux d'une fraction croissante de la population."

M. Dion décèle "une espèce de révolte larvée contre tous les porteurs d'autorité". Il la constate dans son propre milieu, à l'université, dans les syndicats, et le reste.

Un autre point: la violence est installée au cœur des sociétés occidentales depuis une dizaine d'années. On en a presque besoin pour vivre. C'est un cercle infernal fait d'une dialectique diabolique: le mécontentement et la révolte des gouvernés suscitent en réaction la violence des systèmes politiques; les correctifs d'urgence renforcent les contrôles de toutes sortes.

Tout cela vient de la prise de conscience que les malaises dont on souffre n'ont pas de cause congénitales. De plus en plus large-

ment, la pauvreté, la maladie, l'ignorance sont attribuées à des causes structurelles: c'est la société qui en est tenue responsable. Il y a là un changement majeur en quelques années.

Impuissance

Le professeur souligne ensuite ce qu'il appelle l'impuissance des gouvernants, ainsi que la vulnérabilité des techno-structures. Pour cacher cette impuissance, l'on essaie de replâtrer son image. "Il n'y a pas beaucoup d'hommes politiques pesants, mais ils paraissent pesants parce qu'on les fabrique; ça dure deux ans, trois ans, quatre ans, et puis ensuite ça tourne, et puis d'autres viennent à la place... On essaie jour après jour de colmater des brèches, un peu comme dans un bateau où il y a un risque de naufrage."

D'autre part, les gouvernants tentent de récupérer la contestation — à cause toujours de leur faiblesse — ou la réprimant avec plus ou moins de ménagements.

Y a-t-il des éléments de solution? Pour arrimer le sommet à la base, il faut recourir à la concertation; il ne suffit pas de reconnaître les groupes spontanés qui se multiplient; il faut les mettre dans le coup, les impliquer dès les premières étapes des programmes, et non pas seulement à la fin.

Il faudrait de plus que la gestion des programmes soit le plus possible sous la responsabilité du milieu, et non des fonctionnaires. Que la base puisse se contrôler elle-même, cela implique la subordination de la rationalité économique à la rationalité sociale. L'on constaterait peut-être, au bout de la ligne,

qu'il n'y a pas de perte, qu'il y a un gain net sur le plan social et peut-être sur le plan économique.

Mais des zones de conflits, il y en aura toujours. M. Dion avoue même: "Si j'étais premier ministre ou ministre, je pense bien que je ne serais pas beaucoup mieux dans les circonstances actuelles que ceux qui sont là..."

Le professeur de Laval publie ce mois-ci un nouveau livre: "La prochaine révolution".

M. Dion note qu'en plus de tous les autres problèmes et conflits qui ont cours dans le monde occidental, il y a au Québec un autre malaise: c'est le problème national, "une maladie grave", qu'il semble qu'on ne puisse résoudre. Il n'est pas d'accord avec le slogan voulant qu'au Québec, l'Etat, c'est nous, ou notre maître. Car ce qui manque pour lui au Québec, ce sont des cadres sociaux intermédiaires, dans tous les secteurs d'activités. C'est la raison pour laquelle ce qui arrive au syndicalisme québécois l'attriste au plus haut point.

Dans une entrevue, il y a quelques mois, M. Dion notait que la crise québécoise est, au départ, une crise de culture, une crise spirituelle, et qu'il règne une atmosphère de fin de siècle. Une atmosphère qui peut durer encore très longtemps. Car le Québec est, malgré tout, un malade qui se porte bien, pourrait-on conclure en paraphrasant le titre d'un récent reportage de "Perspectives" consacré à M. Dion. Pour lui, la révolution véritable, fondée sur la concertation et la participation, est à venir. Et cela est beaucoup plus fondamental qu'un simple changement de gouvernement ou même de régime.

pleins feux sur l'actualité

L'école N.-D.-des-Neiges est condamnée

Les écoles élémentaires ferment : la tendance est là, et elle a quelque chose d'un peu douloureux quand il s'agit d'écoles françaises à Montréal. Les choses s'aggravent quand l'administration scolaire oublie de tenir compte des besoins et de la mentalité d'un quartier menacé de perdre sa seule école, à plus forte raison quand il s'agit d'un quartier situé dans une région en voie d'anglicisation et d'un quartier qui a un passé, une histoire. C'est le cas de Côte-des-Neiges, dont l'unique école publique française risque de fermer l'année prochaine ou au plus tard d'ici trois ans. Mais c'est aussi, dans une certaine mesure, un "cas-type", et c'est pourquoi LA PRESSE y consacre deux articles, dont le second sera publié lundi.

ter? L'histoire de l'école Notre-Dame-des-Neiges en dit long sur la façon dont les administrations scolaires et municipales convoient l'évolution des quartiers de la métropole, l'organisation des écoles élémentaires et la participation de la population concernée.

L'école Notre-Dame-des-Neiges est la seule école française et la seule école publique du quartier Côte-des-Neiges (au sud du chemin Ste-Catherine). Ses jours sont comptés: les autorités de la Commission des écoles catholiques de Montréal comptent la fermer en 1974... et l'administration municipale, de son côté, a déjà son plan: l'école sera achetée par la ville, puis démolie, pour faire place à un aréna.

C'est une vieille école, une belle vieille école qui reste solide et accueillante, bien entretenue, avec ses grandes classes aérées et ensoleillées, avec ses boiserie usées mais qui tiennent bon, avec

sa large cour de récréation qui donne en plein cœur du quartier: au printemps, la fanfare des garçons s'y entraîne joyeusement tous les dimanches après-midi. C'est une belle école. A peu près tout ce qui reste d'un ancien village où, il y a 15 ans, on élevait encore des poules dans les fonds de cour de la rue Gatineau.

C'était un beau village, un quartier chaleureux, avec des arbres, des maisons de bois qui dataient du début du siècle et qui auraient pu tenir le coup durant 50 autres années, des logements de brique, des escaliers extérieurs... C'était Montréal, mais avec des airs de village. Il y avait des familles: des ouvriers spécialisés, des commerçants, des notables. Les familles très nombreuses étaient rares, mais il y avait beaucoup d'enfants dans les rues.

Un cercle vicieux

Ca n'a pas duré. Dans les années soixante, l'administration municipale, cédant à la politique de prestige de l'Université de Montréal, et avec le concours empressé des entrepreneurs en construction et de certains intérêts locaux, l'administration, donc, a entrepris allégrement le saccage de ce quartier.

On l'a littéralement persécuté par l'avenue Jean-Brillant, qui ne mène nulle part et fait double emploi avec d'autres avenues, tous les arbres sont tombés et les maisons aussi, et les familles, une à une et généralement la mort dans l'âme, ont déménagé. C'était comme un exil, et les anciens résidents du quartier en parlent encore.

A Côte-des-Neiges, il y a maintenant des conciergeries très laides qui, à l'instar de celles des rues Barclay et Linton (au nord du chemin Ste-Catherine) deviendront des taudis dans 10 ans, il y a deux pavillons de l'Université de Montréal qui se dressent, rue Decelles, comme des blockhaus (les Sciences sociales et les Hautes Etudes commerciales),... et, ô ironie, là où l'on a détruit des maisons familiales, on a aménagé un parc pour enfants!

Mais, tout autour de ce qui reste du vieux village, il y a des duplex, des triplex, et aussi un certain nombre de logements assez grands pour recevoir des familles. Il y a encore des enfants, qui se faufilent entre les jambes des étudiants qui sont là pour deux ou trois ans. Et il y a l'école, qui se dépeuple d'année en année, et l'on comprend maintenant pourquoi! Pour dire les choses clairement, quand on brise un quartier, les familles s'en vont et l'école se vide peu à peu.

"C'est un cercle vicieux, signale un urbaniste à l'emploi de la Ville de Montréal, M. Jacques Trudel. Parmi les facteurs qui expliquent la diminution de la clientèle scolaire, il y en a qui sont irréversibles (la baisse générale de la natalité), mais il y en a d'autres, qui sont réversibles dans la mesure où ils dépendent de politiques qu'on pourrait repenser."

"Ainsi, l'école s'est peu à peu vidée parce qu'on a eu une politique de construction qui a fait baisser le taux d'enfants dans le quartier. Mais si on ferme l'école, on ne fait qu'aggraver le problème, puisque ça empêchera d'autres familles de venir s'y établir. Il n'y a pas un seul parent qui ne s'informe, avant de louer ou d'acheter, s'il y a une école dans le voisinage. Si l'école ferme, c'est tout le quartier qui va en subir les répercussions, d'autant plus qu'il perdrait là un centre communautaire où, pour peu que la CEM réviser ses politiques, on pourrait organiser des cours aux adultes, des assemblées, etc. Bref, l'école a remplacé l'église, et c'est là que la population d'un quartier devrait maintenant se regrouper, pour des activités culturelles, sociales ou politiques. C'est ça, l'utilisation communautaire des écoles."

La seule école française du quartier

Notre-Dame-des-Neiges est la seule école élémentaire française et publique du quartier. La région, comme tout l'ouest de Montréal, est en voie d'anglicisation. "Fermer une école française quand c'est la seule du quartier, souligne M. Trudel, c'est ouvrir la porte à l'anglicisation des élèves francophones, pour peu que les parents décident de les envoyer à l'école anglaise si elle est plus proche...". Et effectivement, l'école Saint-Kevins, qui relève du secteur anglo-catholique de la CECM, est beaucoup plus proche de Notre-Dame-des-Neiges que l'école Saint-Pascal-Baylon ou l'école St-Léon de Westmount, où seraient théoriquement dirigés les enfants de Notre-Dame-des-Neiges. Sur le plan linguistique, la fermeture d'une autre école française (Saint-Antoine, rue Coolbrook, à Snowdon) dans un

quartier adjacent à majorité anglophone, risque d'avoir le même effet.

Il y a dans la région davantage d'écoles anglaises (si l'on additionne les écoles catholiques et protestantes) que d'écoles françaises, surtout à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges. Par ailleurs, du côté est (Outremont), à Côte-des-Neiges même, et le long du versant ouest du Mont-Royal, on compte cinq institutions privées qui dispensent le cours élémentaire... et qui, de toute évidence, drainent une partie de la clientèle scolaire du quartier.

Les parents envoient leurs enfants dans des écoles privées pour toutes sortes de raisons. Mais il y en a une dont on parle peu et qui devrait faire réfléchir le secteur public: dans plusieurs cas, et surtout lorsque la femme a un emploi, on a besoin d'un système de garderie le midi. Or, les commissions scolaires ne gardent pas les enfants pour le lunch. Ce sont des problèmes auxquels on peut appor-

ter dès maintenant des solutions très réalistes, qui coûteraient peut-être moins cher que le transport en autobus que nécessite le transport d'élèves déplacés à plus d'un mille de chez eux.

Ces solutions peuvent venir du quartier lui-même, si les parents et les citoyens veulent se donner des services communautaires de garderie fondés partiellement sur le bénévolat. Elles peuvent aussi venir de l'administration scolaire elle-même: une cantine, un ou deux surveillants, cela implique des dépenses mais compte tenu de ce qui se dépense dans le système scolaire...

Fort bien.

Mais quelles sont les raisons qui militent en faveur de la fermeture de Notre-Dame-des-Neiges, sur le plan pédagogique? C'est cela que nous verrons LUNDI.

— 1 —

par Lysiane GAGNON

COMMENT ferme-t-on une école?... On pourrait poser la question autrement: comment détruit-on un quar-



photo Pierre McCann, LA PRESSE

C'est une belle école, encore solide après des années, avec de grandes classes aérées... et qui donne en plein cœur du vieux quartier de la Côte-des-Neiges.

L'anglais, langue seconde en Floride

par Eric SHARP

SHADEVILLE, Floride (PA) — Il y a environ cinq ans, une jeune institutrice enseignant le français en Floride constata que ses élèves noirs apprenaient cette langue aussi bien que les Blancs, mais étaient loin en arrière dans les classes d'anglais.

On effectua alors une ségrégation et en peu de temps Anne Burkes put compiler les statistiques dont elle avait besoin pour appuyer les observations qu'elle avait faites dans sa classe.

Et on en vint rapidement à une conclusion étonnante: pour les enfants élevés dans des régions rurales où le dialecte noir est d'usage courant, l'anglais classique est en quelque sorte une langue étrangère.

A la lumière de ces observations, on commença à utiliser les techniques d'enseignement des langues étrangères pour faire apprendre aux enfants des régions rurales, aussi bien blancs que noirs, l'anglais couramment utilisé dans les affaires et les milieux scolaires.

Mlle Burkes et le professeur d'anglais Polly Caskie ont réussi à obtenir une bourse fédérale pour élaborer une méthode expérimentale qui est maintenant couramment employée dans une cinquantaine d'écoles du sud-est des Etats-Unis.

Développement de la méthode

Mlles Burkes et Caskie ont abandonné l'enseignement en 1969, mais Linetta McCune et Beverly Lavin continuèrent leur travail. Elles conçurent l'idée d'appliquer la méthode à tous les enfants dont le langage était limité à un dialecte rural.

"La méthode consiste à enseigner l'anglais ordinaire comme une se-

conde langue, dit Mme McCune. Nous ne cherchons pas à faire disparaître le dialecte que les enfants utilisent entre eux ou à la maison."

"L'esprit de la méthode n'est pas de faire croire aux enfants que leur dialecte est mauvais, mais de leur faire comprendre qu'ils ont besoin de savoir l'anglais classique pour obtenir des emplois et arriver à quelque chose dans la vie. Dans bien des régions du pays le seul fait de parler avec l'accent du sud vous fait prendre pour un fanatique ou une espèce de déficient mental. C'est ridicule, mais le fait est là."

La méthode fut d'abord appliquée dans une école élémentaire de Noirs, à Shadeville, un petit village à 20 milles au sud de Tallahassee. Dans une autre école pour enfants noirs, à Monticello, on n'utilisa pas cette méthode et ces élèves servirent de groupe-témoin pour fins de comparaison.

Pour les Blancs et pour les Noirs

"Après une année d'expérimentation, on fit passer des tests aux enfants des deux écoles: on constata une amélioration sensible de la connaissance de l'anglais classique à Shadeville, mais non pas à Monticello", déclare Mme McCune.

"Il est difficile d'en arriver à une appréciation objective dans une matière comme celle-ci. Nous avons posé 40 questions aux enfants: ceux de Shadeville avaient en moyenne sept bonnes réponses de plus que ceux de Monticello. C'est une différence appréciable."

Après la déségrégation de 1970, cette méthode fut officiellement adoptée et appliquée aussi bien aux Blancs qu'aux Noirs.

"Bien que le dialecte des enfants noirs soit plus distinct de l'anglais normal que celui des enfants blancs des régions rurales, la méthode est avantageuse pour les deux groupes", dit Mme McCune.

"Eventuellement, ils seront sur le même pied que tous les autres Américains dans les domaines du travail et de l'éducation."

Réputés innocents changés en présumés coupables...

Un commentaire de Marcel ADAM

TOUT homme est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Voilà la pierre d'angle du droit pénal britannique qui est aussi le nôtre.

Si l'appareil judiciaire est équipé de sauvegardes diverses destinées à préserver ce principe fondamental, il n'en va pas de même dans les enquêtes publiques du type de celle qui siège à Montréal sur le crime organisé.

Comme personne ne comparait en accusé devant de telles commissions qui ont pour but de débayer publiquement une situation et de sensibiliser la population, mais non nécessairement d'entreprendre des poursuites judiciaires — puisque les témoignages des témoins ne peuvent être utilisés contre eux et que la police n'ignore généralement rien de ce qui y est révélé — la procédure y est beaucoup plus libre mais aussi plus dangereuse pour

les droits civiques que dans le déroulement ordinaire de la justice pénale.

N'importe qui peut être mis en cause

Dans une telle enquête n'importe qui est susceptible d'être appelé à témoigner. A la limite, il suffirait, par exemple, que le nom et le numéro de téléphone d'un individu apparaisse dans le carnet d'adresses d'un "parrain" ou d'un "fil-leul" qui lui réclame des dommages à la suite d'un accident de voiture, pour qu'un procureur le fasse comparaître devant la commission et lui demande s'il connaît M. X: dès lors sa réponse éventuelle n'a plus d'importance: sa comparution et cette simple question l'auront marqué au fer rouge comme ayant été "impliqué dans l'enquête sur le crime organisé".

Ceux qui ont suivi depuis le début le déroulement de l'enquête savent que l'exagère à peine. A ce jour des témoins ont impliqué le premier ministre du Québec, le maire de Montréal, y compris leur parti, plusieurs autres politiciens défunts, retirés ou en exercice, des

journalistes, des institutions réputés irréprochables, etc.

Il ne s'agit que de mentionner un nom

Sur la foi de simple ouï-dire, le plus souvent sommaire, non circonstancié et non corroboré, des témoins, dont certains repris de justice, qui n'ont pas de réputation à perdre, ont pu d'une seule phrase attacher irrémédiablement la réputation de personnes réputées honnêtes et honorables.

Dans certains cas il est permis d'y voir une tactique destinée à servir des fins bien précises. Dans ce genre d'enquête il est facile pour des gens sans scrupules qui se sentent menacés, de mettre à mal des hommes publics qui, craignant pour leur réputation et leur carrière, pourraient être tentés de court-circuiter cette entreprise de quelque manière; pour cela ils n'ont qu'à accoler leur nom à une circonstance louche, inexacte, imprécise et incontrôlable: pour ces joueurs invétérés la mise et le risque sont légers mais l'enjeu énorme et valable.

De plus ils savent que leur pro-

cedé sera relayé par la kyrielle d'opposants et d'adversaires des politiciens mis en cause: pour se gagner des gains électoraux faciles, ils inverseront le principe et les présumeront coupables jusqu'à preuve du contraire.

Il est certain que, dans le cas des politiciens et des partis mis en cause, le caractère occulte des caisses électoraux invite au chantage, car il prédispose les gens à croire les témoignages entendus à la commission d'enquête, en même temps qu'il empêche les partis et les chefs visés de se défendre adéquatement.

Certains aiment se rabattre derrière cet argument pour ne pas se priver du plaisir de voir de gros personnages mis sur la sellette.

Mais il s'agit d'un plaisir fugace et de peu de qualité qui ne résout pas le problème fondamental que pose ce genre d'enquête: comment atteindre le but visé dans le respect des droits fondamentaux des citoyens? Si la loi ne permet pas à un policier de risquer de blesser ou de tuer des innocents en tirant sur l'auteur d'un hold-up qui fuit dans la foule, comment peut-elle permettre que les procédés d'une commission d'enquête ne s'inspirent pas du

même principe quand il s'agit de la réputation de gens présumés innocents?

Corriger un mal par un mal pire encore?

Je sais bien qu'il n'est pas facile de trouver une solution à ce problème mais ce n'est pas une raison pour se dispenser d'en rechercher une. Sinon, le gouvernement, qui a voulu cette enquête et qui a eu le courage de l'entreprendre afin de saisir l'opinion publique du très grave danger que représente le crime organisé dans le fonctionnement démocratique de la société, risque d'éliminer un mal pour le remplacer par un mal peut-être plus grand encore.

En effet, si pour dénoncer et déraciner cet immense parasite, il fallait mettre sur la tablette certains droits de l'homme et le trainer dans la boue des innocents, le résultat pratique serait celui-ci: la population ne détesterait pas beaucoup plus qu'avant le crime organisé, mais elle se retrouverait envahie d'un immense désenchantement, d'un dangereux scepticisme

à l'endroit des hommes en général, des gouvernements et des institutions en particulier, qui empoisonneraient toute la vie sociale pendant longtemps.

Cet état d'âme, qui peut temporairement procurer des joies troubles à certains, aurait pour résultat secondaire de démoraliser la population et de compromettre des réformes sociales.

Et les partis d'opposition qui se frottent aujourd'hui les mains devant les ennuis qu'éprouvent injustement certains hommes publics qu'ils combattent, risquent d'en récolter éventuellement les fruits empoisonnés s'ils ne se préoccupent que de rentabiliser électoralement une situation dont ils devraient plutôt s'attacher à découvrir les vices. Ce qui témoignerait d'un meilleur sens de l'Etat.

Pour éviter ces graves déboires, il y aurait lieu que le législateur améliore la procédure de la commission d'enquête sur le crime organisé, afin que cet instrument destiné à ventiler un problème social majeur, ne soit pas dénaturé par certains qui pourraient trouver intérêt "to shit in the fan", si vous me passez cette grivoiserie anglo-saxonne.

EN BREF...

Une lettre du président de la CEQ

QUEBEC — Le plan quinquennal de \$100 millions de développement des langues, annoncé la semaine dernière par le ministre François Cloutier, "sert de fer de lance à une politique de bilinguisme massive du Québec", selon M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ.

Dans une longue lettre publiée hier dans le quotidien québécois "Le Soleil", M. Charbonneau, de sa cellule d'Orsainville, critique vertement le plan Cloutier, "l'instrument précis et avoué du rapport Gendron". Au ministre, il décoche cette flèche: "Il n'y a qu'un vantard sans mémoire qui puisse tirer un plan de cette commission d'enquête".

Trudeau pourrait avoir des "ennuis"

Une hausse des tarifs de Bell Canada pourrait entraîner des "ennuis sérieux" pour le gouvernement Trudeau, a déclaré M. David Lewis.

Interrogé sur les ondes de CKAC, le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré que la hausse demandée et obtenue par Bell Canada de la Commission des transports était tout à fait inacceptable et a rappelé que c'est grâce à l'action du NPD au parlement que cette hausse est actuellement suspendue pour 90 jours.

Mais, si au bout de ces 90 jours, le gouvernement devait finalement accorder la hausse de tarifs convoitée par Bell Canada, alors, a déclaré M. David Lewis, le gouvernement pourrait avoir des "ennuis sérieux".

La Chambre retarde l'affrontement

OTTAWA — La Chambre des Communes a adopté rapidement deux projets de loi qui restaient de la présentation du budget 1972, préparaient ainsi l'affrontement qui aura lieu après les vacances de Pâques sur la question des allègements fiscaux aux compagnies.

Le ministre des Finances John Turner a annoncé hier qu'il soumettra ce projet de loi après les deux semaines et demie de vacances des députés qui prennent fin le 7 mai.

Hier, les députés ont sanctionné, en comité puis en troisième lecture, presque sans opposition, les amendements sur les douanes et les taxes d'accise. Ces deux mesures recevront probablement l'approbation du Sénat et la sanction royale la semaine prochaine.

Volte-face du député de Chauveau

QUEBEC — Le député libéral de Chauveau, M. André Harvey, a fait une volte-face en déclarant à la presse, hier, qu'il approuvait maintenant le projet de harnachement de la rivière Jacques-Cartier par l'Hydro-Québec.

M. Harvey, le 15 février, dans un communiqué de presse, avait déclaré "qu'il s'opposait de toutes ses forces au projet d'aménagement hydro-électrique de l'Hydro-Québec sur cette rivière".

Il avait même été plus loin en disant "endosser sans réserve le mouvement populaire qui s'est amorcé pour la sauvegarde de l'écologie de toute cette région dont une partie est située dans mon comté".

Les sénateurs font leur autocritique

OTTAWA — Le Sénat canadien, durant trois jours cette semaine, a étudié diverses réformes visant à transformer la Chambre haute. Parmi les suggestions proposées par le sénateur David Croll, de Toronto, les sénateurs étudieront la possibilité de suspendre leur droit de veto, de réduire l'âge de la retraite obligatoire de 75 à 70 ans, de retirer le leader du Sénat de son poste au Cabinet et d'élire les chefs d'opposition et du gouvernement au Sénat eux-mêmes. Le but de cette réforme est de rendre le Sénat plus indépendant de l'influence du gouvernement et plus sensible aux questions sociales.

Contre les essais nucléaires français

OTTAWA — Le député néo-démocrate de Fraser Valley Ouest, M. Mark Rose, a demandé hier au gouvernement canadien de loger une protestation officielle auprès de la France contre la reprise de ses essais nucléaires.

M. Rose a demandé au Canada d'unir ses efforts à ceux de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie et d'envoyer au besoin un représentant officiel à Paris pour protester contre la reprise du programme français d'essais nucléaires.

La motion du député est toutefois restée sans réponse, la Chambre lui ayant refusé son consentement unanime requis pour son adoption.

NORAD: L'accord sera reconduit

OTTAWA — La majorité des membres du comité de la défense des Communes sont d'accord avec M. James Richardson, ministre de la Défense, pour une reconduction de l'accord nord-américain de défense aérienne, NORAD. Déposant devant le comité, M. Richardson a fait "valoir qu'à son avis l'accord devrait être reconduit pour une période inférieure à cinq ans.

\$7 millions pour l'UQ à Montréal

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement dépensera cette année près de \$7 millions pour l'Université du Québec à Montréal, dont \$5,270,000 pour la construction d'une première phase du nouveau campus, à l'est de la rue Saint-Denis, près de Sainte-Catherine.

Tel est l'un des principaux éléments qui ressortent du plan quinquennal d'investissements universitaires approuvé cette semaine par le conseil des ministres et rendu public par le ministre de l'Éducation.

L'Université du Québec amorce cette année la construction de ses campus à Montréal, Chicoutimi et Trois-Rivières, ce qui explique qu'elle reçoive la part la plus importante des investissements. Elle recevra en effet \$13,303,000 sur une enveloppe globale de \$32,275,000 pour l'exercice financier 1973-74.

A Chicoutimi, la construction d'une première phase (bloc laboratoires) du nouveau campus requerra \$1.1 million.

A Trois-Rivières, la construction proprement dite ne commencera que l'an prochain, de telle sorte que le budget total d'investissements est de moins d'un million de dollars.

Pour l'Institut national de la recher-

che scientifique (INRS), relié à l'UQ, il y a \$1.3 million prévu en investissements, plus \$900,000 provenant du ministère de l'Expansion économique régionale, pour un immeuble et le navire-laboratoire du Centre de recherche en océanologie.

Université de Montréal

Quant à l'Université de Montréal, elle investira au total quelque \$8 millions cette année, dont \$5.6 à l'université proprement dite, et \$2 millions à l'École polytechnique.

De ce montant, il y a \$1.5 million pour l'agrandissement du bâtiment principal.

Fonctionnement

D'autre part, l'enveloppe globale des subventions de fonctionnement des universités québécoises atteint cette année \$230 millions, qui se répartissent de la façon suivante: Laval: \$41,270,000; Montréal: \$47,858,000; Hautes Etudes Commerciales: \$3,181,000; Polytechnique: \$6,761,000; Sherbrooke: \$18,125,000; Université du Québec: \$44,896,000; Bishop's: \$1,713,000; McGill: \$38,707,000; Sir George Williams: \$14,106,000.

Cela fait un total de \$216,617,000 pour les neuf institutions. Le résidu d'un peu plus de \$13 millions sera alloué entre les universités pour des

opérations dont le financement est encore à l'étude soit au ministère de l'Éducation, soit au Conseil des universités.

Il y a une hausse de 9.5 pour cent cette année dans les subventions de fonctionnement des universités, par

rapport à l'an dernier; par ailleurs, la croissance prévue de la population étudiante ne sera que de 2.4 pour cent en 1973-74.

"Masse, ce n'est pas encore vrai"

par Marcel Desjardins

"Masse c'est vrai", mais c'est pas vrai itou.

Vendredi soir, lorsque les militants conservateurs se sont amenés à Montréal pour participer aux libérations annuelles de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec, M. Marcel Masse était dans l'antichambre et attendait qu'on lui fasse signe pour annoncer officiellement son adhésion au PC.

Le député indépendant de Montcalm a décidé, il y a quelques semaines, de se lancer dans l'arène fédérale et de militer au sein du parti que dirige M. Robert Stanfield.

Il a eu à ce sujet une première rencontre, un tête-à-tête avec M. Claude Wagner, à Ottawa, à la fin de mars. Et jeudi soir dernier, à Rockcliffe,

banlieue cossue d'Ottawa, M. Masse s'entretenait cette fois avec MM. Wagner et Stanfield. Encore là, il fut convenu que M. Masse se joindrait au PC-Québec.

Il va sans dire que M. Stanfield laissa à ses deux collègues québécois le soin de décider quand on annoncerait, sans tambours, sans trompettes, sans pièces pyrotechniques, l'adhésion de son poulain jolétain.

Ceux qui suivent le déroulement de l'énigme s'attendaient à ce que M. Stanfield accueille lui-même sa nouvelle recrue, dimanche après-midi, au terme de cette réunion de deux jours qui se clôturera par l'élection d'un nouvel exécutif.

La semaine prochaine...

Or, hier soir, tout en souignant

qu'il appartenait à M. Masse de dévoiler ses projets, M. Wagner a expliqué que l'ancien ministre de l'UN voudrait sans doute rencontrer sa nouvelle famille au cours de la fin de semaine, quitte à annoncer son adhésion la semaine prochaine.

M. Masse est effectivement présent au Reine-Elizabeth et il attend le signal convenu pour mettre fin aux spéculations dont il est l'objet depuis quelques semaines.

Par conséquent, Masse "c'est pas tout à fait vrai".

Quant aux militants conservateurs québécois, qui semblent plus nombreux que d'habitude à ces assises, la lutte que se livrent l'équipe Claude Nolin (le président sortant) et Claude Dupras (le directeur de la dernière campagne électorale) les tiendra sur le qui-vive jusqu'à demain.

Une révision des prix plus efficace qu'un gel

— David Lewis

par Réal BOUVIER

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis a précisé, hier soir, à Montréal, les raisons qui l'incitent à prôner la création d'une commission de révision des prix de l'alimentation au lieu d'un gel des prix.

Prenant la parole devant une centaine de partisans néo-démocrates du comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Lewis s'en est pris aux conservateurs qu'il accuse d'être opportunistes quand ils proposent le gel des prix.

"Je défie M. Stanfield et son quartier de supposés experts de nous dire ce qu'ils feront quand les prix seront gelés et s'il réussit à se faire une idée, je le défie de nous dire ce qu'il fera après le retrait du gel."

Selon M. Lewis, une commission de révision serait beaucoup plus juste et efficace qu'un gel des prix.

Selon lui, le gel des prix n'apporterait aucune amélioration ni pour le consommateur, ni pour l'agriculteur. "Il faut agir rapidement", a signalé M. Lewis, parce que le seul fait de parler de gel des prix sème la panique dans le monde du commerce et de l'industrie, où on s'empresse d'augmenter le plus possible les prix des aliments en prévision du gel.

Six raisons

Le chef néo-démocrate croit qu'une commission de révision pourra agir avec discernement et choisir pour ses enquêtes des domaines particuliers de l'industrie de la consommation où de promptes mesures peuvent et doivent être prises.

M. Lewis croit qu'une commission ne punira pas ceux qui exigent des prix justes et n'a pas pour effet de geler les nombreuses injustices qui existent actuellement. M. Lewis est aussi d'avis qu'une commission incitera les entreprises à bien servir le public pour éviter une mauvaise publicité dans les rapports de la commission.

Enfin, M. Lewis pense qu'un gel ne ferait que retarder l'action, alors qu'une commission aurait un effet immédiat sur la hausse des prix. "De plus, a dit M. Lewis, une commission de révision ne nécessiterait pas une vaste bureaucratie, comme un gel des prix le ferait."

Avec des dents

"Nous exigeons un organisme avec des dents, a poursuivi M. Lewis, pour déchirer le voile du mystère qui entoure la hausse effarante des prix." M. Lewis a mis en garde le gouvernement de créer une commission semblable à la Commission des prix et des revenus, qui selon lui ne faisait que des rapports publics.

M. Lewis exige que la commission de révision soit autonome ou encore qu'elle puisse faire des recommandations précises au ministre des Corporations et des Affaires des consommateurs.

Cette commission, toujours selon M. Lewis, devra tenir des audiences publiques, produire des analyses continues et même accorder des subventions aux fermiers si nécessaire.

M. Lewis soutient qu'une telle commission peut facilement être mise sur pied d'ici un an et même six mois.

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

Stabilité de l'opinion publique face à Trudeau

Quel est le puits de l'opinion publique face à M. Trudeau depuis l'ouverture de la session parlementaire?

Durant les deux premiers mois du règne de ce gouvernement minoritaire l'attitude générale face au premier ministre est demeurée plus ou moins stable: 22 p. cent de la population avait une meilleure opinion de lui, mais 23 p. cent en avait une moins bonne.

Mais, en fait, cet équilibre de l'opinion publique place M. Trudeau dans une bien meilleure situation que celle où il se trouvait en 1972, ou même en 1969 alors que le pourcentage de ceux qui disaient avoir une opinion moins favorable du premier ministre était le double du pourcentage représentant les gens qui disaient avoir une opinion plus favorable.

La position de M. Trudeau aujourd'hui est sensiblement la même qu'en décembre 1968, soit la première année de son premier mandat: 24 p. cent, une meilleure opinion; et 20 p. cent, une moins bonne.

Il est intéressant de voir les réactions des gens face à M. Trudeau, d'après les différents secteurs occupationnels et d'après les adhésions politiques.

Chez les électeurs libéraux, trois fois plus de gens ont une meilleure

opinion de M. Trudeau par rapport à ceux qui disent en avoir une moins bonne.

Pour les conservateurs, c'est exactement le phénomène inverse: 16 p. cent ont une opinion plus favorable, alors que 31 p. cent en ont une moins favorable. Quant au NPD, ses réactions sont sensiblement les mêmes qu'au parti conservateur.

Il semble par ailleurs que M. Trudeau soit un peu plus apprécié au Canada anglais où sa cote est relativement stable, tandis qu'au Canada français 17 p. cent ont une meilleure opinion et 22 p. cent une moins bonne.

M. Trudeau réalise une certaine avance chez les universitaires et chez les gens qui gagnent plus de \$8,000 par année.

Ces réactions du public canadien ont été recueillies au cours d'une enquête effectuée durant la première semaine de mars, auprès de 713 adultes à l'occasion d'entrevues privées.

Pour une enquête de cette envergure, la marge d'erreur possible est d'environ quatre p. cent.

La question posée au cours de cette enquête est la suivante: "Est-ce que votre opinion du premier ministre Trudeau a monté ou baissé au cours des derniers trois mois?"

| | Monte | Baisse | Pareil | Ne savent pas |
|-------------------------------|-------|--------|--------|---------------|
| décembre 1968 | 24% | 20% | 47% | 9% |
| novembre 1969 | 18 | 35 | 41 | 6 |
| mars 1972 | 14 | 36 | 46 | 4 |
| avril 1973 | 22 | 23 | 49 | 6 |
| ALLEGEANCE POLITIQUE : | | | | |
| libéraux | 33 | 10 | 54 | 3 |
| conservateurs | 16 | 31 | 51 | 2 |
| NPD | 16 | 36 | 42 | 6 |
| indécis et refus | 18 | 22 | 46 | 14 |
| NIVEAU DE SCOLARITE : | | | | |
| élémentaire | 18 | 24 | 47 | 11 |
| secondaire, technique | 22 | 23 | 49 | 6 |
| universitaire | 26 | 19 | 50 | 5 |
| SALAIRES (annuels) : | | | | |
| moins de \$6,000 | 18 | 25 | 49 | 8 |
| \$6,000 à \$7,999 | 22 | 31 | 39 | 8 |
| \$8,000 et plus | 23 | 19 | 53 | 5 |

Les adieux de Robert Nixon

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti libéral en Ontario, M. Robert Nixon, a voulu que son dernier discours d'adieu soit plus optimiste que jamais.

Prenant la parole, hier soir, devant un millier de délégués, à Ottawa, M. Nixon, qui a annoncé son intention de ne plus se présenter à nouveau comme chef, lors de la convention du 27 octobre prochain, à Toronto, a affirmé que les deux récentes victoires, à l'occasion des élections complémentaires dans Huron et St. George, démontrent clairement la désillusion des contribuables à l'endroit de l'administration Davis.

M. Nixon a profité de l'occasion pour critiquer ouvertement le premier ministre ontarien, M. Davis, au sujet de la hausse de 2 p. cent de la taxe de vente, dans son dernier budget, cette semaine et par suite de l'extension de cette dernière à l'électricité, l'huile et à certains grands travaux.

"Ces mesures sont une indication des efforts déployés pour tenter de remettre de l'ordre dans la fiscalité de l'Ontario, avant le chaos", a-t-il lancé.

Même si les récentes victoires électorales du Parti libéral semblent invitantes, M. Nixon a précisé aux journalistes qu'il n'avait nullement l'intention de reconsidérer sa décision.

Aux délégués il devait ajouter: "J'ai l'intention de servir le nouveau chef qui me remplacera de mon mieux et j'entends demeurer député".

Déjà plusieurs noms sont mis de l'avant pour remplacer M. Nixon. Au cours de la conférence de presse, ce dernier a mentionné que celui qui le remplacerait devrait d'abord être lui-même.

Il n'a pas hésité à mentionner que trois ministres du cabinet Trudeau poseraient peut-être leur candidature, MM. Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Faulkner, Secrétaire d'Etat et Munro, ministre du Travail.

Du côté ontarien, on a mentionné également M. Albert Roy, député d'Ottawa-Est, le nouveau député de la circonscription de Huron, Margaret Campbell, M. Phil Givens, ancien député au fédéral et maintenant à Queen's Park.



telephoto PC

Le Parti libéral détient 22 sièges sur 117 à la Législature provinciale, les conservateurs en ont 76 et les néo-démocrates 19. M. Nixon a dirigé le parti libéral au cours de deux élections, en 1967 et en octobre 1971 sans parvenir à réduire considérablement la domination conservatrice. Les conservateurs sont au pouvoir depuis 30 ans en Ontario.

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...

nos obligations d'épargne du Québec

Ce sont nos obligations car seuls les Québécois ont le privilège d'en acheter.

Elles sont encaissables en tout temps. Aux Québécois qui les conservent jusqu'à l'échéance, elles rapportent un intérêt annuel moyen de 7.42%. Vous encaissez ainsi dès la première année un intérêt de 7% et cela pendant 10 ans. En plus, vous touchez un intérêt supplémentaire de 2% sur le capital à la fin de la cinquième année et un autre intérêt supplémentaire de 3% à la fin de la dixième année.

L'achat par plan budgétaire: c'est plus facile!

Cette année, on peut acheter nos obligations par plan budgétaire dans les banques et les caisses populaires. Les Obligations d'épargne du Québec sont ainsi à la portée de beaucoup plus de gens. Les Québécois peuvent maintenant accumuler et investir leurs épargnes par petits montants. Sur le moment, ça ne paraît pas, et à la fin, ça vous rapporte.

Coups de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000
Nos obligations se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000, avec un maximum de \$30,000 par personne. Pour la coupure de \$5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque chaque année si vous en manifestez le désir. Achetez-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie ou chez les courtiers en valeurs mobilières.

...l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec

2% + 3%

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

LE MONDE

Explosions à la Tapline

BEYROUTH (AFP) — Les habitants de Saïda (Sidon au Sud-Liban), ont été réveillés la nuit dernière par cinq violentes explosions qui ont secoué la ville.

Ces explosions, qui avaient été précédées d'un tir nourri d'armes automatiques, ont eu lieu dans les installations de la compagnie américaine Tapline à Zahrani, à proximité de la ville de Saïda (35 kilomètres au sud de Beyrouth). Trois réservoirs de pétrole sont actuellement la proie des flammes. Les pompiers combattent le feu. On ignore encore s'il y a des victimes.

La Tapline assure l'acheminement du pétrole séoudien jusqu'à la Méditerranée. D'une longueur de près de mille kilomètres (600 milles), le pipe-line de cette compagnie traverse la Jordanie, la Syrie avant d'aboutir à Zahrani sur le littoral libanais.

Les gardes des dépôts de pétrole de Zahrani ont déclaré avoir été attaqués par six hommes parlant arabe qui les ont ligotés avant de mettre en place leurs explosifs, après-on à Beyrouth.

On indique d'autre part dans la capitale libanaise que les auteurs de l'attentat avaient semé des clous sur les routes menant à Zahrani dans un rayon d'un kilomètre (3/4 de mille) autour de cette ville.

Pour les pompiers de la Tapline, le sabotage ne semble pas faire de doute: "Nous avons entendu sept explosions en succession rapide et lorsque nous nous sommes précipités, nous avons trouvé les gardiens ligotés et un réservoir brûlait", a raconté l'un d'eux. Il a ajouté que des déchirures dans les parois de trois réservoirs situés côte à côte semblaient avoir été faites par des charges explosives.

Les péronistes: le vent en poupe

BUENOS-AIRES (UPI, AFP) — Le Front de libération justicialiste (peroniste) semble devoir consolider demain au second tour des élections de Buenos-Aires et de 14 provinces argentines, sa victoire du 11 mars.

Le président élu Hector Campora, dans son dernier discours de la campagne électorale, a affirmé: "Nous devons assurer notre victoire, donner un nouveau triomphe au chef (M. Peron)".

Il a déclaré devant 40.000 personnes que dès que le nouveau gouvernement sera au pouvoir, le 25 mai, "il n'y aura plus de pauvres souffrant de la faim, et plus de prisonniers souffrant de la répression".

Les électeurs de la capitale élisent leurs sénateurs. Dans les 14 provinces, l'électorat choisit des sénateurs et des gouverneurs parmi les deux candidats arrivés en tête au premier tour alors qu'aucun n'avait obtenu la majorité absolue.

Le parti radical, principal adversaire des péronistes, a vu son chef, le candidat présidentiel défait, Ricardo Balbin, promettre de défendre les minorités.

Par ailleurs, le quotidien vespéral Cronica annonce qu'il a reçu un communiqué des ravisseurs de l'amiral Aleman, un groupe de trotskyste semble-t-il, selon lequel celui-ci a été exécuté. Les auteurs du communiqué reprochent en outre au président élu Campora d'avoir demandé l'arrêt de la "guérilla". Par contre, M. Victor Brimicombe, homme d'affaires britannique enlevé dimanche soir dernier, a été libéré hier.

Il n'y aurait pas d'accord secret

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a démenti hier que des accords secrets aient été conclus entre les Etats-Unis et le gouvernement de Phnom Penh pour la défense du Cambodge.

"Il n'y a pas d'arrangements secrets", a dit M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, à la suite de déclarations du sénateur républicain Mark Hatfield selon lesquelles le gouvernement Nixon aurait pris envers le général Lon Nol des engagements secrets susceptibles d'entraîner les Etats-Unis dans une nouvelle guerre d'Indochine.

"Notre position sur le Cambodge est claire", a dit M. Ziegler. Nous fournissons notre soutien aérien à la demande du gouvernement Lon Nol, mais nous observerons le cessez-le-feu dès qu'il sera décidé."

Le porte-parole a ajouté que le gouvernement continuait à évaluer la situation au Cambodge et dans le reste de l'Indochine à la lumière des rapports faits par le général Alexander Haig à son retour de la région. "Nous n'aurons aucune annonce à faire", a-t-il dit.

M. Ziegler a, une fois de plus, accusé les "communistes" de mener "des opérations offensives très agressives" au Cambodge, mais il s'est refusé à préciser le rôle que les Etats-Unis attribuent au Nord-Vietnam dans ces opérations.

Il a réaffirmé qu'aucune rencontre n'était prévue entre M. Henry Kissinger et le négociateur nord-vietnamien, M. Le Duc Tho, pour tenter de trouver une solution au problème cambodgien.

Au Conseil de sécurité des Nations unies Moscou demande des sanctions contre Israël



telephoto PA

En tenue de fête!

M. Lon Nol, ci-haut à droite, frère du président Lon Nol du Cambodge, s'était vêtu pour la circonstance, hier, soit la fête du Nouvel An cambodgien au village de Bokou, à dix milles de la zone des combats. Les forces des khmers rouges seraient maîtresses de 75 pour cent du territoire cambodgien et elles ont coupé toutes les routes sauf une menant à la capitale, Phnom-Penh.

Accord de \$8 milliards entre les USA et l'URSS

MOSCOU (AFP) — La "Pravda" s'est attachée à souligner hier la signification politique dans le domaine de la coopération américano-soviétique et de la détente internationale, de l'accord de huit milliards de dollars sur les engrais signé jeudi à Moscou par le ministre adjoint du Commerce extérieur, M. Nikolai Komarov, avec la firme américaine "Occidental Petroleum".

L'organe du parti communiste de l'URSS se fait largement l'écho des déclarations du président de l'"Occidental Petroleum", M. Armand Hammer, et de son conseiller, M. Samuel Pizar, selon lesquelles le développement du commerce entre les deux pays est la garantie de la paix.

L'accord prévoit la construction en URSS d'un important complexe industriel d'engrais minéraux et l'échange pendant vingt ans de superphosphates américains contre des produits chimiques soviétiques.

"Pour nous, hommes d'affaires américains, la conclusion d'un contrat aussi important équivaut à un accord de coexistence pacifique", déclare M. Hammer dans une interview publiée par la "Pravda".

"Pour que cette affaire se réalise de façon profitable pour nos deux pays, ajoute-t-il, une longue période de paix doit exister entre nos deux gouvernements."

Déjà, il y a trois jours, la "Pravda" avait repris à son compte

la thèse de M. Pizar, le spécialiste américain du commerce Est-Ouest, en publiant une interview de lui, sous le titre "Le commerce, arme de la paix".

L'alliance entre le gouvernement soviétique et les hommes d'affaires américains, sur lesquels il compte pour faire pression sur l'administration de M. Nixon, s'était déjà manifestée avec éclat à l'occasion de la conférence économique américano-soviétique, qui s'est tenue à Washington au début de mars, avec la participation des dirigeants de quelque 600 grandes entreprises et banques américaines.

"La conférence avait écrit alors le correspondant de la "Pravda", a montré clairement une fois de plus que les milieux d'affaires réalistes américains sont profondément intéressés par la collaboration avec l'Union soviétique, et qu'ils ne soutiennent pas ceux qui s'efforcent de freiner le développement des liens économiques entre les deux pays."

Dans son interview à la "Pravda" M. Hammer ne manque pas de faire allusion à sa "rencontre mémorable" avec Lénine, qui lui vaut encore des privilèges exceptionnels en Union soviétique. Lénine, dit-il, lui avait alors "tout particulièrement souligné l'intérêt pour la paix et le développement du commerce soviéto-américain et de la coopération économique".

Kirn, ce soir-là, semble-t-il, venait d'être blessé par un manifestant. Pierre Jasmin et sa femme racontent qu'ils ont vu plusieurs personnes arrêtées ("interpellées" comme disent les journaux parisiens) matraqués par Kirn et battus de coups de pied et de poing par les policiers à l'intérieur du commissariat. Tout cela est d'ailleurs connu, au moins depuis mai 1968: les personnes arrêtées au cours de manifestations, sont très souvent l'objet de brutalité dans les commissariats et les centres de détention.

Ayant réussi à obtenir l'attention de l'officier principal du commissariat, Jasmin et sa femme réussissent à se faire conduire sans autres brutalités au centre de détention de Beaton, d'où ils seront libérés avec des excuses.

Trois ans plus tard, Me Jasmin, sa femme et le policier Kirn se retrouvent devant le Tribunal de grande instance. Jasmin n'est que le témoin dans cette affaire. Peut-

être en raison du fait que la victime est un étranger et un avocat, le Parquet de Paris lui-même (l'équivalent de la Couronne) a décidé de poursuivre l'affaire.

Toute la cause se règle dans une heure au plus, et d'une façon qui n'a pas grand chose à voir avec le style des Cours criminelles du Québec. En France, le président du tribunal mène les débats, interroge personnellement les témoins, les appelle et les rappelle, confronte leurs déclarations, etc.

Le policier accusé est d'abord appelé à donner sa version des faits. Il nie tout. Ensuite vient Jasmin qui fait son récit. Puis sa femme. Le Juge dit à Kirn: "Vous avez entendu ce que vient de dire Monsieur Jasmin? Qu'est-ce que vous avez à répondre? Pourquoi vous accuserez-il, vous personnellement, alors qu'il y avait plusieurs personnes ce soir-là au commissariat? Quel intérêt aurait-il à inventer toute cette histoire?"

Puis le procureur (de la République), qui n'a pas dit grand chose

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — L'Union soviétique a déclaré hier soir au Conseil de sécurité qu'elle était prête à apporter son soutien à une résolution qui édicterait contre Israël des sanctions allant jusqu'à l'expulsion des Nations unies "en tant qu'Etat qui fait de l'agression sa politique permanente".

Cette indication a été donnée par le représentant de l'URSS aux Nations unies, M. Yacob Malik, dans la conclusion de son intervention dans la suite du débat ouvert devant le Conseil de sécurité sur l'attaque des commandos israéliens à Beyrouth le dix avril dernier.

Le représentant de l'URSS avait souligné auparavant que la "monstrueuse agression israélienne", menée "à la manière des SS" contre un pays pacifique comme le Liban, illustrait l'urgence nécessaire d'un règlement du conflit du Moyen-Orient selon la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 et le retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens.

Le représentant de l'URSS a accusé Israël d'avoir érigé le terrorisme en politique d'Etat et de représenter ainsi "une grave menace à la paix". M. Yacob Malik a fait valoir par ailleurs que si l'on devait suivre la logique des "agresseurs israéliens", le Liban devrait envoyer des saboteurs à Londres, Bruxelles et Bonn puisqu'il s'est avéré que des ressortissants belges, anglais et allemands avaient aidé

les commandos israéliens à exécuter leur "attaque de gangsters".

Avant le représentant de l'URSS, le représentant de l'Algérie, M. Abdelatif Rahal, avait déclaré que le problème posé au Conseil de sécurité dépassait le cadre de l'agression commise contre le Liban et était en réalité "celui d'un peuple qui a des droits à faire valoir et qui refuse de se résigner à un sort qu'il n'accepte pas". La communauté internationale, a déclaré par ailleurs le représentant de l'Algérie, "doit apprécier sans faiblesse le comportement d'Israël... dont la politique fondée sur la force et le mépris de la loi internationale constitue l'un des dangers les plus graves qui menacent l'équilibre mondial".

Le représentant de la Syrie, M. Haïssam Kelani, a fait valoir que l'appui inconditionnel donné par les Etats-Unis à Israël permettait à ce dernier de poursuivre impunément une guerre de génocide contre le peuple palestinien martyr. M. Kelani a déclaré en outre que l'établissement de la paix au Moyen-Orient dépendait de "deux conditions essentielles": "la reconnaissance au peuple palestinien de sa terre, de sa patrie et de son droit à disposer de lui-même et le retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes de tous les territoires occupés."

Le représentant de la Yougoslavie M. Lazar Mojzov, a indiqué pour sa part que la prochaine réunion au sommet à Alger en septembre prochain des pays non alignés apportera sa

pleine attention au problème du rétablissement de la paix au Moyen-Orient et s'efforcera d'aider les Nations unies à effectuer ce rétablissement et à mettre fin à l'agression.

M. Mojzov a fait valoir que le temps était venu de procéder au réexamen de tout le problème du Moyen-Orient et notamment d'étudier les raisons pour lesquelles la résolution 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 n'était pas mise à exécution ainsi que les mesures à prendre pour assurer enfin l'application de cette résolution.

Le représentant de la Yougoslavie a déclaré que tous les troubles actuels dans le Moyen-Orient ont leur origine dans le refus d'Israël de se conformer à cette résolution et aux autres textes adoptés par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, dans la persistance d'Israël à occuper les territoires arabes et son refus à reconnaître les droits des Palestiniens.

Le représentant de l'Arabie séoudite, M. Jamil Baroody, a fait appel à un accord tacite entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour le peuple palestinien sur la base de l'auto-détermination. Une initiative de ce genre est urgemment nécessaire car il se pourrait que les gouvernements arabes ne puissent plus contrôler les passions de leurs populations, a dit M. Baroody: "Dans nos pays les jeunes sont enflammés d'enthousiasme par les Palestiniens et ils représentent l'avenir."

Le président ajourne ensuite les débats à lundi (13 heures HNE).

Le cas de Cuba ressemble à celui de Pékin

WASHINGTON (AFP) — La pression croissante des pays latino-américains pour faire lever les sanctions contre Cuba et réadmettre le régime de Fidel Castro dans les organisations régionales ressemble de plus en plus aux batailles pour l'admission de Pékin aux Nations unies.

Chaque année, le problème était soulevé à l'Assemblée générale et chaque fois la majorité hostile à l'entrée de Pékin était grignotée.

Actuellement réunie à Washington pour son Assemblée générale, l'Organisation des Etats américains n'avait pas inscrit formellement l'affaire cubaine à son ordre du jour.

Mais il était évident, pour la plupart des observateurs, qu'elle serait évoquée. Et c'est ce qui est arrivé hier matin avec la présentation d'un projet de déclaration sur la nécessité pour les organisations interaméricaines d'admettre le principe du pluralisme idéologique.

Les camps se sont nettement parta-

gés, les Etats-Unis et le Brésil suivis par un certain nombre de régimes de droite, comme le Paraguay du général Stroessner et la Bolivie du général Banzer.

Mais le camp anti-cubain est, cette année, nettement moins nombreux.

En 1962, l'OEA avait, avec une majorité alignée derrière les Etats-Unis, proclamé que le marxisme-léninisme était incompatible avec les principes qui régissent les relations interaméricaines.

Deux ans plus tard, en 1964, quand des sanctions avaient été prises contre Cuba, la majorité des deux tiers, c'est-à-dire 16 des 22 voix, avait été atteinte de justesse. On affirme même à Washington que la voix décisive de Haiti avait été obtenue en extrême par la diplomatie du département d'Etat.

Pourtant, seul rebelle parmi les Etats d'Amérique, le Mexique refusa toujours de se plier et maintient des relations avec Cuba.

En 1972, le Pérou, où des militaires réformistes avaient pris le pouvoir, est revenu à la charge et a demandé que l'on autorise au moins chaque pays à décider seul s'il veut reprendre des relations avec Cuba.

Le camp procubain ne put alors recueillir que sept voix et treize pays, y compris les Etats-Unis, s'y opposèrent.

Mains maintenant cinq pays membres de l'OEA ont renoué des relations avec La Havane et rejoint le Mexique, qui sont le Chili, le Pérou, Trinité-Tobago, la Barbade et la Jamaïque.

Le simple fait que par le biais d'un projet de déclaration sur le pluralisme idéologique l'affaire cubaine ait fait irruption dans les actuels débats de l'OEA montre aux observateurs les progrès que font actuellement ceux qui veulent voir Cuba sortir de l'ostracisme imposé voici onze ans.

La plupart des pays latino-américains ont clairement indiqué qu'ils jugeaient absurde que se maintienne une situation de guerre froide du côté de La Havane quand Washington l'a liquidée avec Moscou et Pékin.

Pourtant le secrétaire d'Etat, William Rogers, est encore venu dire la semaine dernière qu'il n'y avait rien de nouveau dans l'attitude cubaine et qu'en conséquence celle des Etats-Unis resterait inchangée.

Mais devant le projet de résolution sur le pluralisme, les "pro" et les "anti" vont à nouveau se compter. Une bonne dizaine de pays latino-américains au premier rang desquels l'Argentine, qui sera prochainement gouvernée par les péronistes, le Venezuela, l'Equateur, la Colombie, le Panama, l'Uruguay, le Costa Rica vont approuver le principe du pluralisme.

Certes, Cuba n'en sera pas pour autant réadmis à l'OEA, si tant est qu'elle en ait d'ailleurs envie, mais une jurisprudence qui entrouvre la porte aura encore progressé.

C'est peut-être ce qui autorisait le ministre des Affaires étrangères chilien Clodomiro Almeyda à dire, la semaine dernière, qu'il n'y aurait rien d'immédiat mais que, très probablement cette année, Washington ne pourrait faire autrement que de lever l'ostracisme qui pèse toujours sur Cuba.

Policier parisien condamné pour avoir matraqué un Montréalais

par Louis-Bernard ROBITAILLE
collaboration spéciale — PARIS

Un avocat de Montréal, Me Pierre Jasmin, qui avait été victime de brutalité policière, vient d'obtenir gain de cause devant le Tribunal de grande instance de Paris. Un "gardien de la paix" qui l'avait matraqué au mois de mai 1970 dans un commissariat du 6^e arrondissement de Paris a été condamné hier à dix mois de prison avec sursis (sentence suspendue).

Pour Paris (comme pour Montréal), il s'agit si l'on peut dire d'un cas d'espèce: en effet, rares sont les victimes des agissements de la police qui ont la patience de porter plainte. Plus rares encore sont celles qui ont gain de cause dans ce genre d'affaires, la preuve étant relativement difficile à établir. Depuis mai 1970, c'est d'ailleurs le second voyage que Me Jasmin et sa femme doivent faire à Paris pour cette affaire.

Rappelons les faits: le soir du 28 mai 1970, une manifestation parti-

culièrement violente agite le quartier latin à Paris. La gauche prolétarienne, proteste contre les procès faits au directeur de son journal, "La cause du peuple", et la police parisienne réagit brutalement, comme cela lui arrive souvent. Pierre Jasmin, qui étudiait à cette époque à la faculté de Droit, rentre chez lui avec sa femme. Des policiers casqués qui patrouillent les rues les prennent à partie et commencent à les matraquer.

Jasmin montre son passeport, proteste qu'il est étranger. On les laisse partir. Mais en partant, Jasmin a le malheur de traiter les policiers de "fascistes". Ceux-ci leur courent après et les font monter dans le panier à salade. On les mène au commissariat du 6^e arrondissement, et en entrant, Jasmin reçoit un coup de matraque d'un policier en civil qui se tient à l'entrée. Celui-ci s'appelle Maurice Kirn. Il n'a ni casque ni visière et, par la suite, Jasmin et sa femme pourront l'identifier facilement.

étre en raison du fait que la victime est un étranger et un avocat, le Parquet de Paris lui-même (l'équivalent de la Couronne) a décidé de poursuivre l'affaire.

Toute la cause se règle dans une heure au plus, et d'une façon qui n'a pas grand chose à voir avec le style des Cours criminelles du Québec. En France, le président du tribunal mène les débats, interroge personnellement les témoins, les appelle et les rappelle, confronte leurs déclarations, etc.

Le policier accusé est d'abord appelé à donner sa version des faits. Il nie tout. Ensuite vient Jasmin qui fait son récit. Puis sa femme. Le Juge dit à Kirn: "Vous avez entendu ce que vient de dire Monsieur Jasmin? Qu'est-ce que vous avez à répondre? Pourquoi vous accuserez-il, vous personnellement, alors qu'il y avait plusieurs personnes ce soir-là au commissariat? Quel intérêt aurait-il à inventer toute cette histoire?"

Puis le procureur (de la République), qui n'a pas dit grand chose

jusque là, souligne que le témoignage des Jasmin est très précis, qu'ils ont tous deux identifié, au milieu d'une dizaine de photos de policiers ressemblant étrangement à Kirn, leur agresseur du 28 mai.

Quant à l'avocat de Kirn, il attaque brièvement les témoignages des Jasmin et tente d'en faire ressortir les contradictions. Mais il insiste surtout sur le fait qu'un policier ami de son client a été gravement blessé le soir de cette manifestation.

Le verdict sera rendu vers 07h. C'est dix mois de prison avec sursis, sentence relativement sévère pour ce genre d'affaire, puisque, dans une cause précédente, Kirn n'avait été condamné qu'à 120 francs d'amende pour violence volontaire. Il y a deux semaines environ, un journaliste français, collaborateur du "Nouvel Observateur" avait obtenu beaucoup moins contre des policiers qui, dans des circonstances un peu analogues, l'avaient sérieusement brutalisé et gardé en détention plusieurs jours.

Le contact interstellaire à notre portée ?

par Eric BURGESS
The Christian Science Monitor

Avant la disparition des générations présentes des humains pourraient entrer en relation avec des êtres habitant d'autres mondes.

Cette perspective envisagée par la

National Academy of Sciences, des Etats-Unis, correspond à une conviction formulée par un nombre de plus en plus grand de scientifiques dont plusieurs se demandent même s'il n'existe pas déjà un réseau de communications interstellaires auquel nous

pourrions bientôt nous joindre pour réaliser le rêve mentionné plus haut.

Un groupe d'experts (y compris des ingénieurs) a publié sur ce sujet une étude très détaillée, grâce à la collaboration de l'université Stanford et du Ames Research Center de la National

Aeronautics and Space Administration, deux célèbres institutions américaines.

L'étude, qui porte le titre (en code) de "Cyclops", suggère que des êtres intelligents ont pu vivre dans notre galaxie, même avant la formation de la Terre. Ils pourraient avoir établi un réseau de communications aux dimensions de ladite galaxie par le moyen duquel ils auraient pu avoir accès à une banque (ou pool) de connaissances, à une manière de bibliothèque, toutes deux situées dans l'"entre-mondes".

Pourquoi n'en profiterions-nous pas ?

Peut-être parce que nous ne croyons pas assez à l'existence du réseau... Peut-être nous refusons-nous à admettre l'existence d'êtres intelligents autres que nous-mêmes? Les savants auteurs de l'étude émettent ces deux hypothèses.

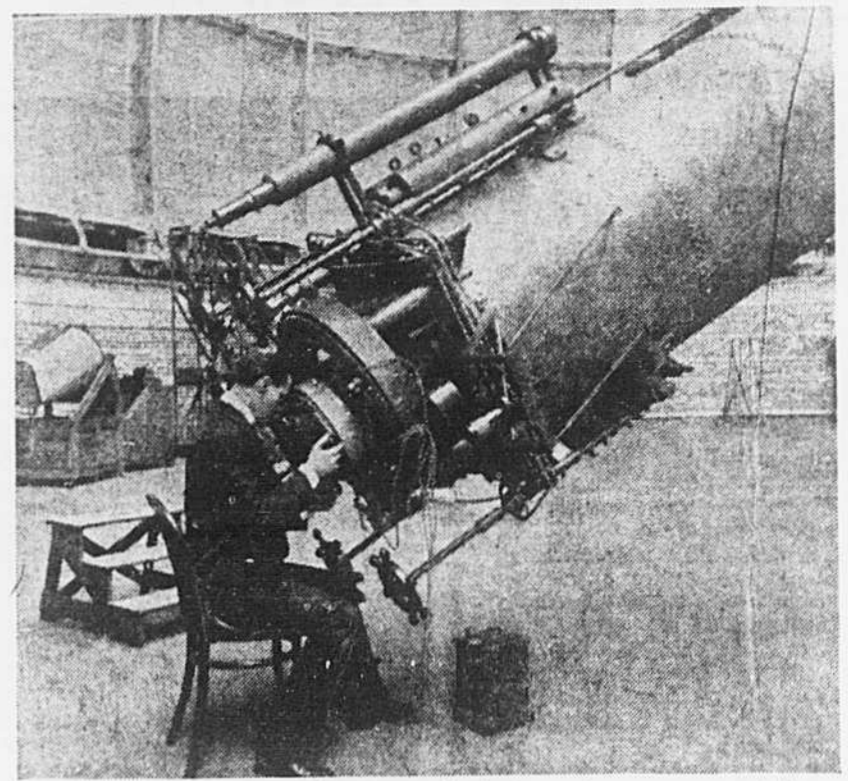
Ils semblent toutefois en préférer une troisième. Ils soulignent, tout d'abord, un changement d'opinion, patent chez les spécialistes: il y a quarante ans seulement, la plupart d'entre eux affirmaient que la vie organique, si elle ne se trouvait pas uniquement sur notre planète, apparaissait très rare ailleurs. Personne, aujourd'hui, n'oserait affirmer cela. En partie parce que des blocs moléculaires de vie organique ont été détectés un peu partout dans l'espace interstellaire; en partie aussi parce que les planètes se trouvent en grand nombre dans l'univers — autre vérité scientifique.

"Maintenant, souligne le rapport "Cyclops", la plupart des experts acceptent la croyance selon laquelle la vie abonde dans l'univers et que, dans notre galaxie, des civilisations ont existé et existent encore. Plusieurs pourraient être plus avancées que la nôtre..."

Technologie très avancée

Les mêmes scientifiques ont estimé ce qu'il faudrait en appareils, en hommes, en temps et en dollars, pour tenter de façon réaliste d'entrer en relation avec ces civilisations.

Notre propre technologie se trouve maintenant assez avancée pour construire un équipement capable non seulement de lancer des signaux dans



L'astrophotographie pour l'observation de l'univers n'est pas une technique nouvelle, ainsi que le montre cette photo prise dans les années 1920, et montrant la lunette de l'observatoire de Yerkes, munie d'un objectif de 1 m. 02, et dont le tube a plus de 60 pieds.

toute l'étendue de notre galaxie, mais aussi dans d'autres.

Avec le radio-télescope de mille pieds de diamètre, installé à Arecibo, Porto Rico, les spécialistes pourraient communiquer, dès ce jour, avec une planète située à 1.000 années-lumière, à condition que cette planète possède un équipement semblable.

Pour établir des communications avec d'autres êtres doués d'intelligence, il faudrait savoir les repérer et pouvoir décoder leurs signaux — et vice versa, évidemment. Le repérage par l'écoute requiert une longue recherche. Des centaines d'années, peut-être. Néanmoins, si les êtres lointains tentaient simultanément de contacter la Terre et si leurs instruments pointaient dans une bonne direction, le contact pourrait s'établir en quelques mois. En 1960, les experts du Project Ozma sont restés à l'écoute 400 heures pour tenter de percevoir des si-

gnaux en provenance de deux étoiles relativement proches de la Terre, Tauri-Tauri et Epsilon-Eridani. Peine perdue.

Bien que des publications techniques présentent de plus en plus d'articles pour inciter les hommes à entrer en communication avec d'autres planètes — en précisant comment ils pourraient s'y prendre — depuis Ozma aucune recherche importante n'a été faite. "Cyclops" conseille de procéder ainsi: commencer par fouiller l'espace à 100 années-lumière et allonger la puissance jusqu'à 1.000 années-lumière.

On préfère la radio (ondes) comme moyen de communication. Elle présente maints avantages par rapport au laser. L'ensemble prévu par les savants "cyclopiens" serait énorme et coûterait \$600 millions par année durant une période comprenant plusieurs décennies.

D'ores et déjà les signaux lancés par nos réseaux de télévision et de radio peuvent atteindre une distance de 20 années-lumière dans une sphère électromagnétique de radiation électromagnétique.

S'il existe des êtres intelligents sur une ou des planètes qui seraient situées quelque part dans cette sphère, il se peut qu'ils connaissent l'existence et de la Terre et de ses habitants.

Une ère prendrait fin

Le premier contact avec toute intelligence extraterrestre devra marquer la fin de l'isolation culturelle et intellectuelle de l'humanité. Si nous ne faisons aucun effort pour établir ce contact, alors nous rendrons la tâche beaucoup plus difficile à ceux qui nous découvriront, note le rapport "Cyclops". Nous aurions alors à attendre beaucoup plus longtemps.

Il se peut que la recherche intensive de contacts avec les mondes extraterrestres soit la première et obligatoire démarche à faire pour entrer dans le communisme de la galaxie constituée par ces mondes et partager avec eux le savoir (métaphysique, physique, etc.) accumulé par des milliers de civilisations.

Certes, les contacts interstellaires présenteraient certains risques: celui de devenir les esclaves d'êtres plus forts, plus avancés scientifiquement; celui d'une régression de la psyché humaine, le Terrien devenant une sorte d'animal domestique, ou servant de cobaye; celui de devenir un plat recherché pour des gourmets "exotiques".

Les auteurs du "Cyclops" estiment que les avantages à retirer, vraisemblablement, de relations avec des non-hommes intelligents valent très largement les risques que nous pourrions encourir.

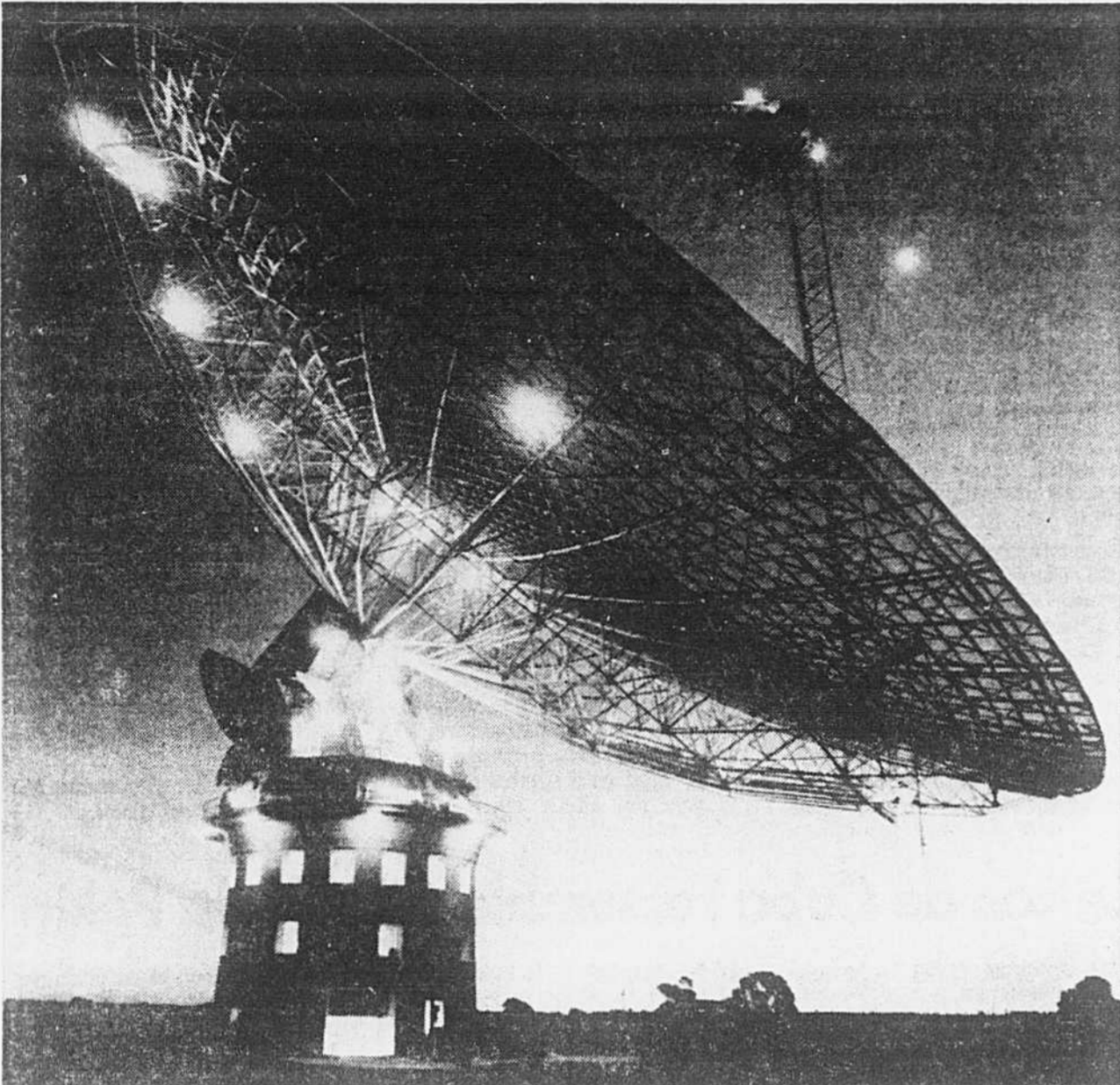
Jusqu'ici la technologie ne peut nous permettre que des communications interplanétaires ou terrestro-stellaires et non pas des rencontres face à face.

On estime que la radio peut transmettre une unité d'information (pour employer le langage des ordinateurs) par seconde à 1.000 années-lumière, ou 100 unités par seconde à une distance de 100 années-lumière.

Les communications interstellaires ne se feraient pas au rythme de la conversation ordinaire. L'"aller et le retour" seraient trop longs. En conséquence, si nous recevions un signal d'un point extraterrestre, nous n'aurions pas à y répondre immédiatement.

Nous pourrions prendre le temps de réfléchir et de "planifier" notre réponse avec précaution.

Le fait de savoir avec certitude que des êtres intelligents vivent sur d'autres planètes, d'autres astres, pourrait modifier considérablement notre attitude en tant qu'habitants de cette Terre où l'espace vital risque de nous manquer. Peut-être l'homme se trouve-t-il au seuil de ces espaces infinis qui effrayaient Pascal, mais qui pourraient lui offrir la possibilité d'acquiescer un intellect et un savoir élargis, susceptibles de l'aider à transcender son monde présent but comme les perspectives du rapport "Cyclops" transcendent la pensée de l'homme de l'âge de pierre.



Ce radio-télescope de 201 pieds de diamètre, pivotant, est installé à Parkes, en Nouvelle-Galles du Sud, et a fourni aux astronomes du monde, des renseignements d'une valeur inestimable sur la connaissance de l'univers.



TROUVEZ QUI ou QUOI ... C'EST GRATUIT!

L'ÉNIGME DE LA SEMAINE AVEC LE PROFESSEUR JISSÉ

Bonjour, Fan Club de mon cœur. Si je vous fais ainsi des mamours, c'est pour tenter de vous ramener à de meilleurs sentiments. Car je dois dire que plusieurs d'entre vous n'étaient pas particulièrement réjouissants cette semaine.

J'ose croire qu'il s'agit d'une situation passagère, attribuable au mauvais temps des derniers jours. J'ai passé quant à moi le dernier weekend dans la région de Rimouski, dans la neige jusqu'au cou, et n'en suis pas revenu de mauvaise humeur pour autant. Faut dire que j'étais accompagné de la callipyge Florence et que, ma foi, on n'a pas tellement vu la neige.

Tiens, vous voulez savoir? Même Mlle Diane Richer, de Deux-Montagnes, ma deuxième meilleure, m'a dit des méchancetés qui me bouleversent le cœur.

Elle me traite d'ophtalmoïde, de satyre sans scrupule, d'iconoclaste pervers, et réclame que je lui retourne en triple exemplaire, les bises qu'elle m'a adressées au cours des derniers mois. Voilà, Diane, c'est le cœur lourd que je vous retourne douze millions de bises, qui m'avaient pourtant aidé à supporter certaine présence, ici.

Mlle Richer m'adresse aussi d'autres méchancetés, pour le compte de Mlle Antoinette Girard, ma deuxième meilleure. Je proteste énergiquement, dit-elle, contre les règlements rédigés par cette espèce de serpent à sonnette du rang St-Creux.

Remarquez que mes correspondants n'ont pas tous ainsi dramatisé sur les règlements que suggère Mlle Girard. Plusieurs m'ont même demandé son adresse afin d'aller habiller avec elle, devenant ainsi éligibles au titre de Grosse-Tête de l'année.

Je suppose que mon Antoinette préférée n'avait pas prévu cette tournure d'esprit particulière de nos Grosse-Têtes. Mais si vous voulez écrire à Mlle Girard, de grâce n'adressez rien au rang St-Creux.

Moins bavard, M. Michel Arcand du 5267 boul. Rosemont, à Montréal, se contente de m'écrire les deux mots que voici: "Je boude". Depuis le début, M. Arcand a adopté des tactiques incroyables, qui vont presque jusqu'au chantage, pour m'amener à parler de lui. Mais je n'en ferai rien jusqu'au jour où le caprice me prendra de lui accorder une Grosse-Tête, ce qui pourrait ne pas tarder. Mais il faut persévérer.

Mlle Danielle Papineau, de la rue Dunlop, aime beaucoup ma barbe et me demande si j'ai une moustache. Oui, j'ai aussi une perruque, une jambe de bois, un appareil au-

ditif, deux dentiers, deux bateaux et beaucoup de temps libres.

M. René Mandeville se dit heureux de mon augmentation de salaire. Il me suggère de dire au "boss" que c'est un 70 cents bien placé. Ce que M. Mandeville ne sait pas, c'est que je n'ai pas avant juillet, cette augmentation. Plus ça change au journal, plus c'est pareil. Nous avons déjà eu un directeur de l'information qui s'appelait Mathieu, nous avons maintenant un fesse-mathieu (voir Larousse).

Evidemment, j'ai eu droit cette semaine encore aux pantalonnades de nombreux correspondants, qui continuent de crier aux énigmes faciles. Je suis sûr que plusieurs Grosse Têtes tomberont cette semaine, mais je vous promets de manger ma chemise en public s'il y a plus de 50 (j'allais dire cinq) Grosse-Têtes qui réussissent celle de la semaine prochaine. Je vous le dis très modestement, c'est la seule que je n'ai pas réussie jusqu'au bout. Je vous prévins aussi que je n'accepterai pas les sarcasmes des quelques vaniteux qui auront trouvé, si cela se trouve, la réponse dans un livre.

Quelques petits malins s'amusaient à écrire à mon "boss" pour déblat

terer contre moi. Figurez-vous que j'avais prévu cette manoeuvre, et il y a belle lurette que j'ai soudoyé sa secrétaire. Elle censure merveilleusement le courrier du patron, au point qu'il ne comprend pas comment il se fait que tant de gens lui disent qu'ils m'aiment bien. Justement, elle s'appelle Florence, et contrairement au conducteur de la voiture italienne, elle aime la natation en petite tenue, et aussi les sciences. Que M. Michel Berthiaume, du 2750 Sherbrooke est, à Montréal, se le tienne pour dit.

Charles Montpetit, de la rue Darlington, tente le truc de M. René Bureau et me dit en post-scriptum: "Alors? ma 2e Grosse-Tête, elle vient?" Non.

C'est Martha St-Amour, du 26-24-36 etc. qui m'a proposé la devinette suivante, que je vous refille. Je suis un verbe qui ouvre la porte du paradis. Mais si on m'enlève le PT, je conduis au septième ciel. Qui suis-je?

Mme Jacques Roch, du 523A Grande-Côte, à Rosemère, demande si c'est toujours les mêmes correspondants qui m'écrivent. Disons que je reçois une trentaine de nouveaux correspondants par semaine. Et tous ont des chances d'obtenir un trophée, d'autant plus que je tiens compte à l'occasion du nombre de lettres reçues. J'aimerais bien tous vous citer, puisqu'en définitive, c'est vous qui faites ma chronique, mais il y a ici un problème d'espace.

Cette semaine, j'accorde le titre et le trophée de Grosse-Tête à M. Albert Glaude, du 640 rue Morin, à Ste-Adèle, qui m'a fait parvenir des bonnes réponses à une dizaine d'énigmes, dont évidemment la dernière. Puis il y a que moi aussi j'ai envie de prendre un gin, mon foie étant en bon état.

J'en décerne une autre à Mlle Carmen Champagne, du 325 rue Joliette, à Longueuil, parce que le trophée est indispensable à son bonheur, et aussi parce que le chantage n'ayant rien donné, elle a décidé de remettre son Sorps (sic) entre mes mains.

L'énigme ci-contre, qui fut publiée dans le journal français Canidide, il y a plusieurs années, devrait constituer un excellent entraînement en vue de celle de la semaine prochaine, où à mon avis, les Grosse-Têtes en prendront pour leur rhume.

Bien l'honneur, Fan Club de mon cœur, continuez d'être gentils avec la belle Florence, et méfiez-vous des cajoleries de mon zèbre. Je soupçonne que la fièvre du printemps le gagne peu à peu. Et n'oubliez pas, c'est toujours s/d Jissé, 7 rue St-Jacques, Ouest, Montréal.



Quelques lecteurs, dont Mlle Danielle Papineau, de la rue Dunlop, à Montréal, doutent encore de l'existence de mes trophées. Cette photo devrait constituer une preuve irréfutable de leur existence. L'original fut sculpté par un artiste de LA PRESSE, Raymond Tremblay, et c'est moi qui les fabrique, ce qui explique le léger retard dans la distribution. Sachez, Messieurs, Dames, qu'il n'existe pas de meilleur diplôme, pour faire foi de votre Grosse-Tête.

L'énigme des enfants du professeur

On vient de remettre le grand prix de mathématiques au professeur Ycompevite.

Deux journalistes connus pour leur esprit logique et leur bon sens, l'Américain Schwartz et Marcel Adam, l'envoyé spécial de LA PRESSE, réussissent à entraîner le Maître dans une petite salle pour lui poser quelques questions:

—Quels ont été les principaux événements de votre vie, Maître?
—Eh bien, ce furent, et de loin, les naissances de mes trois enfants...
—Quel est leur âge?
—Très simple. Le produit des trois nombres est 900.

—Je ne vois pas, Maître, déclara notre envoyé spécial.

—Cela ne vous suffit pas, messieurs? Très bien. A vous, Adam, je vais vous dire un chiffre à l'oreille; ce sera la somme de l'âge de mon aîné et de l'âge de l'un de mes deux autres enfants. Quant à vous, Schwartz, je vous dis à l'oreille l'âge du deuxième de mes enfants.

Le professeur s'approche alors de notre envoyé spécial, Marcel Adam, et lui murmure un chiffre à l'oreille. Puis après avoir donné

l'autre chiffre à Schwartz, il demanda à ce dernier:

—Avez-vous trouvé, mon cher?
—Non, répondit Schwartz.
—Moi non plus, avoua Marcel Adam.

Quelques minutes s'écoulent. Le professeur repose alors la même question à Schwartz:

—Avez-vous trouvé?
—Toujours pas!
—Moi non plus, ajoute l'envoyé spécial de LA PRESSE.

Une fois encore, Schwartz secoua la tête:

—Je ne vois vraiment pas...
—Moi non plus, répète notre envoyé spécial.

Le professeur Ycompevite repose encore une fois sa question à Schwartz, qui avoue son ignorance, puis à notre collaborateur qui se précipite vers un téléphone et appelle Jissé pour obtenir une Grosse-Tête. C'est ainsi d'ailleurs que nous avons appris l'âge des trois enfants du professeur Alexander.

Pour être Grosse-Tête, il faudra donc me fournir les âges des trois enfants du professeur Ycompevite.

Solution à l'énigme des voitures étrangères

1 — Le conducteur de la voiture anglaise:

Il ne joue pas au golf et ne monte pas à cheval (1). Ce ne peut être le médecin (7), ni le comédien (7), ni le journaliste (9), ni le pharmacien (10). C'est donc l'avocat.

2 — La nationalité du comédien:

Il ne joue pas au tennis et ne nage pas (8). Il n'est ni Italien (7) ni Anglais (13) ni Français (13) ni Allemand (11). Il est donc Américain.

3 — La nationalité du pharmacien:

Il est originaire du pays qui produit la voiture du journaliste (9), et l'Allemand lit la bible avec lui (11). Il n'est pas Américain (comédien); il n'est pas Allemand (11); il n'est pas Anglais, puisque c'est l'avocat qui a la voiture anglaise (7, 9 et 10), ni Italien (5 et 9). Il est donc Français.

4 — Le journaliste conduit donc la voiture française.

5 — La nationalité du médecin:

Il ne joue pas au tennis, comme l'Italien (7), et ne lit que des revues (12). Il n'est pas Américain (comédien); il n'est pas Français (pharmacien); il n'est pas Italien (7); il n'est pas Allemand (11). Il est Anglais.

6 — Le conducteur de la voiture italienne:

Il lit des revues et des journaux (2). Ce n'est pas l'avocat (voiture anglaise); ce n'est pas le journaliste (voiture française), ni le médecin (12), ni le pharmacien (12). C'est le comédien.

7 — Le conducteur de la voiture allemande:

Il arrive de Toronto (3). Ce n'est pas l'avocat (v. anglaise), ni le journaliste (v. française), ni le comédien (v. italienne), ni le pharmacien (10). C'est donc le médecin.

8 — Le pharmacien conduit donc la voiture américaine.

9 — La nationalité du journaliste:

Il ne nage pas (5). Il n'est pas Américain (comédien), ni Français (pharmacien), ni Anglais (médecin), ni Allemand (11). Il est donc Italien.

10 — De ce fait, l'avocat ne peut être qu'Allemand.

Pour cette méthode de solution, qui me semble la plus rapide, les indices suivants étaient inutiles: "Le conducteur de la voiture française lit des journaux"; "le conducteur de la voiture française ne lit pas la Bible"; "le conducteur de la voiture italienne ne nage pas"; "le médecin ne joue pas au tennis"; et "le pharmacien lit la Bible".

Du fait que l'on peut obtenir la solution différemment, les données inutiles diffèrent aussi, mais il doit y en avoir un minimum de six.

| Profession | Nationalité | Voiture |
|-------------|-------------|------------|
| Médecin | Anglais | allemande |
| Comédien | Américain | italienne |
| Journaliste | Italien | française |
| Pharmacien | Français | américaine |
| Avocat | Allemand | anglaise |

Priorités d'allure vraiment locale

par Claude MASSON

La Communauté urbaine est-elle en train d'arracher tous les sujets majeurs et permanents à la ville de Montréal: métro, police, expansion économique, etc. ... ?

Il y a évidemment les Jeux olympiques de 1976 mais on n'en dit mot dans le budget présenté hier. Il y a Terre des Hommes mais l'aspect financier est déjà réglé entre Québec et Montréal.

Toujours est-il que ce sont des sujets à caractère vraiment "local" qui ont été abordés dans l'exposé de politique énoncé par le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, hier.

D'abord les sports: un montant additionnel de \$660,000 est consacré à ces activités, pour des aménagements et des installations relatifs aux sports d'été et d'hiver.

Il y a aussi le service d'incendie qui bénéficiera de 27 nouveaux véhicules pour combattre le sinistre et, si possible, réduire dit même coup les taux d'assurance-incendie.

La "métropole du Canada" s'occupera aussi de la disparition des poteaux et des fils électriques du ciel montréalais par leur enfouissement sous terre dans une vingtaine de milles de rues.

Six milles de rues seront dotés cette année d'un réseau de fils électriques souterrains alors que treize autres milles de rues seront dotés d'un réseau mixte de distribution électrique.

LA RENOVATION URBAINE

La ville promet par ailleurs d'intensifier son action dans le domaine des subventions à la restauration et dans celui des logements à loyer modique.

De 8,000 inspections en 1972-73, l'objectif est de 12,000 en 1973-74 afin d'empêcher la détérioration de l'habitation et d'encourager la restauration. De plus, 8,200 logements seront restaurés.

Au cours de la dernière année financière, 725 structures vétustes (hangars, vieux garages, etc...) ont été démolies. La ville espère doubler ce nombre en 1973-74.

Au chapitre des logements pour personnes âgées, le programme de l'administration municipale vise la construction de 1,200 logements.



En un coup d'oeil

- Aucune hausse des taxes
- Des dépenses de \$370 millions comparativement à \$336 millions l'an dernier
- Une aide spéciale de Québec de \$8 millions
- Un remboursement de dette de \$17 millions
- \$660,000 de plus aux parcs et à la récréation
- Quelque 8,200 unités de logement à loyer modique en 1973-74
- La permanence de Terre des Hommes avec une aide minimum annuelle de Québec de \$4 millions
- Aucune hausse de traitement prévue pour les pompiers...
- L'achat de 27 nouveaux véhicules en 1973-74
- Diminution sensible de la dette de Montréal
- Recherche d'un nouveau mode de taxation municipale

\$13 millions pour TDH

par Florian BERNARD

Grâce à une contribution minimum de \$4 millions par année de la part du gouvernement du Québec, Terre des Hommes devient une institution culturelle et touristique permanente qui ne sera plus remise en question chaque année.

C'était cette "surprise" que le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, réservait aux journalistes, hier après-midi, lors du dépôt du budget.

En effet, quel que soit le déficit annuel de TDH au cours des prochaines années, la contribution du gouvernement du Québec ne sera jamais inférieure à \$4 millions. Effectivement, cette contribution sera de \$4 millions et demi pour l'exercice qui vient de se terminer. Dorénavant, en vertu d'une entente conclue avec le provincial, il n'y aura pas de plafond décroissant à l'aide annuelle de Québec.

"Cette attitude du gouvernement du Québec est donc une reconnaissance de l'importance de Terre des Hommes

et consolide encore davantage son avenir", devait préciser M. Niding.

Une autre primeur

M. Niding devait également annoncer que dorénavant la Ville de Montréal présentera un bilan consolidé et global du coût réel d'exploitation de Terre des Hommes. On sait que le gouvernement Bourassa avait exigé un tel bilan comme condition sine qua non de son aide annuelle. Ce premier bilan sera présenté mardi prochain. Il constituera une primeur puisque, jusqu'ici, il fallait chevaucher un peu partout dans les quelque 200 pages du budget pour arriver à obtenir une idée du coût de Terre des Hommes.

Le budget déposé hier dresse déjà un bilan des dépenses prévues durant l'exercice 1973-74 au chapitre de Terre des Hommes.

Ainsi, on découvre que Terre des Hommes nécessitera durant l'exercice une dépense globale de plus de \$13 millions. De cette somme il faudra consacrer près de \$3 millions au service du secrétariat et de l'administration, \$1,200,000 au service de presse et des relations publiques, \$2,300,000 pour les achats et le magasin, \$5 millions en travaux publics, réfections, constructions, etc., \$1 million aux immeubles, etc.

Vraiment, les journalistes sont gâtés!

N'en demandez pas tant!

Croyez-le ou non, le budget de la Ville de Montréal — qui se chiffre quand même à \$370 millions — a été déposé hier.

"Faut l'faire" comme disent les Français... et avant le 15 avril de chaque année comme le prévoit la loi.

Qu'y a-t-il d'excellent, de très bon, de bon, de moins bon ou de mauvais dans ce budget? N'en demandez pas tant.

Ce budget, qui devait être présenté la semaine dernière, puis ensuite jeudi matin, puis ensuite hier matin, a été présenté à 4 h. 30 vendredi après-midi.

163 pages de chiffres, une déclaration de 18 pages du président pour vanter les mérites de l'administration Drapeau, un budget-programme qui doit faire connaître les politiques de la Ville mais qui sera dévoilé seulement mardi prochain, un bilan complet de Terre des Hommes... qui sera aussi remis mardi prochain.

Voilà un dossier on ne peut plus complet sur le budget de la Ville de Montréal.

Comment savoir alors tout ce que contient ce budget? Quelques questions au président du comité exécutif. Une question sur les Jeux de 76: pas de réponse. Une question sur les immobilisations: une réponse ambiguë. Une question sur les hausses de salaires des pompiers: une réponse émitoufflée.

Vers quelle source alors se pencher? Mais les conseillers municipaux, voyons. Que non. Sur les 54 conseillers municipaux de la métropole et donc du Parti civique, une dizaine à peine étaient présents. Mais les conseillers ne sont pas, eux non plus, au courant du détail du budget. Ils l'apprennent en même temps que toute la population. Le seul commentaire d'un conseiller

reconnu comme contestataire: "Ca va être dur de critiquer le budget s'il n'y a pas de hausse des taxes."

Recourons alors aux fonctionnaires. Mais non. Il est 5 heures. Ils sont tous partis, sauf le directeur des finances. Ce n'est pas l'homme à consulter. Il est téléguidé par l'administration.

Que contient, en fin de compte, le budget de Montréal? On le saura mercredi prochain, 18 avril, alors qu'aura lieu l'étude du budget, si les conseillers veulent bien poser des questions.

Encore là, l'assemblée aura lieu mercredi, soit à la veille des jours saints. Les conseillers du Parti civique devront donc faire vite s'ils ne veulent pas siéger le Jeudi saint. En outre, l'ordre du jour de cette assemblée contient 43 articles. Il ne faudra donc pas perdre de temps.

Comme Montréal se considère un "gouvernement", serait-il osé de rappeler que les budgets des gouvernements du Québec et d'Ottawa sont remis aux journalistes cinq ou six heures avant publication, que ceux-ci reçoivent toutes les explications voulues non seulement des autorités élues mais aussi des fonctionnaires du Conseil du Trésor et du ministère des Finances et que les députés ont droit à 25 heures de discussions sur le seul sujet du budget... à part la discussion des crédits de chacun des ministères en commission parlementaire où les politiques d'immobilisation et les intentions du gouvernement dans les divers domaines sont dévoilées par les titulaires de ces ministères.

Un seul conseiller nous a mis la puce à l'oreille à la sortie de la séance de dépôt du budget: "Cherchez dans le budget pour savoir si vous trouverez les \$500,000 qu'aurait remis la pègre au maire Drapeau."

CLAUDE MASSON

La dette diminue

Du dernier-né au moribond, de l'enfance à l'âge d'or, les quelque 1,250,000 Montréalais sont en dette.

Sans exception aucune, y compris même le maire Drapeau, chaque Montréalais doit \$432 aux sociétés prêteuses de la ville de Montréal.

Cela signifie une dette commune de \$621 millions (\$621,338,659.00). C'est une grosse dette mais, heureusement, ça diminue d'année en année depuis cinq ans.

En 1969, la dette per capita était de \$469. Elle a diminué de \$37 en quatre ans pour se limiter à \$432 cette année.

La dette obligatoire nette est en conséquence: \$685.4 millions au 30 avril 1969 et \$621.3 millions au 30 avril prochain. Elle a donc baissé de \$64 millions en cinq ans.

Le petit commercial du président du comité exécutif est le suivant: "L'administration municipale s'est donc employée au cours des dernières années à réduire régulièrement et très sensiblement la dette obligatoire afin d'être en mesure de consentir de nouveaux investissements d'ordre capital au fur et à mesure qu'ils deviennent nécessaires, notamment en matière de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées".

Et M. Gérard Niding de poursuivre son boniment: "En outre, le crédit de la ville est très bon tant sur le marché local que sur les marchés internationaux". Rappelons que la ville a emprunté \$31 millions sur le marché allemand depuis un an, et ce, "à des conditions très avantageuses".

Sondage LA PRESSE sur les prix dans l'alimentation

Stabilité du prix de la viande depuis un mois

La mini-guerre des prix de la viande déclenchée en milieu de semaine par certaines chaînes d'alimentation à Montréal à des degrés divers amènera peut-être un réconfort — sans doute temporaire — à la ménagère de la métropole dont le supermarché a suivi le mouvement.

Le véritable motif de soulagement est toutefois centré ailleurs: depuis quatre semaines le prix moyen de la viande à Montréal s'est stabilisé.

C'est à un revirement soudain qui contraste avec la hausse de 15.20 pour cent qui avait été appliquée dans leur ensemble les six principales chaînes d'alimentation de Montréal entre le 10 décembre 1972 et le 15 mars de cette année.

Comme pendant quatorze semaines, cette augmentation signifiait qu'à chaque site hebdomadaire à son supermarché la ménagère devait supporter plus d'un pour cent de hausse de prix pour ses achats de viande.

Depuis le 15 mars dernier, date du dernier relevé des prix alimentaires c'a commandité LA PRESSE, la hausse en quatre semaines, avant le déclenchement de la mini-guerre, c'est-à-dire entre le 15 mars et mercredi dernier (le 11 avril) a été pour l'ensemble des sept chaînes visitées, de 0.33 pour cent. Ceci correspond à

une augmentation annuelle de 4.30 pour cent.

Le tableau 2 montre en effet que la quantité de viande qu'achète une famille montréalaise moyenne pendant quatre semaines coûtait \$37.18 le 15 mars et \$37.31, le 11 avril (ces deux prix représentent la moyenne des relevés auprès des sept chaînes les plus importantes de la métropole).

Le boycottage

La décision d'effectuer une troisième enquête a été prise au moment du boycottage lancé par certains consommateurs.

LA PRESSE a jugé utile, alors que se déclenchait la mini-guerre des prix d'y ajouter une quatrième enquête, le lendemain, soit jeudi dernier le 12 avril, afin de permettre aux lecteurs d'être informés plus clairement non seulement sur l'effet possible du boycottage mais sur les diverses réactions des chaînes d'alimentation.

C'est ainsi que les tableaux 1 et 2 ci-contre montrent que, si cinq des chaînes ont réduit leurs prix le 12 avril dans des proportions très variables, deux autres ont conservé leurs étiquettes inchangées.

Compte tenu de ces nouveaux prix le panier moyen de l'ensemble des sept chaînes atteint \$36.88 comparativement à \$37.18 le 15 mars, soit une baisse moyenne de 0.80 pour cent.

Par rapport aux prix de la veille (\$37.31) la guerre entre les supermarchés se traduit par une différence de \$0.43 (\$36.88 et \$37.31) ou 1.1 pour cent.

Un réajustement

Il est intéressant de remarquer que cette petite guerre a surtout consisté à effectuer un réajustement entre concurrents: ainsi, c'est la chaîne Dominion qui a le plus baissé ses prix, soit \$0.79 ou 2.2 pour cent.

La firme Steinberg n'a réduit les siens que de \$0.07, passant de \$36.19 à \$36.12 nouveau prix d'un panier de viande en tous points égal à celui de son concurrent traditionnel avec qui elle partage la première place.

Mais l'on constate que si elle n'est pas entrée dans la lutte ouverte jeudi dernier la chaîne Steinberg était aussi la seule à avoir — assez sensiblement — baissé ses prix par rapport au 15 mars alors que tous les autres concurrents avaient haussé les leurs. Cette stratégie a sans doute été guidée par le souci de la direction de Steinberg de retrouver son rang de premier du classement que la firme avait perdu le 15 mars en se retrouvant quatrième.

Le cas peut-être le plus curieux est celui des magasins Cooprix qui ont décidé de réduire de \$0.53 ou 1.40 pour cent le prix de leurs viandes; on

sait qu'il s'agit d'un groupe fonctionnant sur la base coopérative c'est-à-dire sans rechercher le profit. Il se pourrait donc qu'il s'agisse d'une baisse de prix à l'achat consécutive à la réduction de la demande auprès des éleveurs de l'Ouest qui a suivi le boycottage de l'Ontario et, à un moindre degré, du Québec.

L'acuité de la concurrence que se livrent les chaînes s'illustrent lorsque l'on constate que le groupe Provibec, qui n'a pas participé à la guerre des prix de jeudi, est passé du premier rang au 15 mars (\$36.45) au quatrième le 12 avril (\$36.86).

Quatre chaînes baissent leurs prix

Par rapport aux prix du 15 mars quatre chaînes ont des prix plus bas de \$0.38 à \$0.84 alors que les trois autres ont monté les leurs de \$0.30 à \$0.41.

Le tableau 2 permet également d'avoir une vue d'ensemble sur quatre mois pour chacun des concurrents: l'addition horizontale des paniers des quatre enquêtes effectuées depuis le 10 décembre est instructif si l'on prend pour acquis que la ménagère montréalaise a conservé son même fournisseur.

L'on constate que sur une longue période la position des concurrents reste très serrée. C'est ainsi que si Steinberg mène avec \$140.61, son concurrent traditionnel le suit avec \$141.74, soit une différence de \$1.13 seulement. Ces chiffres couvrent les achats de viande d'un foyer pendant 16 semaines, chaque enquête groupant un panier de quatre semaines.

La différence représente donc \$0.07 par semaine ou \$0.02 par personne. On ne peut guère demander mieux.

Entre le premier et le dernier relevé de \$7.07 représente 5.02 pour cent. Cet écart a évolué relativement peu au cours des quatre enquêtes.

Il est en effet passé de 5.65 pour cent le 10 décembre à 4.80 p. c. le 15 mars, 6.30 p. c. le 11 avril et 4.50 le 12 avril.

Cette relative constance dans les écarts qui séparent les diverses chaînes semblerait indiquer, compte tenu de la concurrence très vive et des changements de la conjoncture, qu'il s'agit d'une situation de structure appelée à se perpétuer.

L'offre et la demande

Un autre intérêt des deux enquêtes de cette semaine est de confirmer le fait que la hausse du prix de la viande trouve son origine avant tout dans le volume des approvisionnements: si les arrivages en provenance des producteurs augmentent, les prix restent stables. C'est que lorsque, pour diverses raisons, les producteurs dirigent moins de bétail sur nos marchés que les prix montent au niveau du gros et que le détaillant passe la différence au consommateur.

Deux éléments principaux sont à l'origine de la diminution des arrivages. Le premier est l'exportation, qui dirige vers l'étranger des approvisionnements qui sont autant de moins pour nos supermarchés. Une telle situation se dessine lorsque les prix que l'éleveur peut obtenir à l'étranger sont plus élevés que ceux que les acheteurs canadiens peuvent lui offrir. C'est semble-t-il ce qui est arrivé au cours de l'hiver lorsque les Etats-Unis ont éliminé les restrictions à l'importation de viandes pour faire baisser leurs propres prix. C'est ce qui risque à nouveau de se produire lorsque nos voisins mettront fin au gel des prix sur la viande.

L'élément le plus courant de fluctuation des prix est l'attente d'une hausse du marché par les éleveurs, qui préfèrent attendre quelques jours

ou semaines avant de diriger leur bétail vers l'abattoir.

Cette rarefaction temporaire fait monter les prix. Un phénomène inverse pousse ensuite les éleveurs à profiter de l'aubaine et le cycle se poursuit, comme se déroulent les fluctuations à la Bourse, selon les lois de l'offre et de la demande.

Si l'on jette finalement un coup d'oeil au niveau des divers morceaux de viande tels que repris au tableau 1, l'on constate que les viandes transformées n'ont pour ainsi dire pas été touchées par la hausse, y compris celle de cet hiver.

C'est ainsi que le bacon valait \$0.93 le 10 décembre et le même prix jeudi dernier (bacon fumé de marque Canada Packers).

La même remarque s'applique pour le jambon fumé (\$0.79 inchangé entre les deux dates).

Il y a lieu de noter, en passant, pour ces deux types de viande la différence fort sensible des prix de la chaîne Provibec.

Le bacon y est en effet coté \$1.20 au lieu de \$0.93 soit une marge de \$0.27 ou 29 cent et de \$0.17 sur le jambon fumé soit 21 pour cent (\$0.96 au lieu de \$0.79).

Enfin — ce qui confirme l'influence prédominante des approvisionnements sur la hausse des prix — le porc et le veau n'ont pas connu depuis la mi-décembre des augmentations aussi conséquentes (\$1.46 au lieu de \$1.39 pour le porc; \$1.85 au lieu de \$1.79 pour le veau). Le prix du poulet est, par contre, passé de \$0.53 à \$0.67 la livre, soit une hausse de plus de 26 pour cent.

Les deux morceaux de boeuf qui ont connu la plus forte hausse en quatre mois sont le pot-au-feu (haut-côté) dont le prix est passé de 69 à 89 cents la livre et le steak de ronde (ronde de boeuf) passé de \$1.15 à \$1.43, deux morceaux particulièrement courants sur les tables des Montréalais.

Les conditions de l'enquête de mercredi et jeudi commandité par LA PRESSE sont identiques à celles des deux précédentes. Elle a été réalisée par la firme montréalaise Crang & Ostiguy Inc. et n'a eu comme critère que de permettre des comparaisons de prix sans considération des autres éléments qui jouent un rôle dans le choix de la ménagère pour une chaîne plutôt que pour une autre.

Relevé de prix effectué jeudi le 12 avril 1973

| PRODUIT | IDENTIFICATION OU MARQUE | Unité de mesure des prix indiqués | nombre de ces unités pour | | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------|-------|----------|-----------|-------|-------|----------|
| | | | 4 semaines | A & P | Coop | Dominion | Steinberg | IGA | Metro | Provibec |
| Langue de boeuf | Steak T-Bone | 1 livre | 3 | 1.83 | 1.79 | 1.79 | 1.79 | 1.97 | 1.82 | 1.82 |
| Ronde de boeuf | Steak de ronde | 1 livre | 3 | 1.49 | 1.47 | 1.43 | 1.43 | 1.48 | 1.46 | 1.48 |
| Haut-côte boeuf | Pot-au-feu | 1 livre | 4 | .98 | .89 | .89 | .89 | .92 | .92 | .91 |
| Hamburger | Boeuf haché | 1 livre | 6 | .89 | .99 | .86 | .86 | .92 | .88 | .84 |
| Bacon | Can. Packers fumé | 1 livre | 1 | .98 | .93 | .91 | .93 | 1.02 | .89 | 1.20 |
| | Marque du magasin | 1 livre | | | | | .82 | | | |
| Jambon fumé | Pre-cuit | 1 livre | 3 | .86 | .79 | .79 | .79 | .85 | .85 | .96 |
| Langue de porc | Côtelettes | 1 livre | 3 | 1.49 | 1.39 | 1.45 | 1.46 | 1.54 | 1.56 | 1.47 |
| Saucisses | La Belle Fermière | 1 livre | 1 | .99 | .98 | .95 | .95 | 1.03 | .98 | .96 |
| Veau | Côtelettes | 1 livre | 1 | 1.89 | 1.99 | 1.79 | 1.79 | 1.46 | 1.67 | 1.62 |
| Poulet | Frais 3-4 livres | 1 livre | 11 | .69 | .63 | .67 | .67 | .68 | .67 | .66 |
| TOTAL le jeudi 12 avril | | | | 37.72 | 36.65 | 36.12 | 36.12 | 37.77 | 36.88 | 36.85 |
| COMPARAISON — avec mercredi 11 avril | | | | 37.72 | 37.18 | 36.91 | 36.19 | 38.47 | 37.38 | 36.86 |
| — avec mars 1973 | | | | 37.33 | 37.03 | 36.87 | 36.96 | 38.33 | 36.58 | 36.45 |
| — avec décembre 1972 | | | | 32.19 | 33.10 | 31.84 | 31.34 | 33.11 | 31.96 | n.a. |

| | 124 | 114 | 153 | 1012 | Total |
|-----------|-----------|--------|--------|--------|--------|
| A & P | \$ 37.72 | 37.72 | 37.33 | 32.19 | 144.96 |
| Cooprix | \$ 36.65 | 37.18 | 37.03 | 33.10 | 143.96 |
| Dominion | \$ 36.12 | 36.91 | 36.87 | 31.84 | 141.74 |
| Steinberg | \$ 36.12 | 36.19 | 36.96 | 31.34 | 140.61 |
| IGA | \$ 37.77 | 38.47 | 38.33 | 33.11 | 147.68 |
| Metro | \$ 36.88 | 37.38 | 36.58 | 31.96 | 142.80 |
| | \$ 221.26 | 223.85 | 223.10 | 193.54 | 861.75 |
| Moyenne | \$ 36.88 | 37.31 | 37.18 | 32.26 | |

Ottawa limitera ses interventions dans le domaine de l'informatique

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Parce que le domaine de la téléinformatique est encore très jeune mais extrêmement prometteur, le gouvernement canadien a l'intention d'intervenir le moins possible dans ce secteur clé d'activité économique et sociale afin de lui laisser prendre son envol.

Dans un livre vert, déposé aux Communes hier par le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, le gouvernement canadien a fait connaître une liste de 29 principes directeurs qui devraient servir de point de départ pour une discussion avec les provinces et le secteur privé en vue de définir une authentique politique nationale.

Pour l'instant toutefois, le gouvernement canadien se propose de créer un comité interministériel en vue d'une meilleure coordination des programmes et de l'action fédérale. Il y aura en plus à l'intérieur du ministère des Communications un petit groupe qui comprendra le président et le secrétaire permanent du comité interministériel.

Enfin, on veut renforcer "la fonction de planification stratégique" des ministères de l'Industrie et du Commerce et des Communications pour "favoriser l'épanouissement de la personnalité canadienne, la réalisation

des grands objectifs socio-économiques nationaux et régionaux, la présence et le contrôle canadiens dans les domaines clés d'activité et de service".

Bref, pour le moment la main d'Ottawa demeurera très douce dans le monde des ordinateurs: un petit coup de pouce par-ci par-là, mais pas de pogne ferme.

M. Pelletier a expliqué hier que les Canadiens possèdent environ à 55 p. cent le contrôle des entreprises de téléinformatique. Bien qu'il estime que la téléinformatique est aussi vitale pour le Canada que la radio ou la télévision, le ministre trouve la situation actuelle acceptable.

Le gouvernement ne voit donc pas la nécessité présentement de créer un organisme qui pourrait jouer un rôle analogue à celui du CRTC par exemple.

Jusqu'à maintenant, le libéralisme du gouvernement a favorisé strictement le secteur privé, dorénavant on veut mettre l'accent sur le secteur privé canadien.

On a déjà la conviction que la téléinformatique va devenir une industrie énorme. Pour canadianiser davantage cette industrie, le gouvernement a l'intention d'aller progressivement parce qu'on ne veut pas imposer un fardeau additionnel aux contribuables.

Pour sa part, le gouvernement canadien, à cause de

l'usage considérable qu'il fait des ordinateurs peut jouer un rôle significatif sur le développement de cette industrie. Il entend effectivement se servir de son pouvoir pour influencer l'orientation de la téléinformatique. Sa participation représente 14 p. cent de toute l'industrie, soit par ses achats, soit par ses loca-

tions de matériels ou de services. Tous les gouvernements réunis comptent pour 24 p. cent de l'industrie, en comptant les universités mais pas les hôpitaux.

Il y a donc une urgence évidente, selon le gouvernement fédéral, à consulter les provinces et le secteur privé. M. Pelletier, en se référant

au contexte canadien, prévoit que les discussions avec les provinces ne seront pas de tout repos, pas plus qu'elles ne le sont dans d'autres domaines.

Du reste, la téléinformatique rejoint très rapidement le domaine culturel, dans lequel Québec en particulier se reconnaît une compétence constitutionnelle.

Baie James: le PQ déplore le silence des Québécois

par Réal Pelletier

"On m'a suivi à la trace en '62 — chambres de commerce en tête — lorsqu'il a été question de nationaliser l'électricité pour \$600 millions. Mais pourquoi aucune chambre de commerce ne se grouille-t-elle lorsqu'il s'agit pour le gouvernement actuel de tripoter 6, \$ ou peut-être 10 milliards de dollars comme c'est le cas à la baie James?"

René Lévesque s'est fâché, hier matin, lorsqu'il a abordé ce sujet au congrès de la Corporation des ingénieurs. Pour le reste, le chef du Parti québécois s'est montré particulièrement serein, décrivant à grands traits les objectifs que poursuit la formation qu'il dirige, devant un auditoire bien disposé à son endroit.

"Tous les éminents citoyens sont devenus silencieux!" a-t-il repris en parlant de l'aménagement de la baie James.

M. Lévesque a invité ses auditeurs et plus largement les milieux économiques à s'ériger en "ombudsman" des finances publiques.

Au fond, a ajouté M. Lévesque, "il était très sain que l'on nous presse de questions lorsqu'il s'est agi de nationaliser les compagnies d'électricité. Tout ce que je demande, c'est que votre milieu en fasse autant pour la baie James, un projet dix à quinze fois plus important."

Interrogé sur les décisions qu'il prendrait à l'égard de la baie James advenant que le Parti québécois prenne le pouvoir, M. Lévesque a dit

qu'il l'ignorait de façon précise à ce moment-ci parce que les éléments d'information manquent à ce sujet.

Il a précisé que si la prise du pouvoir survenait à un moment où plusieurs dizaines de millions auraient déjà été engagés dans le projet, il deviendrait alors très difficile de reculer.


M. Lévesque a rappelé la position prise par la PQ à l'origine, à savoir qu'il aurait été préférable de marier l'énergie nucléaire aux aménagements hydroélectriques, plutôt que de mettre un tel accent sur la baie James.

Mais avec les décisions prises par le gouvernement Bourassa, "on risque de prendre un sérieux retard dans le domaine de l'énergie nucléaire", d'ajouter M. Lévesque.

A l'heure où le crime organisé fait les manchettes,

la presse

vous offre à partir du lundi 16 avril



IPAX

lutte à finir avec le pègre

par Alain Stanke et Jean-Louis Morgan

OUBLIEZ VOTRE hernie

avec la méthode moderne
MYOPLASTIC-KLEBER
nouveau au Canada.

Pour **HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE**, etc...

Ces garnes exclusives renforcent vos parois et maintiennent vos organes en place — Garantie 2 ans.

Comme avec vos habits, sans ressort ni coussin, léger, flexible et lavable. **MYOPLASTIC EST AJUSTÉ DANS 14 PAYS**

Information et consultation gratuites

L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
APPLICATEUR DIPLOMÉ, FRANCE

5339 St-Hubert — suite 201, 2e étage
Montréal — Tél. (274-5479) Métro Beau-bien

Lundi au vendredi 10 a.m. à 6 p.m. — Samedi 10 a.m. à 5 p.m.

Roland Morin candidat NPD dans NDG

M. Roland Morin a été élu par acclamation, hier soir, candidat neo-démocrate du comté de Notre-Dame-de-Grâce. Une centaine de militants du NPD assistaient à l'assemblée.

M. Morin revient à la charge après avoir subi la défaite à l'élection du 30 octobre 1972. Il est président associé du NPD fédéral et ancien président du NPD-Québec.

Chez Wawanesa, vous pourriez payer moins cher pour votre assurance-incendie.

Pourquoi payer plus cher?

Le coût de l'assurance-incendie a bien augmenté cette année. Pour beaucoup cette augmentation représentera un montant d'argent important. Mais que faire?

Voyez Wawanesa... Chez Wawanesa nos années d'expérience dans l'assurance-auto à prix modique nous ont appris à contrôler efficacement nos coûts d'opération — ce qui veut dire qu'un assuré paie

moins cher, pour la même protection, lorsqu'il fait affaire avec nous.

Et cette année nous vous offrons un choix de polices: 1 an ou 3 ans. L'une ou l'autre est payable en 10 mois.

Avant de payer plus pour votre assurance-incendie, appelez-nous. Nous vous donnerons une protection semblable à celle que vous avez actuellement — comprenant feu, vol et vandalisme — pour probablement moins d'argent que vous n'allez avoir à payer. Pourquoi payer plus cher?



Placez-vous sous notre aile.

Ce coupon vaut de l'argent. Découpez, complétez et postez-le-nous. Il vous renseignera du montant d'argent que vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à:
WAWANESA, 8585 DÉCARIE, MONTRÉAL.

Propriétaire-occupant
Locataire-occupant

GENRE DE RÉSIDENCE:
Maison unifamiliale
Duplex
Triplex
Autre

GENRE DE CONSTRUCTION:
Briques/Pierres/Blocs ciment
Bois
Revêtement métallique
Autre

TYPE DE CHAUFFAGE:
Central
Chauffé en partie par locataire
Autre

MONTANT DE PROTECTION DÉSIRÉE:
Bâtisse \$ _____
Contenu \$ _____

Date d'échéance police actuelle: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Assurance Incendie Wawanesa

342-2211

8585 Boul. Décarie • 10548 Boul. Lajeunesse • 5688 Av. Verdun • 8394 St. Laurent • 3326 est rue Ontario • 1228 est rue Mont-Royal • 6313 est rue Sherbrooke • 1280 Boul. Curé Labelle • 29b, Boul. d'Anjou, Chateauguay-Centre • Centres d'Achats Pie IX • Pl. Airlie LaSalle • Pl. Désy 6061 est H. Bourassa • 1402 Chemin Chambly (face au Cent. d'Achats Jacques-Cartier). A Québec • 661-7741 • 2070 La Canardière • Centre J'Achats Ste-Foy.

Et aussi: Baie-Comeau 296-5517 • Chicoutimi 543-7791 • Drummondville 472-6165 • Granby 378-7171 • Hull 771-5711 • Joliette 756-8368 • Jonquière 547-9379 • Rimouski 723-7873 • Rivière-du-Loup 862-4197 • Rouyn 762-6616 • Ste-Agathe 326-1422 • St-Jean 348-2654 • St-Jérôme 438-1110 • Sept-Îles 962-5541 • Shawinigan 539-3430 • Sherbrooke 569-8817 • Thetford Mines 338-1566 • Trois-Rivières 378-4823 • Victoriaville 752-9650

Université du Québec

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

Nature

En collaboration avec dix-huit associations professionnelles québécoises et canadiennes, l'Université du Québec a élaboré un certificat en administration composé de cours faisant partie des programmes de baccalauréat spécialisé. Le programme de certificat en administration comprend 12 cours dont 9 obligatoires et 3 à option. Ce programme est commun à toutes les unités du réseau de l'Université du Québec. Les crédits acquis dans une unité peuvent être transférés à une autre sans préjudice.

Domaines d'orientation

- | | |
|----------------------------------|--|
| Administration bancaire | Assurance |
| Administration de la coopération | Évaluation foncière |
| Administration de la santé | Gestion de personnel et relations de travail |
| Administration générale | Informatique de gestion |
| Administration policière | Institutions financières |
| Administration publique | Marketing |
| Administration scolaire | Sciences comptables |
| Approvisionnement | |

Conditions d'admission

Toute personne ayant une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente l'habilitant à suivre des études universitaires, peut être admise et ce, sur recommandation du comité de sélection concerné.

Dates limites pour la soumission d'une demande d'admission

| | Été 1973 | Automne 1973 |
|---|-------------------|-----------------------|
| Université du Québec à Montréal | | le 1er juillet 1973 |
| Université du Québec à Trois-Rivières | le 1er avril 1973 | le 1er juillet 1973 |
| Université du Québec à Chicoutimi | le 15 avril 1973 | le 1er septembre 1973 |
| Centre d'études universitaires de Rimouski | le 15 mai 1973 | le 1er août 1973 |
| Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Nord-Ouest) | le 15 mai 1973 | le 10 août 1973 |
| Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Outaouais) | le 6 avril 1973 | le 4 juin 1973 |

Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'un des bureaux suivants:

- | | |
|--|---|
| Université du Québec à Montréal, Bureau du registraire, 1180, rue Bleury, C.P. 8888, Montréal 101, Qué. Tél: (514) 876-3001 | Université du Québec à Trois-Rivières, Bureau du registraire, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué., Tél: (819) 376-5454 |
| Université du Québec à Chicoutimi, Bureau du registraire, 930 est. Jacques Cartier, Chicoutimi, Qué., Tél: (418) 549-4354, poste 214 | Centre d'études universitaires de Rimouski, Bureau du registraire, 300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué., Tél: (418) 723-1986, poste 1432 |
| Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Nord-Ouest) Registrariat, C.P. 98, 277, boul. Taché, Hull, Qué., Tél: (819) 770-3360 | Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Outaouais) Registrariat, C.P. 98, 277, boul. Taché, Hull, Qué., Tél: (819) 770-3360 |

L'hôpital de la Miséricorde sera réaménagé pour répondre à d'autres besoins de la population

par Claude ST-LAURENT

Une source du ministère des Affaires sociales a donné l'assurance hier que l'hôpital de la Miséricorde qui doit être fermé en décembre 1973 sera réaménagé pour répondre aux besoins de la population à d'autres niveaux.

Le porte-parole a précisé qu'à moins que les coûts de rénovation ne soient plus élevés que la construction d'un édifice neuf, l'hôpital sera transformé selon les priorités, soit en institution pour personnes âgées ou pour malades psychiatriques, ou encore en centre d'accueil pour enfants ou pour jeunes adultes.

Depuis l'annonce officielle de la fermeture de l'hôpital en novembre dernier et la confirmation officielle en janvier, de nombreuses protestations ont marqué la décision du ministère.

Le Conseil central de Montréal (CSN) a de son côté vigoureusement réagi en faisant valoir que c'est la population laborieuse de l'Est de Montréal et de la rive sud qui souffrira le plus de cette décision.

Dans un dossier bien étoffé, le Conseil central avait indiqué que la décision du gouvernement de fermer la Miséricorde en était une de complaisance, notamment en faveur de l'hôpital Ste-Justine qui étendrait sa zone d'influence, et de faculté de médecine de l'Université de Montréal qui verrait dans Sainte-Justine (avec l'addition des départements d'obstétrique et de gynécologie de la Miséricorde) un centre hospitalier universitaire à sa porte.

Le Conseil central faisait aussi valoir que le gouvernement voulait permettre aux Soeurs de la Miséricorde de se départir de leur institution de la rue Saint-Hubert.

L'économiste générale de la communauté des Soeurs de la Miséricorde, soeur Dicaire, a précisé à cet égard que non seulement il n'y avait pas de complaisance gouvernementale mais que le gouvernement n'avait jamais informé la communauté de ses intentions.

Les Soeurs de la Miséricorde ont pris connaissance de la décision par la voie des journaux et aucune proposition ne leur a été faite jusqu'à maintenant quant à l'utilisation future de l'édifice, dont elles sont propriétaires.

Le porte-parole du ministère des Affaires sociales a déclaré à cet égard que les religieuses avaient été informées de la reclassification

des employés et que des propositions concrètes leur seraient faites d'ici quelques mois, lorsque le ministère aura établi ses priorités quant à l'usage de la partie encore utilisable de l'édifice. L'une des sections devra en effet être démolie de toute façon, sa construction remontant au début du siècle.

Relativement au rôle de Sainte-Justine et du bénéfice qu'en retirera l'Université de Montréal, cette source a précisé que les prétentions du Conseil central à cet égard sont fondées.

Le porte-parole a souligné cependant, conformément à l'annonce faite le 24 janvier par M. Claude Castonguay, que la fermeture de l'hôpital

de la Miséricorde s'imposait pour des raisons d'efficacité et d'ordre économique. Selon les informations du ministère, le secteur montréalais compte actuellement 300 lits de trop en obstétrique.

Une opération semblable a été entreprise avec succès à l'hôpital de la Miséricorde de Québec "sans que la population n'en soit aucunement affectée", a-t-on précisé.

Le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal était membre du comité chargé d'examiner le cas de l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, et il a été établi que "les besoins de recherche et de l'enseignement exigeaient en partie cette décision", a dit le porte-parole.



Ces photos pourraient être les vôtres. Une occasion discrète d'essayer. Une nouvelle apparence. Retournez Le coupon ci-dessous (LP-1)

Je désire essayer votre nouveau CAP-IL, et garder gratuitement ma photo couleur souvenir.

Nom: _____
 Adresse: _____
 Tél.: _____

CAP-IL CANADA L.TÉE
 6397 ST-DENIS
 MTL 270-3183

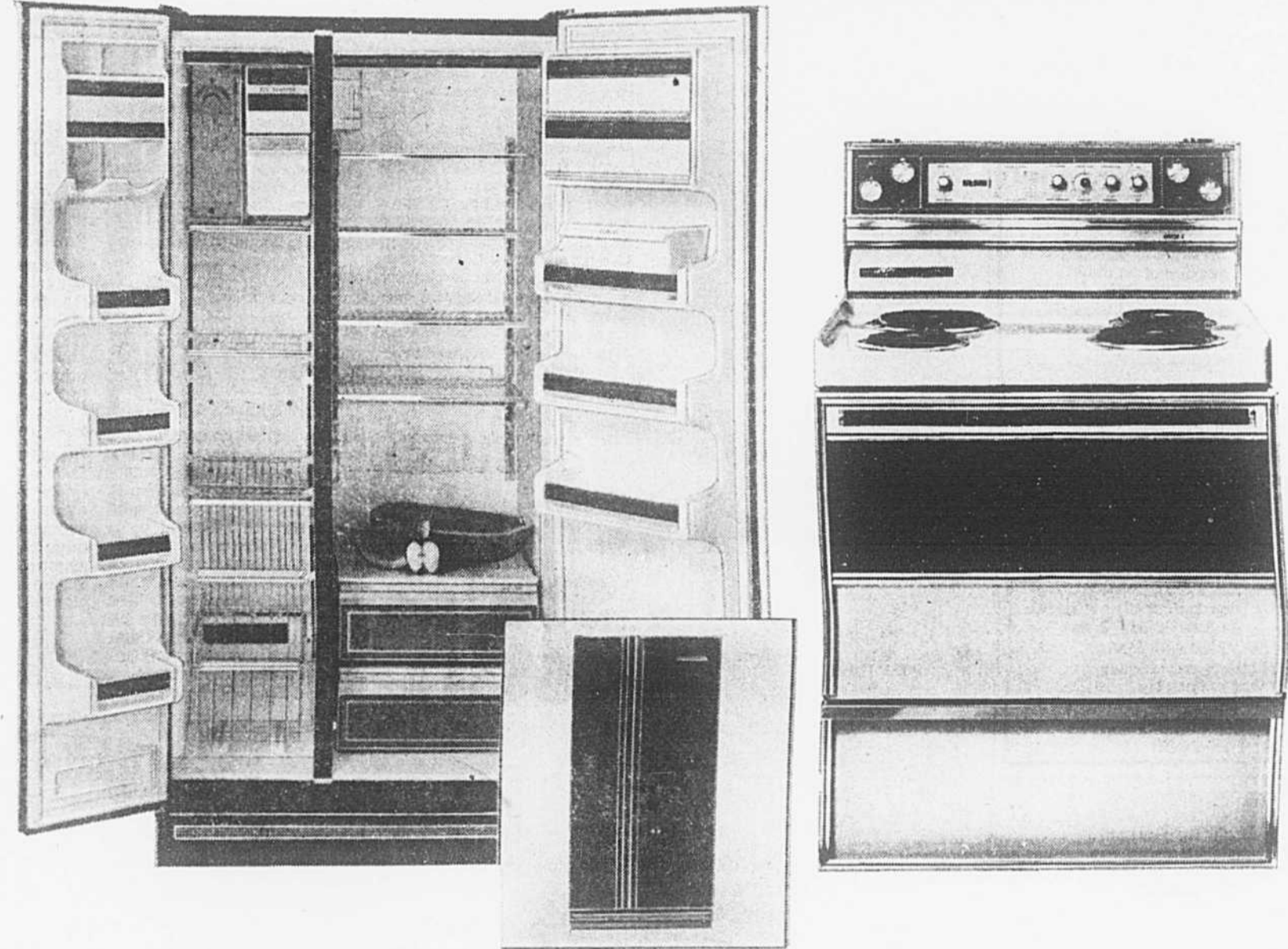
EXPOSITION SOLEIL

Venez chercher une idée ou acheter une bouffée de soleil du Pérou.
TISSAGES, MURALES, TAPIS, COUVRE-LIT

du 5 AVRIL au 5 MAI

à la **BOUTIQUE SOLEIL**, 430 Bonsecours, Vieux-Montréal. Tél: 866-9019

ROY... pour combler la reine du foyer chez faucher



RÉFRIGÉRATEUR MODÈLE 19973

- sans givre • machine à glace automatique
- garde-viande 7 jours (13 lb) • compartiment à beurre avec choix de 3 températures
- 18.4 pi.cu. de capacité d'entreposage d'aliments
- 4 tablettes cantilevers permettent de mieux disposer votre nourriture • garantie-or de 10 ans sur le moteur-compresseur.

CUISINIÈRE MODÈLE 35783

- programmeur de cuisson • four et bols d'égouttement à action nettoyante • éléments de surface amovibles: 2 à chauffe rapide, 1-8" et 1-6"; 1-6" à mijoter; 1-8" deluxe • porte du four amovible.

voyez tous les appareils

ROY

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval — Tél.: 384-0590



PROBLÈMES!

Se battre avec une fenêtre recalcitrante ne peut qu'engendrer la mauvaise humeur.

MODERNES! NOUVELLES!

Admirez la beauté — comparez les nombreux avantages des

PORTES et FENÊTRES RUSCO

Approuvées par la S.C.H.L. et acceptées pour prêt pour l'amélioration des maisons.

LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'ÉMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE.

Moins de courbes
Loisirs accentués
Horizons plus vastes

HOME SPECIALTIES (1962) INC.
 9095, boul. SAINT-LAURENT, Québec
 Montréal, 381-2511 Québec
 21 ans au Québec

COMMENT DOMPTER VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

Confiez-le à BLOCK! Ils sont experts à compiler une déclaration rapide, précise qui vous épargnera du temps, du souci et souvent de l'argent! Rendez visite dès aujourd'hui à la succursale BLOCK de votre arrondissement.

Déclarations complètes **\$5** et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK L.TÉE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

| | |
|--|---|
| <p>SUD-EST - 679-4370</p> <p>2177 Chemin Chambly (Longueuil) 303 Centre commercial Laurier (Saint-Lambert) 210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert) 6870 Est. rue Sherbrooke (près Langueuil) 8928 Hochelaga (près Franch)</p> <p style="text-align: center;">LaSalle</p> <p>210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert) 1877 Boul. Labelle (Chomedey) 3735 Notre-Dame (près Atwater) 1277 Schevchenko et Jean-Brillant (LaSalle)</p> <p>EST CENTRAL — 274-6603</p> <p>8042 av. du Parc (près Laurier) 3430 Bélanger (près Saint-Michel) 5235 Bélanger (près 42e) 6019 Saint-Hubert (près Jarry) 6327 Papius (près Beauharnois) 4818 Saint-Denis (près Giffard) 1332 est Ontario (près Panet) La Baie, 4e étage, centre-ville 5623 Côte-des-Neiges (près Chemin Sainte-Catherine) 1267 av. Greene (Westmount)</p> <p>119 d'Anjou, Châteauguay, Que. 332 La Madona, Mont-Laurier</p> | <p>LAVAL-NORD — 747-1810</p> <p>919 Dicaire (Ville Saint-Laurent) 9305 Bou. Pie-IX (près Grandes-Prairies) 2484 Fleury (près Papineau) 10583 Boul. Saint-Laurent (près Bourassa) 27 des Laurentides (Pont-Viau) 4111 ouest Lévesque (Chomedey) 1877 Boul. Labelle (Chomedey) 10384 Lalonde (Rockbro) La Baie 2e étage (Rockland)</p> <p style="text-align: center;">LaSalle</p> <p>Centre-ville, 4e étage Rockland, 2e étage Dorval, rez-de-chaussée Centre Laval — Laval</p> <p>QUEST — 486-1942</p> <p>5785 ouest Sherbrooke (près Melrose) 5210 Dicaire (près Isabelle) 3735 Notre-Dame (près Atwater) 3645 Wellington (Verdun) 1783 Church (angle Laurier/Deauville) 265 6e Avenue (Lachine) 1277 Schevchenko (Ville LaSalle) La Baie (Dorval)</p> <p>239 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Que. 2005 Grouard, Saint-Hyacinthe, Que.</p> |
|--|---|

TOUS LES JOURS DE 9 h. à 9 h.
 LE SAMEDI DE 9 h. à 5 h.

RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES

Cegeps: formule de compromis sur la déclassification

par Lysiane GAGNON

Au sortir d'une réunion avec les directeurs généraux des 37 cegeps du Québec, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a annoncé hier les grandes lignes de la formule de compromis élaborée par le ministère pour atténuer le problème de la "déclassification" des enseignants du collégial:

- Le ministère propose aux centrales syndicales de rouvrir le décret et de négocier les modalités d'octroi d'un paiement forfaitaire pour les enseignants dont le traitement a été "gelé"; selon des porte-parole du ministère et de la Fédération des cegeps, cette mesure ne toucherait

toutefois qu'une minorité d'enseignants;

- Le ministère entend également se prévaloir de l'une des dispositions du règlement numéro cinq pour réviser le cas de "certains groupes particuliers", qui comprennent peut-être les détenteurs de certains diplômes étrangers, et surtout les enseignants du secteur professionnel. Il s'agirait de tenir compte non seulement des années de scolarité, mais aussi de l'expérience acquise dans le milieu du travail.

Selon la Fédération des cegeps, un jury a déjà commencé à étudier le classement des professeurs d'art; on s'attaque ensuite au cas des enseignants qui sont membres de corporations professionnelles, et enfin au cas des enseignants qui ont reçu l'essentiel de leur formation dans l'industrie, et auxquels l'actuel régime de "classification" ne reconnaît pas le traitement équivalent à leur expérience et à leur formation réelles. (Rappelons que le classement du ministère est calculé en fonction des années de scolarité.) Notons cependant qu'il s'agit d'une opération "à moyen terme", dont les résultats ne se feront pas sentir rapidement.

- Le ministère demande enfin aux cegeps de verser à leurs enseignants la rétroac-

tivité minimale à laquelle ils ont déjà droit en vertu du classement provisoire, mais en tenant compte des cas types déjà définis par le ministère. Ce qui veut dire que les enseignants qui n'ont pas encore reçu leur attestation pourraient recevoir un montant équivalent au minimum de ce que la classification du ministère leur accordera.

Le statu quo... mais une ou deux portes ouvertes

Il semble en outre que le ministère entende respecter le classement établi en 1970 par le comité provincial de classification, ce qui signifie que les enseignants (répartis dans cinq cegeps environ) qui ont reçu deux attestations officielles (l'une en 1970, l'autre en 1973) seront classés selon la première.

Cela impliquerait aussi qu'une minorité, qui avait été "reclassée" de façon plus avantageuse au "deuxième tour", retournera à la première classification. "Mais au moins, souligne le directeur général d'un cegep, cela

épargnera au ministère le ridicule d'être dénoncé par des enseignants qui auraient été classés deux fois en trois ans, et de façon différente!"

Dans toute cette question fort complexe, ces propositions du ministère n'apportent pas d'éléments très nouveaux à ce qui avait déjà été annoncé par le ministre Cloutier au début de la semaine, sinon l'offre de rouvrir le décret pour négocier avec les syndicats la question de la compensation monétaire aux enseignants dont le salaire est "gelé".

Selon le président de la Fédération des cegeps, M. Roland Arpin, la porte qui vient de s'ouvrir sur l'évaluation des enseignants d'après leur expérience de travail ou dans l'industrie pourrait avoir beaucoup d'impact dans le secteur professionnel, notamment dans les techniques lourdes, l'électro-technique, etc.

Mais M. Arpin, en traduisant l'état d'esprit de l'ensemble des directeurs gé-

raux des cegeps, reste sceptique sur les chances que le climat s'apaise.

"Certains avaient espéré que le ministère irait plus loin dans la voie du compromis, en permettant par exemple aux collèges de calculer la rétroactivité en fonction du classement provisoire. Il reste que les conflits qui se manifestent dans les cegeps actuellement ne tiennent pas seulement au problème (réel, j'en conviens) de la classification. Beaucoup de griefs se conjuguent, du côté des enseignants: l'imposition d'un décret, l'emprisonnement des leaders syndicaux, les licenciements techniques, etc...". A propos de cette dernière question (la mise à pied d'enseignants permanents suite à une diminution de la clientèle dans certaines options), il appert que le débrayage amorcé hier au cegep du Vieux-Montreal serait dû en partie au fait que sept professeurs ont été licenciés.

Hier après-midi, pendant

que les représentants du ministère conféraient tour à tour avec les directeurs des cegeps et les délégués des syndicats d'enseignants, un "front commun" d'associations d'universitaires émettait un communiqué "déplorant la politique du ministère en ce qui concerne le classement des professeurs de cegeps". Les exécutifs des associations de professeurs des universités Sir George Williams, McGill, Loyola et le SPUQ (le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal) affirment en effet que "des critères et des procédures équitables devront s'établir à la suite d'une négociation où toutes les parties intéressées prendront part".

Signalons enfin qu'une commission indépendante dont les membres seront choisis sous peu doit réévaluer l'ensemble du système de classement, avec le concours de "personnes-ressources" issues des milieux collégiaux. Mais cette opération n'aura pas

d'effet avant l'ouverture des prochaines négociations, en 1975. D'ici là, les représentants des syndicats doivent participer à l'étude des "nouveaux cas" ainsi qu'à la révision des erreurs techniques de l'actuel régime de classement, mais le ministère déplore que le représentant de la CSN ne se soit pas encore présenté.

la presse

tourisme

Le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustre

Tous les samedis dans

la presse

LA POLITISATION DES RELATIONS DU TRAVAIL

CHATEAU FRONTENAC — QUEBEC

30 AVRIL ET 1er MAI 1973

PROGRAMME:

Les formes historiques de politisation au Québec.

Leo ROBACK, professeur, Ecole des relations industrielles, Université de Montréal.

L'évolution socio-économique et le déplacement des centres de pouvoir.

Bernard SOLASSE, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.

L'impact des secteurs public et para-public sur la politisation des relations du travail.

Jean BOIVIN, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.

Debat

La politisation des relations du travail au Québec apparaît-elle inévitable?

Que doivent être les rapports entre les organisations syndicales, patronales et les partis politiques?

André PAYETTE, Radio-Canada, Montréal.

POUR TOUTE INFORMATION, VOUS ADRESSEZ A:

Département des Relations Industrielles, Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, Sainte-Foy, Québec G1K 7P4

Téléphone: 656-2468

UN BOUQUET DE REMERCIEMENT!



\$800 en argent COMPTANT!

C'est Pâques... bouquets fleuris... lys blancs... les arbres bourgeonnent... les plantes verdissent... Rockland vous dit MERCI et vous enrichit! Du 13 au 21 avril, pendant 8 jours, le Centre d'Achats Rockland fera tirer 5 prix de \$800 chacun par jour — un total de \$800 en argent COMPTANT! Indiquez vos noms et adresses à l'endos de vos factures, déposez-les dans les barils indiqués... et le tour est joué! Tout le monde peut gagner; participez au Tirage de Pâques du Centre d'Achats Rockland! 5 gagnants par jour. JOYEUSES PÂQUES!

OUVERT VENDREDI SAINT FERMÉ LE LUNDI DE PÂQUES

ROCKLAND CENTRE D'ACHATS

La Austin Marina vous offre un ensemble de qualités qu'aucune autre petite voiture ne vous offre, qu'elle soit japonaise, allemande ou nord-américaine.

Durabilité—Nous avons construit la Land-Rover pour qu'on puisse s'en servir sous tous les climats: dans les neiges de l'Arctique comme dans les sables du Sahara. De la même façon, nous avons construit la Marina pour qu'elle puisse résister à toutes les épreuves imposées par notre climat. Elle possède, en équipement standard, un ensemble spécial de 7 éléments pour climat rigoureux. Nous avons aussi étudié de près ce fléau des hivers canadiens: la rouille. Contrairement à certains constructeurs, nous y avons apporté une solution radicale. En effet, nous immer-



geons la Marina dans un bain d'apprêt électrolytique; puis nous recouvrons ce revêtement protecteur d'une épaisse couche de peinture lustrée. Enfin, parce que nous estimons que c'est essentiel pour le climat d'ici, nous étanchéisons le dessous de chaque Marina.

Performances—La Marina est une des plus fougueuses voitures qui soient. Son moteur MGB de 1800 cm³ est un descendant direct de la lignée de moteurs qui



se sont illustrés sous ce nom. Il vous permet de passer de 0 à 50 m/h en 9.5 secondes seulement. En version standard, la Marina est équipée d'une boîte à 4 vitesses avec levier au plancher identique à celle des voitures sport Triumph. La Marina est parfaitement adaptée aux longs trajets: sa direction à crémaillère et sa suspension à barres de torsion font partie d'un ensemble d'équipements assurant maniabilité et rendement et procurant une tenue de route incomparable.

Luxe—Les modèles Marina se présentent dans un style élégant et racé qui ne se démodera pas de sitôt. A l'intérieur, vous trouverez tout le luxe qui se puisse souhaiter, y compris: tapis sur tout le plancher, ventilation continue, bouches d'air frais au tableau de bord, essuie-glaces à 2 vitesses, insonorisation poussée et, comme il se doit, chauffage et dégivrage à 2 vitesses à la mesure de l'hiver canadien. La Marina possède en



outre un levier monté sur la colonne de direction qui commande les essuie-glaces et permet de faire des appels de phares. Se contenter de dire que la Marina est une voiture bien équipée, c'est dire les choses à moitié—surtout si l'on tient compte du légendaire perfectionnisme britannique...

Economie—Chaque Austin Marina a toutes les qualités d'économie et de fiabilité qui ont amené plus de 3 millions de personnes qui en avaient assez de dépenser une fortune en essence et en réparations à choisir la Austin-Mini. La Mini impressionne tout le monde parce



qu'elle est si spacieuse à l'intérieur tout en paraissant petite de l'extérieur. Comme la Marina est plus grande, vous pouvez vous imaginer à quel point elle est spacieuse! De fait, les sièges avant et arrière de la Austin Marina sont plus larges que ceux de la plupart des autres voitures.

Durabilité, performance, luxe, économie, intérieur spacieux: telles sont les principales qualités de la Marina. Ajoutez à cela un prix très abordable et demandez-vous ce que vous pouvez exiger de plus d'une petite voiture aujourd'hui. Oui vraiment, la Marina est non seulement la meilleure Austin jamais construite, mais elle est aussi, tant par sa qualité générale que par chacune de ses caractéristiques, la meilleure voiture de sa catégorie.

Austin Marina



Une Austin de bonne voiture... même en décembre.

La Austin Marina est livrable en trois modèles: le coupé 2 portes de luxe, le sedan 4 portes super de luxe (tous deux livrables avec la boîte automatique Borg-Warner) et la G.T. 2 portes. Il y a cinq dépôts de pièces au Canada et tout un réseau de concessionnaires, d'un océan à l'autre, pour prendre soin de votre Austin Marina.

73-H6F

Austin Sales and Service (Quebec) Ltée.
12225 Cote-de-Liesse, Dorval
636-1812

Lacordaire Auto Ltée.
7630 Le Mans
Ville St. Leonard
255-2853

Lemenn Auto Ltée.
3839 boul. Taschereau
Lafleche
678-1220

Coiteux Autos Ltée.
5235 avenue Papineau
526-9138

Midland Motor Sales Inc.
1934 ouest
rue Ste-Catherine
937-3543/44

Decarie Motors Ltée.
55 rue Gince, St. Laurent
334-9910/11

P. Vanier Ltée.
3923 Blvd. Samson
Chomedey, Laval
688-8210

QUELQUES-UNS DES AUTRES CONCESSIONNAIRES BRITISH LEYLAND

CAP DE LA MADELEINE: RICHARD AUTOMOBILE ENRG., 94 rue Fusey, 378-8464
CORNWALL: JACK MACDONELL MOTOR SALES, 632 Pitt Street, 933-3483
COWANSVILLE: MITCH BEDARD AUTO LTÉE., R.R. #1, 263-0560
DRUMMONDVILLE: AUTOS 4-SAISONS INC., 2115 Boul. Mercure, 472-1108
LACHUTE: WELDEN MOTORS LTD., 275 rue Bethany, 562-5238
POINTE-CLAIRE: CENTRE AUTO CLINIC ENRG., 261 Chemin, St. Jean, 697-3333
STE-ANNE-DE-BELLEVUE: GARAGE LAVIGNE INC., 37 rue Ste-Anne, 453-5327
WATERLOO: TRANCHEMONTAGNE AUTO LTÉE., 4367 rue Foster, 539-1282

STE-ROSALIE: GARAGE WILFRID MALO ENRG., 320 rue Centre, 799-3267
ST-EUSTACHE: ST-LOUIS GARAGE Ltée., 356 Boul. Arthur Sauve, 627-0861
ST-JEAN: ANDRÉ FORTIN AUTO INC., 320 rue St-Jacques, 346-6263
SEPT-ISLES: R. S. AUTO ENRG., 707 Boul. Laure, 962-7668
SHAWINIGAN: PAINCHAUD & FILS ENRG., 1413 St. Marc, 537-0641
TERREBONNE: VEZEAU AUTO ENRG., 509 rue St-François Xavier, 666-8203
VALLEYFIELD: JEAN GUY LEMYRE AUTO ENRG., 345 rue Victoria, 371-0033

Mystère du boeuf

Un boeuf dans un champ, ça ne pose pas de problème.

À le voir marcher, à le voir ruminer, on sent bien qu'il est frais. Et dispos.

Mais à l'étal du boucher, c'est autre chose!

Coupé en morceau, enveloppé de cellophane, il n'a plus le même air. Et bien malin qui peut dire où est le bon morceau, le morceau tendre, vieilli à point mais toujours frais, avant d'y avoir piqué la fourchette. D'y avoir goûté.

Alors, quand les prix après avoir monté en flèche accusent une baisse subite pour séduire le consommateur, il faut ouvrir l'oeil. Et le bon!

Qui donc à ce sujet éclairera notre lanterne?

Serait-ce les réclames de nos journaux qui claironnent:

"Boeuf bouvillon qualité sélectionnée. Vieillessement naturel, inspecté par le gouvernement. Dollar pour dollar, vous payez moins cher au marché."

"Nouveaux bas prix du boeuf. Le meilleur au Canada. Catégorie "A" marque "Rouge". Un événement important dans l'alimentation et c'est vous qui en profiterez le plus."

"Jeune boeuf vieilli naturellement. Comparez et économisez."

"Boeuf catégorie Super-Right! Très bas prix sans compromettre la qualité."

Et que disent les représentants du consommateur auprès des grandes chaînes d'alimentation? L'un d'eux, la semaine dernière affirmait qu'un concurrent "lésinant sur la qualité annonçait des prix réduits qui en fait n'en étaient pas."

De son côté, un spécialiste attaché au ministère de l'Agriculture souriait en pensant que les consommateurs s'estimaient satisfaits d'une "réduction surfaite de la viande de boeuf".

Bouvillon.
Boeuf.
Taure.
Vache.
Taureau.

Mais non ce n'est pas la même chose, ni la même qualité. Se trouve-t-il un consommateur pour y comprendre quelque chose? Alors qu'il se lève!

Hélène SABOURIN



Une poupée de 1914... à visage de porcelaine!

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Vous pouvez l'aider, peut-être

par Françoise KAYLER

"Vous savez, le 8 mai j'aurai 88 ans... cela fera trois huit"... C'était dit avec un grand sourire d'enfant, au moment de dire au revoir.

Elle habite rue Visitation, dans une vieille petite maison. Il y a quarante ans qu'elle l'entretient soigneusement. Tout y est bien rangé, propre et coquet. Des souvenirs, il y en a partout, qui semblent vous accueillir là en même temps qu'elle. Il y a des fleurs sur tous les meubles, des fleurs artificielles qui jettent de la couleur à coeur d'année sans jamais se faner; il y a des cadres où jaunissent des photos de famille, piqués au coin d'une petite croix ou d'une fleur; il y a d'anciens meubles couverts de ronds de dentelle et de quelques coussins modernes, plus fragiles que ces vieilles choses et qui conservent leur enveloppe de cellophane. Il y a surtout, sur un lit aux barreaux de cuivre imposants, une poupée à visage de porcelaine, tout habillée au crochet... "Je l'ai reçue en 1914"...

Elle est toute menue, mais se tient bien droite; toute prête à recevoir de la visite au début de la matinée; bien coiffée, les ongles légèrement vernis, un collier en sautoir sur un deux-pièces vert qui lui va bien. Elle ne porte pas de lunettes, elle entend encore bien.

Elle habite là presque toute seule; un chambreur, depuis de nombreuses années fidèle à la maison, y met un tout petit peu de va-et-vient. Elle ne sort plus: "Qu'est-ce qu'il y a de si drôle dans la rue?" Elle ne veut pas aller au cinéma: "Savez-vous, j'y suis allée une fois et je me suis endormie." Entre ses souvenirs et ses petites occupations quotidiennes, elle attend.

Elle attend la visite. "Si vous venez me voir, je vais vous faire à manger..." Ce matin-là, elle savait qu'Hubert de Ravinel allait venir, mais elle ne savait pas qu'elle recevrait en même temps un cadeau. Plusieurs cadeaux enveloppés dans un joli sac aux couleurs vives, accompagnés d'un bouquet de jonquilles, offerts avec une carte de Pâques signée par "les Petits Frères des pauvres".

Comme tous les ans, pour que chacun de leurs amis ait reçu une visite et un cadeau à Pâques, les Petits Frères des pauvres, Jeunesse et Troisième Âge ont commencé leur tournée. Ils oeuvrent toujours dans les mêmes conditions et, cette année encore, ils ont besoin qu'on les seconde. Ils font appel à tous ceux qui, disposant d'une voiture, pourraient les aider à porter aux personnes âgées isolées, des cadeaux et des fleurs.

Cette aide sera précieuse tous les jours de la semaine d'ici Pâques et, plus particulièrement, aujourd'hui et demain et samedi le 21 avril. Pour tous renseignements, on peut communiquer avec les Petits Frères aux numéros suivants: 523-3634 ou 523-4142.



L'APOCRYPHE

JEAN-GUY DUBUC

La difficulté d'être évêque aujourd'hui...

Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, vient de remettre sa démission au Pape. Et le Pape l'a acceptée. Mgr Charbonneau quittera son évêché pour "travailler auprès des prêtres".

Pourtant, Mgr Charbonneau n'a que 50 ans. Il est évêque depuis 12 ans. Il est perçu comme un des évêques les plus dynamiques de l'épiscopat québécois. Il était évêque responsable de l'Action catholique. Il fut membre de la Commission Dumont. Il était apprécié de ses collègues, de ses fidèles, de tous ceux qu'il rencontrait. Et il part.

Dans son diocèse, les problèmes sont ceux qui existent dans tous les autres. Mgr Charbonneau a souvent tenté des expériences nouvelles, presque révolutionnaires, pour répondre aux situations complexes. Il conservait toujours une douceur lucide, quelle que soit la complexité des problèmes. Mais il part.

On a le droit de se demander pourquoi. "Mon état de santé, dit-il, sans être alarmant, ne me permet plus de donner le service qu'une Eglise locale est en droit d'attendre de son pasteur..."

Pour être évêque, aujourd'hui, il faut ou bien une forte capacité d'illusion, ou bien une force d'homme peu commune. Non seulement l'Eglise a perdu son rôle social d'autrefois, mais aussi beaucoup de ses fidèles qui jouent, présentement, un rôle social. La présence au monde d'un esprit chrétien doit prendre des chemins nouveaux, ce qui signifie un esprit de créativité en constante ébullition.

Etre leader d'un groupe qui perd sa force, qui doit se surpasser, qui n'est pas "à la mode", c'est sûrement éreintant. L'espérance seule ne peut suffire.

Chose certaine, c'est que l'Eglise au Québec ne peut se permettre de perdre, parmi ses leaders, plusieurs Mgr Charbonneau.

Explorateurs modernes à la découverte du Nouveau-Québec



Ils sont six : Gilles Parent, Bernard de Pierre, Bernard Faure, Camille Choquette, Normand Lapierre et Philippe Amiguet. Dimanche, ils partent pour aller effectuer une expédition de 360 milles au Nouveau-Québec. Pour tout véhicule, ils apportent avec eux ce kayak qu'ils ont baptisé "serpent des neiges".

par Pierre-Paul GAGNE

"Qu'on le veuille ou non, on descend tous de Joliette et de La Vérendrye. Alors, on n'a pas le choix: il faut poursuivre ce qu'ils ont entrepris."

C'est Gilles Parent qui parle. Lui et cinq de ses compagnons partent dimanche pour une expédition de 26 jours à travers le Labrador et le Nouveau-Québec. Vingt-six jours au cours desquels leur plus grande satisfaction sera d'accomplir un exploit inédit: franchir sur leurs deux pieds les quelque 360 milles séparant Saglek, au Labrador, de Port Nouveau-Québec, dans la Baie d'Ungava.

C'est en revenant d'un voyage en Suisse, il y a environ un an, que Gilles Parent eut l'idée d'accomplir ce périple: "Ce n'est pas une histoire compliquée: le Boeing passait au-dessus du Labrador et moi je regardais le paysage à travers mon hublot. C'est à ce moment que je me suis dit qu'il fallait absolument y organiser une expédition."

Mais, entre penser à une telle expédition et l'organiser, il y avait un monde: il fallait recruter l'équipe, s'entraîner, faire des préparatifs. Cela a pris dix mois.

On s'est finalement choisi un nom: expédition Torngat. Ce mot qui appartient à la

langue algonquienne signifie "chemin de montagne".

En partant, dimanche, les six membres de l'expédition Torngat veulent non seulement accomplir un exploit, mais rapporter également un certain nombre de données scientifiques susceptibles d'aider à la connaissance générale du Nouveau-Québec. Ainsi, on effectuera régulièrement des relevés d'ordre topographique, géographique et météorologique. On tentera aussi différentes expériences portant sur l'adaptation de l'homme à des conditions climatiques extrêmes.

C'est la compagnie de productions cinématographiques québécoise Explo-Mundo qui subventionne l'expédition qui devrait coûter, normalement, environ \$13.000.

Les expéditionnaires ont prévu des étapes quotidiennes d'environ 10 milles. Si, au bout de vingt-six jours, ils n'ont pas atteint leur but, une équipe de soutien prévue à cet effet se mettra immédiatement à leur recherche. Des accords ont été conclus à cet égard avec les compagnies aériennes survolant régulièrement le Nouveau-Québec.

Chaque jour, leur programme sera sensiblement le même: après le lever, une équipe prépare le repas du matin et les boissons pour la journée et une autre vérifie et prépare le matériel qui

sera nécessaire au cours de la journée; après le déjeuner, les six expéditionnaires se réunissent pour fixer l'angle de marche, la distance à parcourir et pour effectuer la vérification des liaisons-radio.

Une fois la distance de la journée parcourue, on s'arrête, en fin d'après-midi, pour installer le camp, effectuer des relevés et établir les prévisions météorologiques du lendemain.

Aucun membre du groupe n'a plus de 35 ans et tous, à l'exception du cameraman qui les accompagne pour tourner un film sur l'expédition, sont déjà rattachés à des organismes de loisir et de plein air. Pour tous, il s'agit de leur première expédition d'importance.

Première expédition qui pourrait bien être à l'origine de nombreuses autres si elle est couronnée du succès escompté. Déjà, Explo-Mundo prévoit subventionner une expédition dont l'objet serait de réussir à effectuer le tour complet du Québec dans un véhicule tout-terrains qui est présentement à l'état de construction.

Première expédition qui pourrait également donner raison à un de ses membres qui disait: "Il est temps qu'on se rende compte que le Québec, ce n'est pas seulement Montréal et Trois-Rivières..."

DE DIEU ET DES HOMMES

Billy Graham se rétracte

On peut se souvenir d'avoir lu ici, il y a deux semaines, une nouvelle disant que l'évangéliste Billy Graham avait porté une condamnation très dure: "ceux qui ont violé quelqu'un soient châtrés". Cette semaine, il a cependant déclaré: "Je regrette ce que j'ai dit, et j'ai regretté ce mot dès qu'il fut sorti de ma bouche. Ce fut un lapsus, une mauvaise remarque incontrôlée... Je considère que ce n'est pas la responsabilité d'un ministre de l'évangile de lancer des punitions pour des crimes."

Rameaux demandés

C'est de Toronto que la Presse Canadienne apprend aux catholiques de Montréal qu'ils peuvent manquer de

rameaux pour les célébrations de dimanche dans les églises. La carence viendrait du manque d'ouvriers aux Etats-Unis, doublée d'inondations au temps de la croissance de ces arbres liturgiques. A New York, on a coupé les commandes en deux.

Où sont les églises?

Moscou, au temps de Napoléon, était connue comme "la nouvelle Jérusalem". On dit aussi qu'à la veille de la révolution bolchévique, en 1917, on y comptait 657 églises. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 45 qui donnent des services religieux. Plusieurs églises, monuments sans prix de l'architecture russe, ont été détruites par Staline et par Khrouchtchev. D'autres sont devenues des musées, des théâtres ou des usines.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront idéalistes, intègres, et vivement désireux de comprendre leur entourage. Du reste, s'ils sont enclins à tenir tête obstinément à leurs antagonistes, ils seront, en revanche, très attachés à leurs affections, et préféreront faire preuve de sociabilité personnelle et apprécier telle de leur entourage.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BEZIER

Ménagez vos ressources pécuniaires. Du reste, si vous

vous avisez de faire intervenir le bon sens dans votre train de vie matériel, et si vous pratiquez l'économie, vous ne risquez pas de vous trouver dans de graves difficultés.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU

Vous auriez intérêt à tenir vos comptes à jour, à gérer judicieusement vos biens et à rechercher les moyens d'améliorer vos conditions d'existence. Les astres vous inciteront à être attentif à l'évolution de vos affaires.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX

Vous entretenez de bonnes relations avec des personnes susceptibles de vous être utiles par leur appui ou leurs conseils. Vous obtiendrez des succès qui vous avantageront pécuniairement.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER

Il conviendrait de faire preuve de modération dans vos aspirations et de vous efforcer de maintenir la stabilité de votre situation matérielle plutôt que de chercher à augmenter vos revenus.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION

Vous feriez bien de lutter contre votre tendance quelque peu orgueilleuse à ne compter que sur vous-même, et de ne pas négliger les concours qui vous seront offerts dans votre milieu habituel.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE

Concentrez vos efforts sur vos occupations coutumières, de façon à accomplir la ma-

jeure partie de vos tâches avec succès. Dans la soirée, vous aurez tendance à être ombrageux et à manquer d'esprit pratique.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Vous serez enclin à vous rebeller contre tout ce qui entravera votre liberté d'action. Si un problème délicat se présente à vous, n'hésitez pas à solliciter les conseils de votre entourage.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Sans doute, devrez-vous faire un gros effort aujourd'hui pour remplir vos obligations; non que les astres soient mal aspectés, mais plutôt parce que vos tâches seront nombreuses et complexes.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE

Vous prendrez une initiative heureuse dans le domaine professionnel, et vos relations avec vos collègues seront généralement bonnes. Il se peut également qu'une personne recherche votre aide. Ne la lui refusez pas.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE

Il sera nécessaire de contrôler vos dépenses. Toute négligence dans le domaine financier vous exposerait à des déboires suivis de sérieuses préoccupations. Montrez-vous serviable, même si vous devez perdre un peu de temps.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU

Des difficultés intervien-

dront, probablement, dans vos activités laborieuses ou dans vos affaires domestiques. Cependant, vous aurez intérêt à ne rien brusquer. Les circonstances ne tarderont pas à vous aider.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS

Vous devrez vous montrer plein d'égards envers votre plus intime familial, et veiller à ne pas froisser des personnes ombrageuses. Dans l'après-midi, l'atmosphère se détendra, et vous terminerez la soirée agréablement.

Superbes friandises de Pâques en chocolat de qualité supérieure à prix populaires

Le plus beau choix en ville

Tres bel assortiment de boîtes de chocolats, biscuits et bonbons importés.

POULES • LAPINS • COQS • CANARDS • ECUREUILS jusqu'à 36 pouces de hauteur

SPECIAL lapin décore, 21 pouces de hauteur.

4052 ONTARIO EST PRES DE PIE IX

VENDEUR AUTORISÉ DE

Frigidaire

Pièces — Service d'accessoires

Western REFRIGERATION

637-2587

Mettez vos ongles en valeur avec le vernis

Diane Ellen

Ce charmant vernis à ongles vous est présenté en 52 teintes des plus ravissantes. Vous le trouverez dans la plupart des magasins de beauté et d'hygiène des magasins à rayons. Exigez le vernis Diane Ellen. Prix suggéré: \$1.00 au détail

Un autre produit de qualité, de Les Industries Regent Ltée, Mt.

Maintenant en vente chez:

MAGASINS WOOLCO — A.L. GREEN — WISE BROS. — L.N. MESSIER — MIRACLE MART — MAGASINS UNITED — GREENBERG — PHARMACIE CUMBERLAND et ESCOMPTÉ TOP

ENTREPOSAGE

georges Pouliot

FOURRURES inc.

MANUFACTURIER

4435 de La Roche (stationnement gratuit)

527-8664

CLINIQUE NATURISTE

BRUNET INC.

NATUROPATHES

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

7103, rue St-Denis, Montréal 327, Qué.

Tél.: 273-9551

POUR UN SERVICE RAPIDE ET UNE MEILLEURE PROTECTION

ENTREPOSEZ

VOS

FOURRURES

CHEZ

Reid

Manon responsable

Au carrefour de la fourrure

522-3181

1473, rue AMHERST STATIONNEMENT A L'ARRIERE

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

4200 OUEST, DORCHESTER, MONTREAL, QUE.

Les sessions d'examen pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière et d'infirmier se tiendront les 27, 28 et 29 juin 1973 aux endroits suivants:

Montréal
Québec
Chicoutimi
Rimouski
Rouyn-Noranda

Les candidats et candidates devront faire parvenir leur demande à L'A.I.P.Q. d'ici le 1er juin 1973.

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures

Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des spécialistes

521-2126

Laberge, Chevalier

FOURRURES

1475 AMHERST - 521-2126

Près du boul. de Maisonneuve

MAIGRIR

SORTEZ DE VOTRE GOQUILLE

Venez à une classe aujourd'hui

MAIGRISSEZ ET SURVEILLEZ VOTRE POIDS

| | | |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| MONTREAL 727-3788 | QUEBEC 651-9224 | HULL 770-4108 |
| SAGUENAY 549-5760 | TROIS-RIVIERES 378-3655 | SHERBROOKE 563-6197 |
| DRUMMONDVILLE 395-4524 | RIMOUSKI 724-4054 | ROUYN 762-5179 |
| RIVIERE-DU-LOUP 862-4767 | SHAWINIGAN 536-3890 | GRANBY 539-0401 |

Pour un message d'encouragement téléphonez à 376-8007

Il y a une classe

WEIGHT WATCHERS

près de chez vous

727-3788

HOMMES • FEMMES • ENFANTS

Frais d'inscription \$5 • Aucun contrat • Classes hebdomadaires \$2

WEIGHT WATCHERS.

On parle, on écoute et le programme réussit.

SIAN

Knitwear Boutique

... PANTAILLEURS
... ROBES
... MANTEAUX
... ENSEMBLES

2 ou 3 pièces

... ROBES LONGUES
... ROBES et VESTES

Un magnifique éventail de coloris printaniers

Polyester - Soie - Laine

\$25 et plus

VÊTEMENTS DE SPORT

Une sélection de

- JUPES
- BLouses
- BLAZERS
- CHANDAILS
- PANTALONS
- TUNIQUES

Créations Kitten - Mr. Leonard - Ports - Bernard Cowan - Kay Silver - Jaeger - Helen Haeger - Joffel.

ÉCOSSAIS * IMPRIMÉS * UNIS

Créez vos propres ensembles Tailles 8 à 18.

FAIRVIEW
POINTE CLAIRE
695-1356

PLACE
VILLE MARIE
861-7136

ALEXIS
NIHON PLAZA
932-3471

Des parents craignent l'ingérence politique dans les élections scolaires

par Nicole PERREAULT

Dans un scepticisme mêlé à une certaine appréhension d'être dupés par une grosse machine abstraite, les gens imbriqués dans les comités d'école et les comités de parents craignent une ingérence politique dans les élections scolaires de juin prochain sur l'île de Montréal.

Cette attitude se dégageait nettement jeudi soir lors d'une rencontre entre un groupe de citoyens de Rosemont et le président du Conseil scolaire provisoire de l'île de Montréal, Me Jacques Mongeau.

L'un des citoyens a justement signalé à l'auditoire (une quinzaine de personnes) la tenue récente d'une réunion des présidents de comités de parents dans le but d'unifier ces comités et faire contrepoids aux autres groupements en présentant leurs candidats.

Dans le même sens, les comités d'école de la région no 4 de la CECM ont organisé, aujourd'hui et demain, un colloque portant uniquement sur la loi 71 et les élections scolaires. L'une des animatrices de ce colloque, Mme Milot, n'a pas caché une certaine tentative de se claquer contre toute ingérence politique, dont les comités ont eu écho, et d'ainsi passer au crible les candidats éventuels qui n'auraient pas pour but ultime "le bien de l'enfant".

En fait, l'on cherche à pallier les carences de la loi 71 qui n'exige pour briguer les suffrages que trois pré-requis: être âgé de 18 ans et plus, être citoyen canadien et deux signatures accompagnant la candidature.

A cette rencontre, l'on a insisté sur le manque d'information, mais l'on a surtout formulé des craintes sur la valeur des candidats aux postes de commissaires. Les interventions alter-

naient entre les boutades et les propositions d'action.

"Avec les chômeurs instruits qu'il y a, étant donné que tout le monde peut se présenter, vous n'avez pas peur que le Conseil scolaire de l'île de Montréal se réveille mal?", a-t-on lancé.

"Les parents doivent exiger des candidats qu'ils se fassent connaître à fond", suggérait un autre.

"Les commissaires qui seront élus pour représenter la CECM au Conseil scolaire équivaldront à des commissaires de campagne", fulminait un citoyen mettant en doute les qualités administratives des éventuels commissaires élus.

PROLONGATION DE LA PERIODE DE REVISION DES LISTES

D'autre part, interrogé sur les nombreuses omissions des listes électorales, Me Mongeau a révélé la possibilité d'une prolongation de la période de révision, se terminant le 17 avril.

"Des commissions scolaires, surtout la CECM, exercent des pressions à cet effet auprès du ministre de l'Éducation", a-t-il dit.

Me Mongeau a en outre déploré le manque d'intérêt notoire de la population face aux élections. Très peu de gens se prévalent en ce moment de la période de révision pour se faire inscrire sur les listes d'électeurs ou faire corriger les erreurs commises lors de l'énumération, ce qui laisse présager un faible taux de participation aux élections du 18 juin.

"Les gens ne sont pas sensibilisés, a renchéri Me Mongeau. Les parents ne semblent pas réaliser que les commissaires élus à travers toute l'île administreront un budget global de près d'un demi-milliard de dollars."

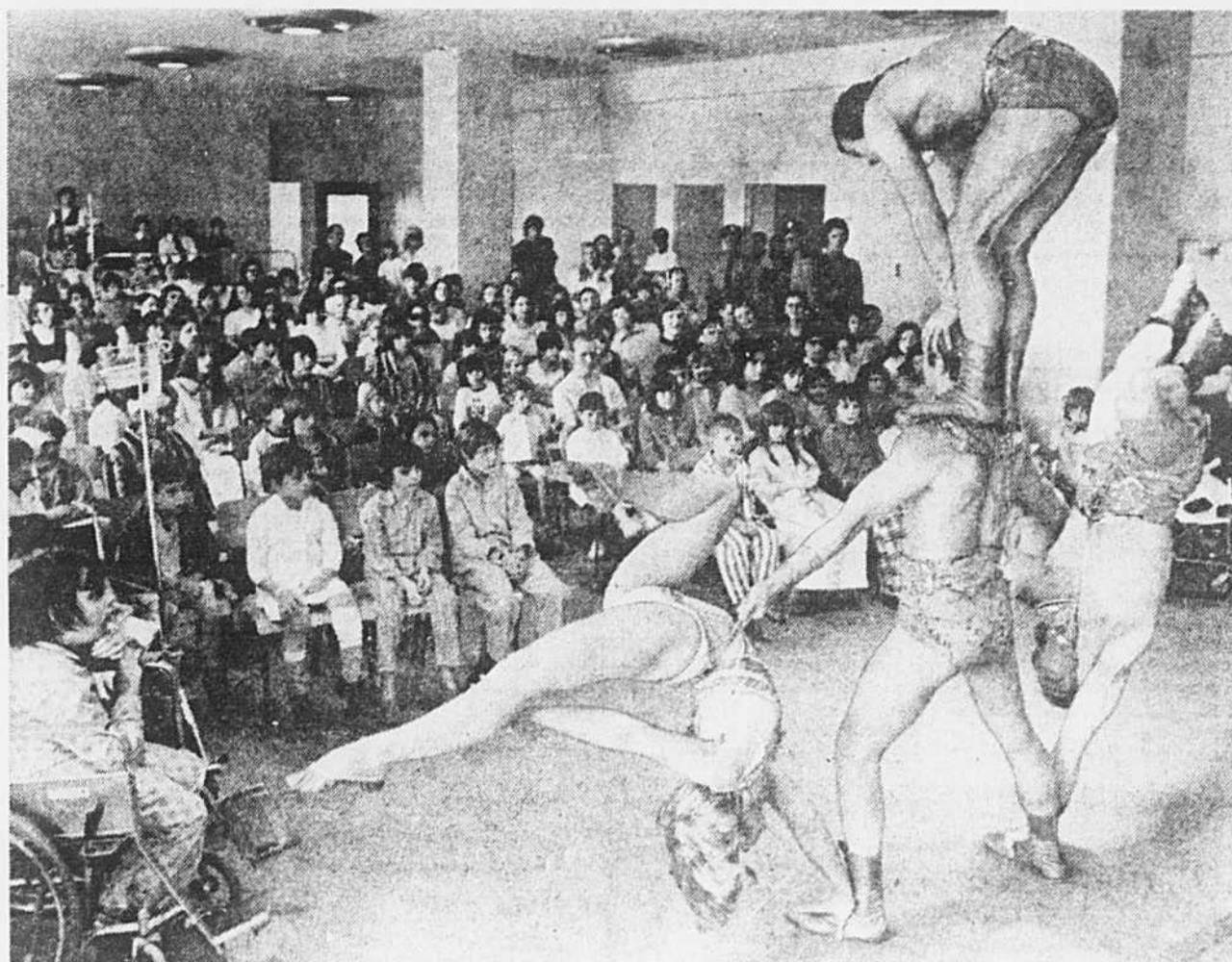


photo Pierre McCann, LA PRESSE

De joyeux petits patients

Les jeunes patients de l'hôpital Sainte-Justine recevaient cette semaine une fort agréable visite: une quinzaine d'artistes du Cirque de Moscou sont venus, durant tout un après-midi, les faire rire et leur faire oublier qu'ils sont temporairement à l'écart des jeux d'extérieur de leurs petits camarades et de leurs frères et sœurs.

Double naissance historique

CINCINNATI (PA) — Des médecins de Cincinnati rapportent un cas rarissime de naissance double et affirment que, selon leurs recherches, l'événement n'aurait eu qu'un seul antécédent.

Deux fillettes sont nées d'une femme de Cincinnati, le 31 mars dernier, de deux utérus séparés qui n'avaient pas été fécondés en même temps.

Le Dr Stephen Hornstein a dit qu'il n'avait pu retracer qu'un autre cas similaire dans les archives médicales, et qu'il s'était produit en Union soviétique.

Il a précisé que la femme possédait deux utérus.

On a dû recourir à la césarienne dans le cas d'un des enfants. Les deux sont prématurés de six semaines, affirment les autorités de l'hôpital. Les fillettes pèsent maintenant chacune plus de 4 livres et se portent bien.

Le Dr Hornstein qualifie cette double naissance d'"historique", non seulement à cause de son originalité mais aussi pour toutes les données scientifiques qui en découlent.

Le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle: une restructuration et un congrès en préparation

Débilité mentale, légère ou moyenne, troubles d'apprentissage scolaire, déficience visuelle, difficultés de motricité, déficience auditive, méadaptation socio-affective voilà autant d'aspects de ce qui est englobé sous la désignation générale "enfance exceptionnelle".

Le Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle vient de décider de regrouper ses membres selon ces catégories d'enfants avec lesquels ils travaillent, plutôt que selon des régions administratives, comme elle le faisait jusqu'ici.

La nouvelle structure permettra aux membres de recevoir les informations pertinentes sur un type particulier d'handicapé et sur les moyens thérapeutiques nouvellement découverts.

Les parents d'enfants handicapés auront plus de facilité à se rapprocher des spécialistes qui s'occupent de leurs enfants puisqu'on trouvera ces spécialistes regroupés sous la même bannière.

Le Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle a été fondé il y a onze ans, pour poursuivre les objectifs suivants:

- le perfectionnement du personnel oeuvrant auprès des enfants d'exception;
- la définition des normes professionnelles à fournir à ces enfants;
- la promotion de la recherche par l'identification des besoins;
- la planification des services;
- l'éveil de la société québécoise aux problèmes de l'enfance exception-

nelle, une clientèle qui représente près de 20 pour cent de la population scolaire.

Le Conseil tiendra son assemblée générale et ses journées scientifiques annuelles les 27 et 28 avril prochain, au campus intercommunautaire de Cap Rouge.

Les enseignants et les spécialistes de l'enfance exceptionnelle sont invités à s'inscrire à l'avance, en s'adressant au secrétariat du CQEE.

Il y aura à cette occasion projection du film "Le processus d'apprentissage" tiré de la série "The Human Journey", série qui a remporté la médaille d'or comme meilleur documentaire de bien-être social lors du Festival International du Film d'Atlanta en 1970.

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Le rôle de l'oxygène dans le corps humain

— Dites-moi, docteur, vous nous avez dit que le principe de base du système Aérobox était l'oxygénation. Quel rôle joue l'oxygène dans le corps humain ?

— Pour ceux qui se rappellent de l'époque du chauffage au charbon, on disait toujours qu'il fallait

qu'un poêle pour bien chauffer ait une bonne "tire". Ça signifiait qu'il fallait que la cheminée tire bien la fumée de dedans le poêle.

— Oui je comprends ça, mais qu'est-ce que l'oxygène vient faire là-dedans ?
— Quand une cheminée ne "tirait" pas bien ou

n'aspirait pas bien les vapeurs qu'il y avait dans le foyer de chauffage, on disait que le feu s'asphyxiait. Ça voulait dire qu'il manquait d'oxygène. La fumée, produit de la combustion du charbon, empêchait le poêle de "respirer". Celui-ci s'asphyxiait. Le feu s'éteignait même s'il restait encore beaucoup de charbons.

— Oui, mais en pratique, je répète, qu'est-ce que l'oxygène fait là ?

— Quand la cheminée aspirait la fumée du foyer de combustion du charbon, ça provoquait un appel d'air donc d'oxygène venant de la pièce. Il s'établissait une circulation. L'air de la maison pénétrait dans le poêle, allait nourrir le charbon et favorisait

sa combustion. Il y avait dégagement de chaleur. L'air brûlé, transformé en CO₂ et en CO, était aspiré par la cheminée pour assurer le nettoyage du poêle et pour que d'autre air donc de l'oxygène puisse pénétrer pour assurer la continuation du chauffage jusqu'à ce que le charbon soit entièrement consommé.

— Vous voulez dire que le corps humain, c'est une fournaise.

— D'un point de vue pratique, on peut dire, en effet, que le corps humain est une fournaise. Il faut une quantité d'oxygène suffisante et aussi que cet oxygène se renouvelle continuellement dans l'organisme pour produire l'énergie nécessaire à maintenir la vie.

VENTE ET LOCATION DE TOUT APPAREIL CHAISES ROULANTES — LITS D'HOPITAUX

Chaise régulière
à roulettes de 8"
\$119⁹⁵

Trois séries complètes de chaises roulantes — trois niveaux de prix.

Lit à hauteur variable
à 3 positions.
Lit entièrement électrique.
Lit à hauteur fixe 2 positions.

Chaise percée de cabinet.
Chaise percée à bras pivotants.
Chaise percée combinée.
Chaise percée de chevet, très légère.

Accessoires de chambre de bain et barres de sécurité.

Accessoires pour chambres de malade

Accessoires de chambre de bain et barres de sécurité

COMMODOES DE TOUTS GENRES POUR TOUTS LES BESOINS.

C. MARTIN JR. & CIE,
A votre service depuis plus de 65 ans.
4338, rue Saint-Denis, Montréal, Québec. Tél : 849-2407

CARON LIBRAIRE
Tous les livres canadiens et en plus, des milliers de livres d'occasion LA LIBRAIRIE A CONNAÎTRE!
701 Place d'Armes

CONTREMAÎTRESSE
responsable, avec expérience pour service d'échantillons
s'adresser à
M. ARMANDO
384-0161

CONGRÈS NATURISTE SOCIAL
28 - 29 avril 1973
Hôtel Windsor de Montréal
Renseignements:
272-3638 273-9554

DONNEZ A VOS PIEDS LE SUMMUM DU CONFORT en vous procurant DES SOULIERS MOULÉS

Les souliers que vous choisirez seront exécutés au moyen d'un moule de plâtre. Ils épouseront donc parfaitement la forme de vos pieds dans tous les détails. Choix de plusieurs modèles, dans tous les cuirs et toutes les couleurs.

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Excelsior Beau
4561 est. rue Sainte-Catherine
Tél. 254-7529

L'ENTREPOSAGE PARFAIT
Pour vos précieuses fourrures

Confier LA RÉPARATION de vos FOURRURES à nos experts c'est s'assurer une SATISFACTION absolue

CHAS. Desjardins CIE LTÉE

VOICI QUELQUES RAISONS QUI FONT DE L'ENTREPOSAGE DESJARDINS LE PLUS AVANTAGEUX QUI SOIT.

- Si l'Entreposage Desjardins est considéré parfait c'est que ses spécialistes sont anxieux d'assurer à leur vaste clientèle le maximum de satisfaction.
- Desjardins vous offre le meilleur système de réception téléphonique.
- Sur réception, les fourrures sont examinées et désinfectées.
- Les voûtes Desjardins sont vastes et elles assurent l'espace vital qui permet d'entreposer sans entasser.
- Un rapport écrit de l'état de chacun de vos vêtements de fourrure entreposés vous est fourni par un expert compétent de la maison pour fins de réparations.

861-8331

À TOUT CONSIDÉRER, L'ENTREPOSAGE DESJARDINS EST DE BEAUCOUP LE MEILLEUR ET LE MOINS DISPENDIEUX!

L'ASTROLOGIE



AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

L'astrologie est-elle un jeu de salon?

Tout le monde parle d'astrologie! Certains pour la démolir, d'autres pour la défendre. Les uns comme les autres pourtant savent de quel signe ils sont et jettent un regard, sinon vraiment intéressé du moins amusé, sur l'horoscope quotidien. Mais très peu de gens, qu'ils soient détracteurs ou défenseurs, connaissent l'astrologie.

L'astrologie est vieille comme le monde a-t-on coutume de dire. Elle remonte aux Chaldéens, aux Assyriens et aux Babyloniens. Plusieurs grands hommes y ont cru et l'ont défendue, entre autres Copernic, Galilée, Jung. Pourtant les esprits scientifi-

ques la nient complètement. Si Copernic était savant lorsqu'il prétendait que la terre tournait autour du Soleil, il devenait "gaga" dès qu'il défendait l'astrologie ou qu'il se permettait d'en faire. Ces mêmes détracteurs par contre s'arrêteront volontiers pour entendre parler d'eux à travers leur signe zodiacal.

Mais ne vous en faites pas, ils se reprendront et vous diront que tout ceci n'est que simple coïncidence.

Depuis quelques années, certains savants ont tenté de démontrer avec preuves à l'appui que l'astrologie n'était que pure invention de l'esprit. Afin d'en prouver la fausseté, ils ont dressé des thèmes de plusieurs centaines d'individus. Un d'entre eux, Michel Gauquelin, a publié un livre sur ses recherches (L'influence des Astres, études critiques et expérimentales).

Ce livre qui se voudrait

une preuve contre l'astrologie, laisse songeuse toute personne honnête. Bien entendu étant au départ contre, M. Gauquelin n'a retenu que les faits qui servaient sa cause. Mais ce qui ressort de son étude, par laquelle il devait démontrer que les astres n'ont aucune influence sur l'homme, c'est qu'il existe une relation entre les planètes et les individus.

M. Gauquelin a trouvé que généralement la planète Mars était en force dans le thème de naissance des militaires, médecins, sportifs, que Jupiter trônait chez les politiciens, que Saturne se trouvait à l'ascendant chez nombre de prêtres, etc. Mais comme il a l'esprit scientifique, il a vite compris que tout ceci n'était que l'effet du hasard.

Quoi qu'il en soit, en attendant que les scientifiques daignent se pencher plus sérieusement sur la question, les

astrologues sérieux se servent de leurs connaissances astrologiques pour déceler les qualités, les motivations, les tendances, les défauts, les freins et complexes d'une personne. Le milieu dans lequel vit un individu, l'éducation qu'il reçoit le marquent mais il réagit selon son tempérament.

Il existe assez peu d'être complètement signés par un signe zodiacal. Bien sûr, vous rencontrerez parfois des êtres vous disant: j'ai cinq planètes dans tel signe plus l'ascendant. Celui-là sera typique, peut-être génial, certainement difficile à vivre. Mais la majorité des êtres ont des planètes réparties dans plusieurs signes et un ascendant quelquefois plus fort que leur signe, d'où diversité de goûts, d'intérêts et dualité.

La position de la Lune et celle de Mercure sont aussi très importantes pour comprendre la façon dont le sujet se comporte face à la vie.

Il n'y a pas de bons ou de mauvais signes. Il n'y a que des signes plus actifs que d'autres, plus sensibles que d'autres, plus sentimentaux que d'autres. Il y a des gens de talents et d'intelligence supérieure dans tous les signes. Seul leur façon de concevoir la vie diffère.

Les signes de Feu sont plus sûrs d'eux et s'affirment davantage que ceux plus incertains et plus timides tel le Cancer, le Vierge, le Poisson.

Certains signes ont entre eux des affinités. Les signes d'Air ont avec les signes de feu une communication réelle. Les signes de Terre s'entendent bien avec les signes d'Eau. Mais encore

faut-il tenir compte de l'ascendant et de la position des planètes dans les thèmes des personnes concernées. C'est ainsi qu'on verra un Taureau-Balance s'entendre avec un Balance-Cancer, ou un Capricorne-Lion s'entendre avec un Gémeaux-Poisson.

Aucun astrologue sérieux ne peut se prononcer sur une personne avant d'avoir analysé son thème en profondeur. Les caractéristiques d'un signe ne sont que généralités qui servent de base à une étude plus sérieuse.

Les esprits cartésiens qui ont la science infuse savent, sans faire d'analyse ni approfondir la question, que l'astrologie est un jeu de salon. Mon esprit non scientifique m'incite encore à étudier longuement un sujet avant de me prononcer sur sa validité, et je pense comme Jung: "Que nous sommes nés à un moment donné, en un lieu donné, et que nous avons, comme les crues célèbres, les qualités de l'an et de la saison qui nous ont vu naître. L'astrologie n'en prétend pas davantage." (L'Homme à la découverte de son Âme)

Ne fais pas cette tête-là!

Pestroy ne te délaisse pas. Il a trop à faire avec ces petits intrus: fourmis, blattes, puces, poissons d'argent, rongeurs... Les méthodes reconnues de Pestroy sont rapides et efficaces. Ses services sont garantis et discrets, et ne bouleversent pas votre foyer. Renseignez-vous, de jour comme de nuit, sans engagement de votre part.

Pestroy
336-6110

1655, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Montréal 379
Exterminateurs pour foyers, commerces ou industries

CHARGEX

Membre de:
L'Association canadienne des Exterminateurs et de
l'Association nationale des Exterminateurs C.E.U.

27F

C'est le meilleur temps d'acheter votre

MANTEAU ou CHAPEAU de FOURRURE

Choix de modèles pour dames et messieurs

- CHOIX DE MANTEAUX PRÊTS À PORTER
- FOURRURES CANADIENNES
- FAIT SUR MESURE SI DESIRE

Pour accommoder nos clients nous démenageons dans un local plus grand dans le même édifice à partir du 21 avril à la suite 701

PHILIPPE FUR BOUTIQUE

1449 rue SAINT-ALEXANDRE Suite 515
(coin Marso) (au nord de Ste Catherine)

288-1302

recevez

la presse

chez vous

par les soins du porteur de votre quartier

téléphonez à

874-6911

du lundi au vendredi:
8 h a.m. à 8 h p.m.

le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

NATUR

Une coiffure souple, ondulante, vivante, rayonnante de son propre brillant. Elle respire... respire le naturel!

Les shampoings Natur aux plantes, c'est pour votre chevelure le retour à la sagesse.

Pensez nature, vivez nature, exigez les produits de beauté Natur!

Natur Inc., Montréal, Que.

SPÉCIAL CETTE SEMAINE

5 VARIÉTÉS: pour cheveux gras — secs — très secs — normaux — anti-pelliculaire.

Format 7.5 oz **SPÉCIAL \$1.59** (Ord. 1.89)

S & G DRUGS

5757 ouest, rue SHERBROOKE 484-3531
(coin Vendôme)

Simpsons

METTES VOS FOURRURES À LAISE

Chez Simpsons car elles pourraient VOUS FAIRE GAGNER

Une croisière pour deux aux Caraïbes avec "Holland America Line"

Si vous profitez des facilités offertes pour l'entreposage de vos fourrures dans les Voûtes Frigorifiques de Simpsons, vous pourriez devenir un des deux couples chanceux qui partiront en croisière cet automne avec "Holland America Line".

Les 2 tirages auront lieu:
Le jeudi 24 mai et le jeudi 23 août

Les gagnants devront répondre à une question d'ordre général... et choisir une des 3 dates de croisière "Holland America".

Toute personne ne peut gagner qu'une croisière. Les employés de Simpsons, des subsidiaires Simpsons et des journaux impliqués ne sont pas éligibles.

Rayon 738 au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Composez 842-7221 et un livreur porteur d'obligation viendra prendre vos fourrures et déposera votre nom pour le tirage.

NATUR

Un thé exempt de caféine... ça existe pour ceux qui vivent jeune...

...mais rien ne vous empêche d'essayer le thé de Rooibusch Natur en sachets filtres pratiques...

Pensez nature vivez nature exigez les produits de marque Natur!

Natur Inc. Montréal, Que.

SPÉCIAL — CETTE SEMAINE

FORMAT — 60 SACHETS ord. **\$1.99**
Spécial — 2 boîtes pour le prix de 1

FORMAT — 20 SACHETS ord. **69¢**
Spécial — 2 boîtes pour le prix de 1

LES PHARMACIES Laplante

GILLES LAPLANTE, B.A., B.Ph., L.P., PHARMACIEN-PROPRIÉTAIRE

PLACE JACQUES CARTIER 1377 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL 677-9161

PLACE VERSAILLES 7375 ST. RUE SHERBROOKE MONTRÉAL 352-5311

PLACE DESORMEAUX 2877 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL 677-8221

"LES PHARMACIES DES BAS PRIX"

AU SERVICE DE L'EST DE MONTRÉAL ET DE LA RIVE SUD

PARTICIPEZ AU

provigala

\$150,000.00*

EN PRIX

Seront décernés par **provigo inc.** et ses membres

affiliés

provigain

provipop

provibec

chez lesquels

vous pourrez obtenir des coupons de participation du 19 mars au 30 juin '73

**Voici la liste des provi...
(DE LA RÉGION DE MONTRÉAL)**

provigain

MARCHÉ CLERMONT
3595 boul. de la Concorde,
Saint-Vincent-de-Paul
MARCHÉ GIROUX
3808 rue Notre-Dame, Chomedey

MARCHÉ JASMIN & FILS
180 boul. Labelle, Sainte-Rose
MARCHÉ LAPLANTE INC.
440-2e Avenue, Iberville

SUPER MARCHÉ LUSSIER & FILS INC.
5290 boul. des Laurentides,
Ville d'Auteuil
MARCHÉ MAHER
2984 chemin Oka, Sainte-Marthe
EPICERIE MÉNARD ENRG.
600 rue La Madone, Mont-Laurier

POIRIER & FILS LTÉE
Rue Principale, Hudson
POIRIER M.G.A. INC.
660 Montée du Moulin,
Ville Saint-François
VAILLANCOURT JEAN (1973) INC.
3141 boul. Dagenais, Fabreville

provipop

MARCHÉ FRÉCHETTE ENRG.
4215 rue de Lanaudière, Montréal
MARCHÉ GARAND
2186 rue Saint-Germain, Montréal
MARCHÉ GAUTHIER
2134 est. rue Jean-Talon,
Montréal

MARCHÉ LABROSSE ENRG.
12258 boul. Lachapelle
Cartierville
MARCHÉ LALANDE
1807 rue Belle-Rivière,
Sainte-Scholastique
MARCHÉ LALIBERTÉ
3515 Mountain View, Saint-Hubert
MARCHÉ LALONDE
1000 rue Saint-Louis, Lachine

MARCHÉ NOTRE-DAME DE LA MERCI
2450 rue Charland, Montréal
MARCHÉ PAIEMENT
173 rue Saint-Augustin,
Saint-Augustin
MARCHÉ PELLETIER
545 est. rue Ontario, Montréal

MARCHÉ ROUEMONT ENRG.
2003 rue Rouemont, Montréal
A. J. ROULEAU ENRG.
151 est. rue Rachel, Montréal
MARCHÉ ROY
Saint-Michel-de-Napierville

MARCHÉ VALIQUETTE
1832 est. rue Laurier, Montréal
MARCHÉ VALLÉE
2672 rue Centre, Montréal
MARCHÉ G. VIAU, ENRG.
4348 rue Rivard, Montréal
MARCEL WATIER INC.
166 A, rue Sainte-Anne,
Sainte-Anne-de-Bellevue
MARCHÉ ALLAIRE
3755 rue Monselet, Montréal
MARCHÉ ARGYLE
5403 rue Bannantyne, Verdun
MARCHÉ ASSELIN
607 rue Lachaine, Saint-Jérôme
MARCHÉ BALAM
2440 rue Rouen, Montréal
MARCHÉ BARITEAU ENRG.
5606 rue Laurendeau, Montréal
MARCHÉ BEAUCHAMP
250 boul. Sauvé, Saint-Eustache
MARCHÉ BEAUCHEMIN ENRG.
3280 rue Denis-Papin,
Quartier Saint-Michel
MARCHÉ BEAUDOIN
169 boul. J. Ange-Gardien,
L'Assomption
MARCHÉ G. BEAUDRY
2099 rue Tillemont, Montréal
MARCHÉ BEAULIEU ENRG.
5979 rue Hochelaga, Montréal
MARCHÉ L. BERNARD
3832 rue Everett, Montréal
MARCHÉ MARCEL BIBEAU
4390 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal
MARCHÉ BOB ENRG.
8596 rue DeGrosbos, Montréal
MARCHÉ BROSSEAU
Saint-Edouard de Napierville
MARCHÉ CARON
Melocheville

MARCHÉ CAUGHNAWAGA
Caughnawaga
MARCHÉ CENTRAL
45 rue Proulx, Pont-Viau
MARCHÉ CHARETTE
Saint-Chrysostome
MARCHÉ CHARETTE
Saint-Clet
MARCHÉ CHARTIER
Saint-Lin
MARCHÉ CHARTRAND ENRG.
6706 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal
MARCHÉ M. CÔTÉ INC.
7970 rue Marseille, Montréal
MARCHÉ DAGENAIS
2940 rue Allard, Montréal
MARCHÉ DANDRÉA
9515 rue Hochelaga, Montréal
MARCHÉ YVON DESAUTELS ENRG.
2750 rue Hochelaga, Montréal
MARCHÉ DESFORGES
923 est. rue Bélanger, Montréal
MARCHÉ L. DESROCHES
5201 rue Garnier, Montréal
MARCHÉ DIVRY
35 est. rue Gounod, Montréal
MARCHÉ DU LAC
3166 chemin Oka,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
MARCHÉ ETHIER & LEBRUN
80 rue Montcalm, Saint-Esprit
MARCHÉ EVERETT
1980 rue Everett, Montréal
MARCHÉ EX-KI
3375 A, rue Saint-Zotique,
Montréal
MARCHÉ FORTIER
1277 rue Panet, Montréal
MARCHÉ GUY FOURNIER
149 rue Principale,
Saint-André Est

MARCHÉ GIRARD
6015 rue Louis-Hémon, Montréal
MARCHÉ GIPARD
2288 rue Cuvillier, Montréal
MARCHÉ GOUIN ENRG.
12101 rue Bois-de-Boulogne,
Montréal
MARCHÉ GRANDMAISON ENRG.
932 boul. Sainte-Croix,
Ville Saint-Laurent
MARCHÉ GRATTON
Saint-Adolphe-d'Howard
MARCHÉ R. GRAVEL
448 chemin Chapleau,
Bois-des-Filion
MARCHÉ GRAVEL ENRG.
1909 rue Gauthier, Montréal
MARCHÉ GROU H. ENRG.
1352 rue du Collège,
Ville Saint-Laurent
MARCHÉ GUERTIN LTÉE
86 rue Principale,
Sainte-Angèle-de-Monnoir
MARCHÉ J. S. GUINDON
Saint-Faustin
MARCHÉ HAMELIN INC.
301 est. boul. Henri-Bourassa,
Montréal
MARCHÉ HÉBERT
43 boul. Guay, Saint-Rémi
MARCHÉ JEAN
2438 rue Masson, Montréal
MARCHÉ JOYAL
80 rue Leduc, Sainte-Thérèse
MARCHÉ JUILLET
41 chemin du Fleuve,
Pointe-des-Cascades
MARCHÉ L. & N.
6005 boul. Robert, Saint-Leonard
MARCHÉ ROLAND LABRANCHE
1109 est. rue Beaubien, Montréal
MARCHÉ LABRÈCHE
65 rue Sainte-Catherine, Longueuil

MARCHÉ LARIVIÈRE
2150 est. rue Laurier, Montréal
LASALLE FOOD MARKET
181 rue Smith, Ville LaSalle
MARCHÉ LAURENTIEN
666 boul. Labelle, Saint-Jérôme
P. E. LEMAY
8250 rue Saint-Hubert, Montréal
MARCHÉ LEMIEUX
9550 rue Marseille, Montréal
MARCHÉ CAMILLE LEPAGE
Val-Morin
MARCHÉ LEROUX
Coteau-du-Lac
MARCHÉ LEVAC
Les Cedres, Comté de Soulanges
MARCHÉ B. LONGTIN
263 rue Saint-Pierre,
Saint-Constant
MARCHÉ MAHER ENRG.
3973 boul. Lévesque, Chomedey
MARCHÉ MARCEL
4150 avenue Verdun, Verdun
MARCHÉ MASSÉ
5274 chemin Côte Saint-Paul,
Montréal
MARCHÉ MAYENNE
3392 rue Prieur, Montréal
MARCHÉ MÉTROPOLITAIN
237 ouest, boul. Crémazie, Montréal
MARCHÉ MICHELENRG.
3467 boul. Saint-Laurent, Montréal
MARCHÉ CHARTIER
333, rue Principale,
Saint-Sauveur

MARCHÉ AURÉLIEN PLOUFFE
711 rue Lavolette, Saint-Jérôme
MARCHÉ J. R. POIRIER
3873 boul. Sainte-Rose, Fabreville
MARCHÉ PORTELANCE
26 rue Saint-Georges,
Sainte-Anne-de-Bellevue
MARCHÉ PROULX
4900 rue Wellington, Verdun
MARCHÉ QUESNEL
138 rue Saint-Pierre, Rigaud
MARCHÉ RAINBOW
289 boul. Desaulniers,
Saint-Lambert
MARCHÉ REID
94 rue Saint-Charles, Beauharnois
MARCHÉ RENAUD
La Plaine
MARCHÉ RENÉ ENRG.
377 est. rue Laurier, Montréal
MARCHÉ RIOPEL
1439 rue Dufresne, Montréal
MARCHÉ ROBERT
129 rue Saint-Laurent,
Saint-Timothée
MARCHÉ CLEMENT ROCHON
6270 chemin Côte-des-Neiges,
Montréal
MARCHÉ Z. ROCHON INC.
5135 rue Begin, Côte-des-Neiges
MARCHÉ ROGER
1731 rue Orleans, Montréal
SALAISSON ROGER INC.
1740 rue Bourgogne, Chambly
MARCHÉ LARIVIÈRE ENRG.
450 est. rue Duluth,
Montréal

MARCHÉ SAURIOL
11692 est. rue Notre-Dame,
Montréal
MARCHÉ SAUVÉ
Rivière-Beaudette
MARCHÉ SÉGUIN
316 rue Saint-Jean, Longueuil
SHUGAR'S SUPER MARKET
2440 est. rue Mont-Royal, Montréal
MARCHÉ THÉORÉ
Saint-Stanislas-de-Kostka
MARCHÉ TOUGAS
2130 rue Bordeaux, Montréal
MARCHÉ TRUDEAU
71 rue Louise, Longueuil
MARCHÉ TRUDEL
1201 est. rue Jean-Talon, Montréal
MARCHÉ THÉRIALT,
414, rang Camp Notre-Dame,
Saint-Liguori, Co. Joliette

provibec

GARDEN CITY GROCERY'S
4 Fairview Road Huntingdon
SUPER MARCHÉ GIROUX
1471 boul. Saint-Martin,
Chomedey-Est
MARCHÉ ROCK GRAVEL
1038 boul. Proulx, Pointe-Calumet
MARCHÉ GUERTIN LTÉE
218 chemin Richelieu, Saint-Jean
SUPER MARCHÉ GUIZOT INC.
550 est. rue Guizot, Montréal
SUPER MARCHÉ JURA ENRG.
2715 rue Masson, Montréal
MARCHÉ GILLES & JEAN LABERGE ENRG.
49 rue Principale, Châteauguay
MARCHÉ LACHAINE
Lac Carré
MARCHÉ LACHAINE INC.
636 rue Limoges, Saint-Jovite
MARCHÉ PAUL LACHAPELLE ENRG.
1276 est. rue Bélanger, Montréal
MARCHÉ LACOSTE ENRG.
8626 rue Centrale, Ville LaSalle
MARCHÉ EMILE LALONDE ENRG.
2376 rue Allard, Montréal
MARCHÉ LAMBERT
Saint-Cuthbert

MARCHÉ JEAN LAPALME ENRG.
800, 1ère Rue, Iberville
SUPER MARCHÉ LAPOINTE INC.
294 Grande Côte,
Sainte-Thérèse Ouest
SUPER MARCHÉ LAVAL
69, 8e rue, Laval-des-Rapides
MARCHÉ LALLAVÉE
371 rue du Collège, Berthierville
MARCHÉ ROBERT LETARTE
339 ouest, boul. Henri-Bourassa,
Montréal
MARCHÉ LÉTOURNEAU & RIVET INC.
27 ouest, rue Bernard, Montréal
SUPER MARCHÉ LIMOGES
2050 boul. Marie-Victorin,
Longueuil
SUPER MARCHÉ LIMOGES
168 boul. Sainte-Anne,
Sainte-Anne-des-Plaines
MARCHÉ LONGPRÉ
11247 est. boul. Gouin, Montréal
MARCHÉ MALO ENRG.
4737 rue Hochelaga, Montréal
MARCHÉ MARTIN ENRG.
5824 boul. Monk, Montréal
SUPER MARCHÉ MODERNE
1360 route 18, Sainte-Julienne
MARCHÉ MI-MA INC.
6201 rue Christophe-Colomb,
Montréal

MARCHÉ MONTI
975, 24e Avenue, Lachine
MARCHÉ NADON
478 rue Principale, Saint-Donat
MARCHÉ NATIONAL
371 rue Laurier, Saint-Jean
MARCHÉ PAYETTE
35, 8e Rue, Crabtree Mills
MARCHÉ PELLETIER
3993 boul. Saint-Martin,
Chomedey
MARCHÉ PERREAULT
Brébeuf
MARCHÉ PIGEON
460 rue Regina, Verdun
MARCHÉ POITRAS ENRG.
168, 5e Avenue, Ville Saint-Pierre
MARCHÉ POLISENA
7571, 17e Avenue,
Ville Saint-Michel
MARCHÉ POPULAIRE INC.
450 rue Ouimet, Saint-Jérôme
MARCHÉ PRIMEAU
158 rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine
MARCHÉ RHÉAUME & FRÈRE
2662 rue Springland, Montréal
MARCHÉ RICHARD ENRG.
168, rue Legault
Sainte-Anne-de-Bellevue
MARCHÉ ROCHELEAU ENRG.
829 est. rue Mont-Royal, Montréal

MARCHÉ ROGER ENRG.
1878 rue des Carrières, Montréal
BOUCHERIE ROXBORO
10402 ouest, boul. Gouin, Roxboro
MARCHÉ VICTOR ROY ENRG.
212 rue du Prince, Sorel
PROVISIONS ST-BENOIT
444 ouest, rue Fleury, Montréal
SALAISSON ST-DENIS INC.
5271 rue Saint-Denis, Montréal
MARCHÉ ST-EDMOND
85 rue Frontenac, Saint-Jean
MARCHÉ ST-ELZÉAR LTÉE
1895 rue Lavoie, Vimont
MARCHÉ ST-EMILE ENRG.
Entrelacs St-Emile
MARCHÉ STE-MARIE
2800 rue Rouen, Montréal
MARCHÉ STE-ODILE
5090 rue Salaberry, Montréal
MARCHÉ SENEVAL INC.
12774 est. rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
MARCHÉ GÉANT THÉRIEN
200 rue Principale, Saint-Janvier
EPICERIE VAN HORNE INC.
1210 avenue Van Horne, Outremont
MARCHÉ VAN VLIET'S
16 rue Bernard, Lacolle
MARCHÉ VEMISE
231, 18e Avenue, Venise, Prov. Québec
MARCHÉ WILFRID
3410 boul. Lévesque, Chomedey

MARCHÉ AHUNTSIC ENRG.
10810 rue Lajeunesse, Montréal
MARCHÉ BÉLANGER
2357 boul. Saint-Henri, Mascouche
MARCHÉ BELOEIL
150 boul. Cartier, Beloeil
SUPER MARCHÉ BLONDIN
273 rue Morin, Sainte-Adèle-en-Bas
MARCHÉ BOLDUC
21 rue Lambton, Ormstown
SUPER MARCHÉ BOURASSA
6200 rue Papineau, Montréal
MARCHÉ H. BOURRET ENRG.
10720 boul. Saint-Laurent, Montréal
MARCHÉ CENTRAL
138 rue des Sulpiciens, L'Épiphanie
MARCHÉ CENTRAL
285 rue Grande Côte, Saint-Eustache
MARCHÉ CHARETTE
16 rue Saint-Joseph, Labelle
MARCHÉ CHARLAND
502, 90ième Avenue, Ville LaSalle

MARCHÉ CHERRIER
3857 rue Martial, Montréal-Nord
MARCHÉ CORRIVEAU
370 rue Saint-Jacques, Napierville
MARCHÉ A. CÔTÉ
8471 est. rue Ontario, Montréal
MARCHÉ CROISÉTIÈRE
2000 rue Bonin, Saint-Barthélemy
ROLAND CYR INC.
130 rue Castonguay, Saint-Jérôme
SUPER MARCHÉ DAGENAIS
43 boul. Labelle, Shawbridge
MARCHÉ DESLAURIERS
5651 rue Eadie, Montréal
MARCHÉ DOLLARD, INC.
1666 rue Dollard, Ville LaSalle
DORVAL FOODS INC.
484 Bord-de-Lac, Dorval
DOUCET'S MARKET ENRG.
7319 rue Churchill, Verdun
SUPER MARCHÉ ETHIER
16 rue Waddell, Sainte-Thérèse
MARCHÉ FONTAINE
448 boul. Sainte-Adèle,
Sainte-Adèle-en-Bas

MARCHÉ MAHER ENRG.
2984 chemin Oka, Sainte-Marthe
EPICERIE MÉNARD ENRG.
600 rue La Madone, Mont-Laurier

MARCHÉ AURÉLIEN PLOUFFE
711 rue Lavolette, Saint-Jérôme
MARCHÉ J. R. POIRIER
3873 boul. Sainte-Rose, Fabreville
MARCHÉ PORTELANCE
26 rue Saint-Georges,
Sainte-Anne-de-Bellevue
MARCHÉ PROULX
4900 rue Wellington, Verdun
MARCHÉ QUESNEL
138 rue Saint-Pierre, Rigaud
MARCHÉ RAINBOW
289 boul. Desaulniers,
Saint-Lambert
MARCHÉ REID
94 rue Saint-Charles, Beauharnois
MARCHÉ RENAUD
La Plaine
MARCHÉ RENÉ ENRG.
377 est. rue Laurier, Montréal
MARCHÉ RIOPEL
1439 rue Dufresne, Montréal
MARCHÉ ROBERT
129 rue Saint-Laurent,
Saint-Timothée
MARCHÉ CLEMENT ROCHON
6270 chemin Côte-des-Neiges,
Montréal
MARCHÉ Z. ROCHON INC.
5135 rue Begin, Côte-des-Neiges
MARCHÉ ROGER
1731 rue Orleans, Montréal
SALAISSON ROGER INC.
1740 rue Bourgogne, Chambly
MARCHÉ LARIVIÈRE ENRG.
450 est. rue Duluth,
Montréal

MARCHÉ SAURIOL
11692 est. rue Notre-Dame,
Montréal
MARCHÉ SAUVÉ
Rivière-Beaudette
MARCHÉ SÉGUIN
316 rue Saint-Jean, Longueuil
SHUGAR'S SUPER MARKET
2440 est. rue Mont-Royal, Montréal
MARCHÉ THÉORÉ
Saint-Stanislas-de-Kostka
MARCHÉ TOUGAS
2130 rue Bordeaux, Montréal
MARCHÉ TRUDEAU
71 rue Louise, Longueuil
MARCHÉ TRUDEL
1201 est. rue Jean-Talon, Montréal
MARCHÉ THÉRIALT,
414, rang Camp Notre-Dame,
Saint-Liguori, Co. Joliette

MARCHÉ MAHER ENRG.
2984 chemin Oka, Sainte-Marthe
EPICERIE MÉNARD ENRG.
600 rue La Madone, Mont-Laurier

EATON VENTE-ECLAIR d'1 JOUR

**Achats
au magasin
seulement**

**Au niveau du
métró**

Centre-ville ainsi qu'à Anjou, Pointe-Claire
et au magasin

**Soldes Eaton du
centre Maisonneuve
(2983 est, rue Sherbrooke)**

**Lundi
de 9 h 30
à 18 h**

C'est la réussite des bas prix au niveau du métró. Ne manquez pas ce jour d'aubaines spéciales!



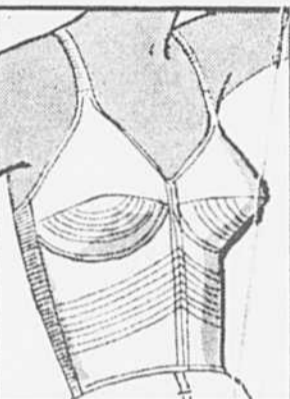
Cardigans pour dames
Prix spécial **6.77** ch.
Tricot acrylique à motif attrayant; boutonnage haut, manches longues; poignets, taille et encolure coteles; beige, blanc, bleu ou marine dans le lot. Taille petite, moyenne ou grande.
Rayon 946



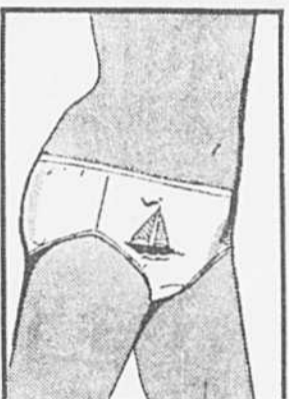
Chandails en nylon
Prix spécial **1.97** ch.
Glissière au dos; bande cotelee de couleur à l'encolure et aux bras; sans repassage; blanc avec bande rouge et marine ou marine avec bande rouge et blanche. Tailles petite, moyenne ou grande.
Rayon 946



Chemises pour dames
Prix spécial **2.97** ch.
Nylon texture sans repassage; glissière devant; marine, orange, bleu ou jaune. Taille petite, moyenne ou grande.
Rayon 946



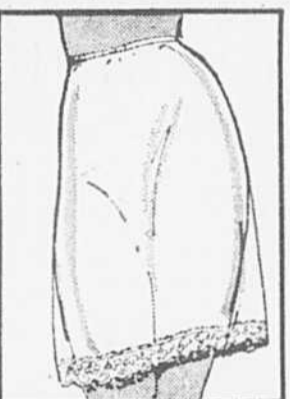
Soutien-gorge long
Prix spécial **1.97** ch.
Devant et dos 65% polyester et 35% coton, cotes 59% acetate, 29% coton et 12% caoutchouc; bretelles extensibles, crochets devant; blanc. 38 à 44C, 38 à 52D.
Rayon 909



Calottes bikini
Prix spécial **4 pour 1.00**
En nylon extensible avec motif de couleur sur fond blanc; taille unique. Achetez-en plusieurs à ce bas prix!
Rayon 909



Robes d'intérieur
Prix spécial **1.99** ch.
Pour dames; coton imprimé sans repassage; glissière devant; poche-applique; imprimés variés; taille forte.
Rayon 909



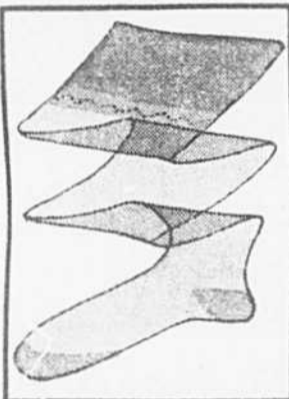
Jupons pour dames
Prix spécial **.49** ch.
Tissus variés, taille élastique; dentelle à l'ourlet; blanc, rose ou bleu. Taille petite, moyenne ou grande.
Rayon 909



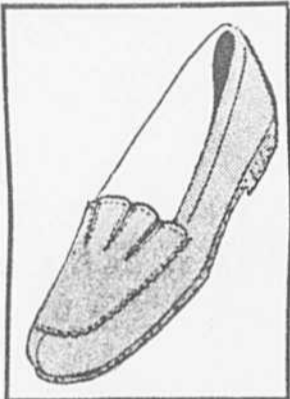
Bas-culotte en nylon
Prix spécial **2 pour 1.00**
Taille forte, extensible pour personnes de 150 à 230 lb; teintes variées. Profitez de cette aubaine!
Rayon 901



Bas-culotte pour dames
Prix spécial **3 pour 1.00**
Nylon extensible, taille unique pour personnes de 100 à 150 lbs; teintes variées. Faites-en provision!
Rayon 901



Bas de nylon
Prix spécial **6 paires pour 1.99**
Couleurs variées dans le lot; 8 1/2 à 11. Un bas prix vraiment exceptionnel comme vous en verrez beaucoup durant la Vente éclair!
Rayon 901



Escarpins pour dames
Prix spécial **1.99** la paire
En grosse toile de coton; soufflet élastique; semelle et talon en caoutchouc et liège. Couleurs et pointures variées.
Rayon 938



Pantalons amples
Prix spécial **2 pour 5.73**
Pour fillettes 4 à 6X. 50% polyester, 25% acrylique et 25% viscose; taille élastique derrière, revers, 2 poches devant. Motifs écossais et carreaux; rouge, bleu, vert ou brun.
Rayon 910



Monocorps pour enfants
Prix spécial **1.77** ch.
Tricot double de polyester extensible; glissière devant; fourche à boutons pression; motif imprimé bleu ou prune. 4 à 6X.
Rayon 910



Jeans pour fillettes
Prix spécial **4.49** ch.
Coton lavable à la machine; revers, taille haute, 2 poches aux hanches; surpiqûres contrastantes; rouge, marine ou brun. 7 à 12.
Rayon 911



Mi-bas pour dames
Prix spécial **3 paires pour 1.00**
Nylon; pointures 9 à 11. C'est un bon exemple de toutes les aubaines exceptionnelles que vous propose la Vente éclair.
Rayon 901



Chemises pour hommes
Prix spécial **1.00** ch.
Manches longues ou courtes. Tailles, coupes, couleurs et tissus variés. Achetez-en plusieurs!
Rayon 928



Chemises pour hommes
Prix spécial **1.99**
Manches longues ou courtes; tailles, coupes et couleurs variées. Choix de tissus. Nous avons aussi une variété de chandails polo au même bas prix.
Rayons 928-728



Pantalons pour hommes
Prix spécial **5.99**
52% polyester et 48% coton sans repassage; jambes droites, 2 poches-fentes, 2 poches derrière; vert, beige ou bleu. 34 à 44.
Rayon 729



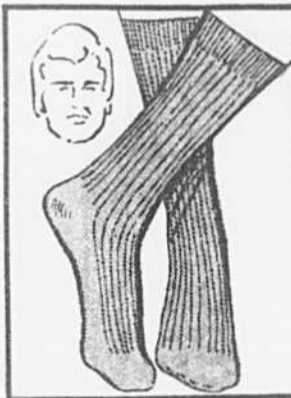
Velours côtelé
Prix spécial **19.99**
Veste en velours à côtes minces pour hommes; boutonnage droit 2 boutons; martingale; 2 poches-appliquées à rabat; bronze ou whisky; 36 à 46 dans le lot.
Rayon 729



Blousons réversibles
Prix spécial **9.99** ch.
Style baseball pour hommes; acétate, coton peigné; glissière devant, 2 poches-fentes, poignets et col en tricot côtelé; imperméable, marine-beige, brun-beige ou vert-beige. Taille petite, moyenne ou grande ou forte.
Rayon 729



Chaussettes pour hommes
Prix spécial **.39** paire
Légères imperfections; tissus, motifs et couleurs variés dans le lot. Achetez-en plusieurs paires.
Rayon 901



Chaussettes pour hommes
Prix spécial **.69** la paire
Légères imperfections; variété de tissus, motifs et couleurs dans le lot. Toute une aubaine!
Rayon 901



Tricot pour garçons
Prix spécial **2 pour 2.50**
En nylon extensible sans repassage avec faux col roule; marine-rouge, marine-blanc, brun-beige; 8-10, 12-14, 16-18. 1.29 ch.
Rayon 932



Chaussettes pour garçons
Prix spécial **.39** paire
Légères imperfections; tissus, motifs et couleurs variés dans le lot. Renouvelez son tiroir de bas!
Rayon 901



2 pièces pour garçons
Prix spécial **2.97** Pns.
Ensemble en tricot de nylon; chandail à col rond avec pique contrastante, pantalons à jambes évasées d'aspect tweed; brun ou marine. Tailles 4 à 6X.
Rayon 910



Souliers en suédo
Prix spécial **6.99** paire
Souliers de confection italienne pour hommes; semelle épaisse en caoutchouc; beige pâle; pointures 6 à 11 sans demie.
Rayon 937



Ensemble de salle de bain
Prix spécial **6.99** 2 pièces
Tapis de 24" x 40" et co-avro-abattant assorti en polyester et rayonne; couleurs variées. Profitez de cette aubaine!
Rayon 936



Couvertures
Prix spécial **5.49** ch.
Couvertures en polyester et rayonne à motif floral imprimé; bordure en nylon; environ 72" x 90" pour lit jumeau ou double.
Rayon 936



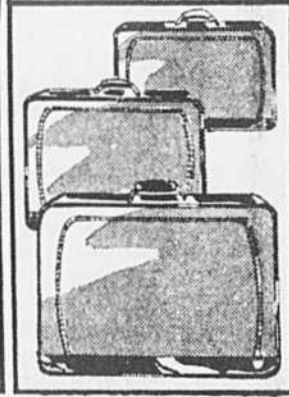
Jolis couvre-lits
Prix spécial **6.99** ch.
En coton à rayures attrayantes; couleurs variées; environ 80" x 100" pour lit jumeau ou double.
Rayon 936



Petits tapis
Prix spécial **6.99** ch.
Toison en nylon et polyester avec attrayant motif; choix de couleurs varié. Environ 27" x 45".
Rayon 936



Sacs garde-robis
Prix spécial **1.49** ch.
En plastique de très bonne qualité à motif bois ou floral; protège les vêtements de la poussière et de l'humidité. 42" de longueur.
Rayon 905



Bagages "Zip-Pac"
Format Prix spécial
22" 11.99
26" 14.99
30" 17.99
Monture en contre-plaqué et revêtement en vinyle à doubles piqûres; fermeture à glissière; rouge, olive ou nature.
Rayon 905

Gilets T pour filles
Prix spécial **1.99** ch.
En nylon à manches courtes avec garniture de couleur différente; rouge et marine, marine et rouge, jaune et marine ou mauve et rose. Tailles 8 à 14, petite, moyenne ou grande.
Rayon 911

Nappes en plastique
Grandes Prix spécial **1.99** ch.
52" x 52"
52" x 70"
Plastique épais double de finette de coton; imprimés floraux attrayants.
Rayon 936

Débarbouilleurs
Prix spécial **4/1.00**
En coton éponge doux et absorbant; rayures colorées. Environ 12" x 12".
Rayon 936

Serviettes de plage
Prix spécial **1.79** ch.
Coton éponge absorbant; motif jacquard attrayant; environ 30" x 60". Profitez de ce bas prix, achetez-en plusieurs!
Rayon 936

Couvre-lits en coton
Prix spécial **8.97** ch.
Motif jacquard très décoratif; environ 80" x 100" pour lit jumeau. Hâtez-vous, la vente ne dure qu'un jour!
Rayon 936

Pantalons pour garçons
Prix spécial **1.00** ch.
Tricot de coton et nylon; glissière devant, jambes évasées; taille élastique au dos; imprimés ou tons unis; bleu, brun, beige, gris ou rouge vin. 4 à 6X.
Rayon 910

Pantalons en polyester pour filles
Prix spécial **3.99** ch.
Rayures; jambes à revers; taille élastique au dos; marine-blanc, rouge/blanc ou bleu pâle/blanc. Taille 4, 6 ou 6X.
Rayon 910

Dormeuses
Prix spécial **1.00** ch.
Unipiece en tricot. Fermeture à pression jusqu'aux chevilles; bleu ou rose; 0-10 lb, 10-17 lb ou 17-24 lb.
Rayon 910